J. L. FORTIN Ltée

LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivières: Temps clair devenant nuageux sur la fin de la journée. Plus frais.
Région du Haut-Saint-Maurice: Nuageux, devenant plus clair. Vents modérés du nord-ouest.
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595, DU FLEUVE — TEL. 437

Le Nouvelliste

26e ANNEE. — No. 113 TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 15 MARS 1946 3 SOUS LE NUMERO

QUALITÉ QUANTITÉ SERVICE
ST. LAWRENCE COATING LTD
Charbon industriel
Charbon domestique
Huile à chauffage
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Tel. 437
1595 DU FLEUVE

LE DÉPUTÉ FRED ROSE DÉTENU PAR LA POLICE

La capitale de l'Iran sera défendue jusqu'au dernier homme

Si les Russes cantonnés à Karaj veulent s'en emparer

Teheran, 15. (P.A.) — Le général Ahmed Sepehhod Amir Ahmedi, ministre de la guerre, a déclaré hier, que l'armée iranienne était prête à combattre jusqu'au dernier homme, si les troupes russes marchent de Karaj, où des trains de troupes et de munitions arrivent pendant la nuit, verss Teheran, la capitale de l'Iran.

"L'Iran a montré à l'univers qu'il était un pays pacifique, mais si la Russie va trop loin, non seulement chaque soldat mais tous les garçons et toutes les fillettes combatront pour défendre leur capitale," a dit le général dans une entrevue immédiatement après avoir été reçu en audience par le shah de l'Iran.

Le Shah, a-t-il dit, projette de soumettre de nouveau la question irannienne au Conseil de Sécurité des Nations Unies qui se réunira à New-York à la fin du mois.

Ahmedi a dit que la garnison russe de Karaj a été renforcée de façon considérable qu'il y a actuellement 3 fois plus de Russes dans la province d'Azerbaijan qu'il y a un mois.

Il dit que la concentration de troupes et de matériel russes constituait une véritable menace pour Teheran et il ajouta que toutes les précautions nécessaires avaient été prises pour y faire face.

Le général a dit que les Iraniens ne sortiraient pas pour aller au devant des Russes et qu'ils ne construiraient pas de fortifications en dehors de la ville.

Les intentions de l'Iran sont pacifiques, dit-il, mais notre sécurité nationale est en jeu. Teheran sera défendu jusqu'au dernier hommes mêmes les garçon et les fillettes aideront, si cette mesure extrêmes et ultime devien nécessaire.

Le général a dit que les Russes n'ont que partiellement évacué Semnan, Sharud et Meshed, des villes du nord-ouest de l'Iran, dont ils annonçaient l'évacuation, le 2 mars, et qu'il rappela à Teheran une colonne de l'armée iranienne, que les Russes ont forcée de rebrousser chemin, à Garmsar, il y a deux semaines.

Il a dit qu'il considérait inutile pour les forces iraniennes de se déployer dans les plaines attendant le bon plaisir des Russes.

Il a répété dans une autre déclaration que son pays ne désirait que la paix et il a dit que le Shah faisait l'impossible pour maintenir des relations amicales avec les Russes, mais qu'il faisait en même temps des pressions pour l'évacuation immédiate des troupes russes, tel que convenu par le traité de 1942.

Le Shah, commandant suprême de l'armée iranienne, aurait remis son voyage annuel du nouvel an à Isfahan, à cause de la crise actuelle.

Goering dans la boîte



Juste avant que les témoins de la défense fassent leur apparition devant le tribunal eintrnational de Nuremberg, où ils tentent de le présenter comme le chef incompris d'une nation trahie, injustement accusée d'agression, le maréchal HERMANN GOERING a pris place dans le box des témoins, que les juges venaient de faire déplacer pour tenter une expérience. Au début, le box des témoins était plus rapproché du banc des juges. De sa position nouvelle, le box des témoins est mieux vu du tribunal.

Londres concède à l'Inde le droit à l'indépendance totale

Londres, 15 (PC.) — Le premier ministre Attlee a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que si l'Inde préférait opter pour son indépendance totale de la Grande-Bretagne, "à notre point de vue elle a le droit de le faire".

"Il nous appartiendra de l'aider à faire cette transition aussi librement et aussi facilement que possible", a-t-il déclaré durant le débat sur la mission des trois membres du cabinet qui se rendront dans l'Inde prochainement pour étudier de nouveau le problème du gouvernement responsable pour l'Inde.

Mais il a ajouté: "Mais j'espère que le peuple hindou choisira de rester dans le Commonwealth britannique.

"Si l'Inde le décide dans ce sens", dit-il, "ce doit être de sa propre volonté, car le Commonwealth et l'empire britanniques ne sont pas liés ensemble par les chaînes de l'obligation extérieure".

M. Attlee a déclaré que la Grande-Bretagne, en concluant un traité final avec l'Inde, n'allait pas "retenir à notre avantage ce qui pourrait être au désavantage de l'Inde."

Il a dit, cependant, que l'Inde "aurait de grands avantages" au sein du Commonwealth et "qu'aucun grand pays ne peut se désolidariser des autres aujourd'hui."

Son arrestation a été opérée, hier après-midi

Ottawa, 15 (P.C.) Fred Rose, député ouvrier-progressiste au Parlement fédéral, a été conduit à Montréal à la suite de sa détention par la police, hier, et il comparaîtra en cour aujourd'hui, a appris la Presse Canadienne.

(Par Jack Brayley)

Ottawa, 15 (P.C.) — L'unique député progressiste-ouvrier, au parlement fédéral, Fred Rose, 38 ans, député de Montréal-Cartier, est aujourd'hui détenu par la Gendarmerie Royale, mais Mme Rose, qui a donné cette information, ne sait pas où ni pourquoi il est détenu.

M. Rose a eu le temps de proclamer son innocence à un journaliste à qui il a téléphoné au moment même où il était appréhendé par la Gendarmerie Royale. Par la suite Mme Rose, une jolie Ukrainienne aux yeux noirs, a répété aux reporters que son mari était innocent.

Elle a déclaré qu'elle pensait que son mari avait été conduit aux casernes de la Gendarmerie à Rockliffe, où neuf autres personnes sont aussi détenues en rapport avec l'enquête sur l'espionnage au Canada. Un autre rapport veut que Rose a été conduit à Montréal en automobile pour y être questionné.

Originaire de Lublin, en Pologne, et le seul communiste reconnu à gagner un siège dans toute l'histoire de la Chambre des Communes, qui groupe 245 membres, M. Rose avait assisté sans bruit aux cérémonies d'ouverture de la deuxième session du 20ième parlement.

Ce petit homme chauve, d'origine juive, prit sa place près de la première rangée de bancs dans l'extrême partie de la Chambre réservée à l'Opposition. Il causa et échangea des poignées de

Il se rendit ensuite avec les autres membres de la Chambre jusqu'au sénat pour écouter attentivement le discours du trône lu par le gouverneur-général. Il revint à son siège et y resta jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

Plus tard dans son bureau au sixième étage de l'édifice du parlement, il parla avec beaucoup de faconde à un reporter de la Canadian Press qui lui fit part des rumeurs au sujet de sa détention prochaine.

Il était vêtu d'un complet gris et portait une cravate rouge marron.

"Que peuvent-ils avoir contre moi", a demandé M. Rose au reporter en riant et en gesticulant.

Il a déclaré qu'il avait pris connaissance d'un rapport disant qu'un député serait tout probablement appréhendé pour avoir divulgué des renseignements appris à des séances secrètes du parlement.

"Si l'on croit que je suis celui qui a divulgué des renseignements donnés lors de la dernière séance secrète du parlement sur les renforts, on se montre certainement ridicule", dit-il. "Je sais que des renseignements fournis à cette séance à huis-clos auraient été dévoilés à

(Suite à la page 12)

Le district météorologique de Montréal divisé en dix

Ottawa, 15 (P.C.) — Le ministère du Transport a donné, hier soir, certains détails au sujet du nouveau service de pronostics de la température qui sera inauguré demain dans le district météorologique de Montréal. Cette inauguration marquera la décentralisation générale du service annoncée au début du mois.

Le district de Montréal sera subdivisé en dix régions.

Ce district part de la frontière des Etats-Unis pour aboutir au détroit d'Hudson. Du côté ouest, il s'arrête à Ganaquoque, Chalk-River et à la côte est de la Baie d'Hudson. Du côté est, il s'arrête à Pointe-au-Père et à la frontière Québec-Labrador.

La région d'Ottawa va de Ganaquoque à Chalk-River, elle suit le Saint-Laurent jusqu'aux environs de Cornwall; elle donne ensuite vers le nord jusque dans les montagnes de la chaine Gatineau.

La région de Montréal va de la frontière internationale, entre Cornwall et Farnham, vers le nord où elle décrit une ligne brisée entre Drummondville et Shawinigan.

La région de Québec court sur le Saint-Laurent à partir d'un point sis entre Trois-Rivières et Sorel; elle est limitée à l'est par La Malbaie; elle couvre les deux rives du fleuve.

La région de Sherbrooke couvre le reste des Cantons de l'Est entre Farnham, Drummondville, Mégantic et le lac Frontière.

La région de Baie Comeau part du lac Frontière, à la frontière américain eet court en direction nord jusqu'au Saguenay et au nord-est jusqu'au 50e parallèle.

La région laurentienne est triangulaire; elle part du nord des régions de Montréal et d'Ottawa et s'arrête au lac Kakabonga et à Shawinigan, du côté est.

La région du Saint-Maurice court au nord et à l'est de Shawinigan, s'accroche à la ville de Québec et s'arrête à la tête des eaux du St-Maurice.

La région du lac Saint-Jean couvre un vaste territoire partant da Québec et Lévis pour atteindre le 50e parallèle.

La région du nord du Québec va du 50e au 55e parallèle.

La région de l'Ungava court vers le nord jusqu'au détroit d'Hudson.

Il est dit dans la nouvelle du ministère du Transport qu'on ne s'occupera des régions du nord de Québec et de l'Ungava que dans les cas d'urgence.

Fred Rose étant arrêté, quel sort aura le parti ouvrier-progressif qui groupe les "Rouges" du pays?

Ottawa, 15. (P.C.) — On se demande aujourd'hui ce qu'il adviendra du status du parti ouvrier-progressif, excroissance du parti communiste qui fut hors-la-loi au Canada, l'unique député ouvrier-progressif aux Communes ayant été arrêté dans des circonstances mystérieuses.

L'intérêt autour de cette question a été précipité aujourd'hui par Mme Fred Rose, épouse du député de Montréal-Cartier, laquelle a déclaré que son mari avait été arrêté tard hier soir par la gendarmerie fédérale.

On se dit que cette arrestation pourrait se rattacher à l'enquête sur l'affaire d'espionnage soviétique ou encore se rattacher au sort même du parti ouvrier-progressif. Elle provoque la curiosité populaire autour de ce parti minuscule et de son histoire cachée.

Le parti communiste a été interdit en 1940 et, en 1943, le parti ouvrier-progressif a été organisé, ce dernier prêchant évidemment la même doctrine que son prédécesseur. Le nouveau parti n'a pas subi d'exil et il a pu faire élire M. Rose au Parlement canadien et deux députés à la Législature de l'Ontario.

Un personnage autorité a dit aujourd'hui qu'il n'y avait plus de barrière légale contre le parti communiste lui-même, vu que les règlements de la défense du Canada, qui l'interdisaient, ont été rescindés l'an dernier.

Les communiqués officiels touchant le réseau d'espionnage n'ont contenu aucune allusion aux communistes ni aux ouvriers-progressifs.

Le parti communiste a été formé au Canada en 1919 par Tim Buck, à l'ombre duquel il a continué d'exister sous une forme ou sous une autre. Tim Buck, de Toronto, chef du parti ouvriers-progressif, a échappé durant deux ans à la police au cours de la seconde grande guerre, il s'est livré finalement à la fin de 1942 et il a été relâché un mois plus tard avec seize autres communistes contre lesquels des mandats de détention avaient été émis en juin 1940.

A cette époque, le, ministre de la Justice Saint-Laurent a déclaré qu'ils étaient "libérés sous conditions, vu que leur opposition déclarée à la participation du Canada à la guerre durant cette période (en 1940), sous prétexte qu'il s'agissait d'une guerre impérialiste, avait fait place à un désir exprimé d'appuyer l'effort total canadien, à cause de l'attaque d'Hitler contre l'Union soviétique et à cause des circonstances actuelles."

En 1940, Buck prétendait que le parti communiste groupait 15,000 membres.

La formation du parti ouvrier-progressif a coïncidé étrangement avec la nouvelle de Russie annonçant la fin de l'Internationale communiste comme "centre de direction du mouvement international de la classe ouvrière."

Peu de changements prévus au système des pensions

(Par Douglas How)

Ottawa, 15. (P.C.) — Le service, qui fera rouler des millions de dollars durant des années, celui des pensions, ne devrait pas subir de changements d'importance en dépit des requêtes qu'on a faites pour obtenir un tribunal supérieur à celui de la chambre d'appel de la commission des pensions.

Le président du comité des Communes pour les affaires des vétérans, le capitaine Walter Tucker, a fait remarquer que "toute tentative d'intervention contre les décisions de la commission de la chambre d'appel..... affecterait à peu près certainement tous les soldats rapatriés."

"Le Parlement pourrait changer la loi, dit-il, mais on doute qu'aucune personne responsable fasse une pareille suggestion."

Le capitaine Tucker faisait, en ce disant, allusion aux "lettres qui arrivent de temps à autre et où on demande que les décisions de la commission ou de ses chambres d'appel soient renversées et que le comité parlementaire étudie des cas particuliers".

La démobilisation ajoute rapidement des milliers de documents aux centaines de milliers qui existent déjà au ministère. Durant le seul mois de novembre 1945, 66,000 documents y ont été versés.

Les pensions entrent en ligne de compte le jour du licenciement. La commission étudie la procédure du bureau médical dans chaque cas de licenciement. Dans presque chaque cas de licenciement pour cause d'inaptitude, le vétéran reçoit une nouvelle de la commission avant de faire lui-même sa réclamation d'une pension.

Si le soldat démobilisé est déclaré inapte, la machinerie des pensions commence à fonctionner.

Les décisions initiales et supplémentaires touchant chaque cas sont prises par deux commissaires choisis parmi les quatorze membres de la commission.

Leur objectif, notamment dans le cas d'inaptitude causée par des blessures sur le champ de bataille et d'inaptitude naturelle d'importance, est de rendre une décision dans un délai de trente jours après qu'on leur a remis la documentation.

Lorsqu'une requête n'est pas accordée au total, le vétéran est mis de la décision et des raisons qui l'ont motivée. On lui fait savoir en même temps jusqu'à quel point il peut procéder plus avant avec sa réclamation.

Il peut renouveler sa requête devant la commission et obtenir gratuitement l'aide du bureau des vétérans du ministère. Des avocats qualifiés, ayant une expérience profonde dans la procédure et la loi des pensions, les aideront à préparer leurs réclamations. Le requérant peut aussi obtenir l'assistance de bureaux des services ou d'organismes d'anciens combattants ou encore choisir son propre avocat, mais à ses dépens cette fois.

S'il n'est pas en mesure d'établir sa réclamation, il peut demander de comparaître personnellement devant une chambre d'appel de la commission siégeant dans sa propre localité.

Un deuxième rapport sur l'affaire d'espionnage

(Par George Kitchen.)

Ottawa, 15. (P.C.) — Selon la déclaration qu'il a faite lui-même hier, le premier ministre Mackenzie King devra déposer aujourd'hui aux Communes le second rapport intérimaire de la commission royale d'enquête sur l'espionnage. Ce rapport sera suivi lundi d'une déclaration de M. King sur la situation générale.

M. King a précisé hier, à l'ouverture de la session, que le rapport avait été remis au gouverneur-général et qu'il espérait pouvoir le déposer aux Communes aujourd'hui.

On apprend non officiellement que la commission identifiera d'autres Canadiens comme membres du réseau d'espionnage qui est sujet à enquête depuis un mois. Neuf hommes sont encore détenus incommunicado alors que quatre autres personnes — deux hommes et deux femmes ont été accusés devant le tribunal et libérées sous caution.

Répondant aux questions des leaders de l'opposition M. King a dit qu'il comptait faire une déclaration lundi prochain et il a ajouté: "Je comprends, de fait je sais que la commission a présenté un second rapport intérimaire à Son Excellence le gouverneur-général. Ce rapport a été fait aujourd'hui et j'espère être en mesure de le déposer demain. La Chambre aura alors devant elle deux rapports de la commission avant que les faits soient offerts à la discussion générale de la Chambre."

A l'ouverture de la session, M King a déposé différents documents rendus publics depuis que l'enquête a été annoncée le 15 février, y compris le premier rapport intérimaire de la Commission qui identifiait comme membres du réseau d'espionnage les quatre personnes déjà accusées devant le tribunal.

En faisant ses déclarations, M King a répondu à M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., qui demandait si M. King avait quelque chose à dire au sujet de l'enquête et à M. John Bracken, chef du parti progressiste - conservateur, qui a posé cette question bien précise:

"Etant donné la procédure extraordinaire suivie par le gouvernement en détenant certains Canadiens incommunicado en rapoprt avec cette affaire, est-ce que le premier ministre ou le ministre de la Justice aura bientôt l'occasion de clarifier, si possible la justification de cette procédure?".

Peu après que l'affaire eût été soumise à la Chambre, le capitaine Gordon Lunan, 30 ans, fonctionnaire du service d'information canadien et un des quatre accusés, était libéré sous caution de $6,000., tandis que les deux accusés, Mme Emma Woikin, 25 ans, et Miss Kathleen Willsher, 40 ans, étaient libérées sous caution de $1,500 chacune.

Goering prétend avoir évité la guerre à la Suède

Nuremberg, 15. (P.A.) — Hermann Goering a déclaré, hier, qu'il avait préparé les coups les plus importants portés par Hitler, mais ajouta qu'il avait sauvé la Suède d'une attaque allemande et qu'il avait protesté contre l'occupation de la Tchécoslovaquie.

Il s'est présenté comme un nationaliste et non comme un criminel de guerre, au cours de son témoignage devant le tribunal international des criminels de guerre.

Au sujet de la Suède, il dit que l'Allemagne était au courant d'un plan anglo-français comportant non seulement l'occupation de la Suède mais l'interruption des expéditions de minerais suédois à l'Allemagne et une intervention aux côtés de la Finlande, alors aux prises avec la Russie. Le Fuehrer craignait que la Suède cédât aux demandes alliées et permit aux troupes britanniques de traverser le pays pour se rendre à l'aide des Finlandais.

J'assurai Hitler que je connaissais la nation suédoise et son roi et que la Suède défendrait sa neutralité en prenant les armes. La question fut ainsi réglée.

D'un certain point de vue, comme chef de l'aviation, je ne pouvais qu'approuver l'invasion de la Norvège. Cela donnerait des bases à mon aviation pour attaquer l'Angleterre. Le Fuehrer m'avertit trop tard, bien que l'aviation devait avoir un rôle considérable à jouer et les plans ne furent pas aussi bons qu'ils auraient dû être.

La somme d'argent qu'il aurait été prêt à verser à Quisling aurait été beaucoup plus considérable que celle qui lui fut payée plus tard par le ministère des Affaires étrangères d'Allemagne.

Au sujet de l'invasion des Pays-Bas, il admit que dès l'automne de 1939, Hitler commença de faire venir des troupes de Pologne en vue de l'attaque de la France. Ce qui l'empêcha immédiatement, ce fut sa responsabilité de chef politique. A une réunion de novembre 1939, on ne demanda l'opinion ni l'approbation d'aucun général. Le chef avait décidé. Cela mettait fin à toute discussion pour un soldat.

Développements de l'industrie de l'auto en Russie

Par Eddy Gilmore

Moscou, 15 (P.A.) — La Russie, qui développe un des plus grands réseaux routiers, ferroviaires, aériens et fluvieux du monde, augmente en proportion sa production de véhicules.

Si elle atteint son objectif dans le domaine de l'automobile, elle pourra très bien rivaliser avec l'Amérique du Nord non seulement dans la production domestique, mais aussi dans l'exportation à l'étranger.

Au début de la guerre contre l'Allemagne, la Russie possédait trois grandes usines modernes à Moscou, à Gorky et à Yaroslavl. A cette époque, l'U.R.S.S. se classait quatrième parmi les pays du monde qui construisaient des automobiles, la seconde au monde et la première en Europe pour la construction des camions.

La construction d'usines d'automobiles n'a pas été interrompue durant la guerre. De nouvelles usines dans l'Ourl et sur la Volga ont commencé à produire pour l'Armée.

On construit présentement de nouvelles manufactures à Dniépropétrovsk, en Ukraine, à Kautaisi, en Géorgie, à Minsk, en Russie blanche, et à Novosibirsk, en Sibérie.

Les usines actuelles sont agrandies. L'usine de Gorby entend doubler son rendement et construire mille voitures par jour en 1950. A Moscou et à Yaroslavl, on accusera un progrès pareil.

La machinerie de les usines est modernisée peu à peu sur une base presque quotidienne. Les Russes ont en vue d'utiliser complètement ou presque complètement la machine-outil automatique dans la construction des autos. La production des machines-outils en 1946 devrait être le double de celle de 1945.

Moscou n'adhère pas vite à la banque mondiale

(Par Sterling F. Green)

Savannah, Georgie, 15. (P.A.) — La plupart des délégués américains à la conférence monétaire internationale considèrent comme peu probable l'adhésion prochaine de la Russie à la Banque et au Fonds-mondiaux.

Certains prétendent que la Russie qui a un besoin urgent de fonds pour sa reconstruction, chercherait à obtenir l'assurance de prêts se totalisant à trois milliards de dollars ou plus, avant de trouver profitable de fournir sa souscription d'un milliard deux cent mille dollars à la Banque Internationale.

Fred M. Vinson, chef de la délégation américaine, manifeste un plus grand optimisme au sujet des la coopération soviétique, mais les autres délégués croient que Moscou attendra que la situation internationale s'éclaircisse, avant de placer des fonds dans cette institution internationale.

A tout événement, ils croient que la Russie ne se joindra pas à ces deux organismes beaucoup avant le 31 décembre, date qui marque l'expiration du délai accordé aux signataires des accords de Bretton Woods pour loger leur demande d'admission et protéger, du même coup, leur status de membres.

Pour ce qui est du fonds monétaire international, la Russie en a plus ou moins besoin. Ce fonds vise à stabiliser les valeurs courantes dans le monde et de parer ainsi aux dangers qui pourraient menacer le commerce mondial. Le rouble est stable sous l'économie contrôlée de la Russie et les exportations normales de la Russie sont faibles.

La Russie n'est pas, non plus, indispensable au fonds international, si ce n'est pour augmenter le prestige de cet organisme, car le monde achète peu de la Russie.

Pour toutes ces raisons, la Russie ne devrait pas, suivant l'opinion des observateurs, se montrer bien pressée d'entrer dans ces organismes internationaux.

Radio-Madrid à la défense de Churchill

Londres, 15. (P.A.) — La radio de Madrid est venue aujourd'hui à la défense de Winston Churchill tandis que la radio de Moscou continuait ses attaques contre l'ancien premier ministre britannique.

La station radiophonique contrôlée par le gouvernement espagnol a nié que Churchill n'ait proféré aucune menace contre Moscou dans son discours de Fulton, le 5 mars, et dit qu'une attitude agressive est beaucoup plus évidente dans les actes de la Russie que dans les paroles de Churchill.

"La Russie non seulement terrorise les petites nations mais menace aussi sérieusement les grandes puissances", a dit la radio de Madrid.

Le Parlement fédéral s'est mis au travail

(Par D'Arcy O'Donnell)

Ottawa, 15. (P.C.) — L'ouverture formelle du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône et la déposition du second rapport intérimaire de la commission royale qui enquête sur les activités du réseau d'espionnage soviétique au Canada devraient être les points dominants de la séance d'aujourd'hui à la Chambre des Communes. La deuxième session du XXe parlement a été inaugurée, hier.

L'adresse sera proposé par le capitaine Fernand Viau libéral de St-Boniface, que secondera le lieutenant-colonel R. H. Winters, libéral de Queens-Lunenburg. Les préliminaires de la séance incluront une adresse d'adieu au gouverneur-général.

Le premier ministre Mackenzie King a annoncé, hier, aux Communes, peu après l'ouverture officielle du Parlement, qu'il espérait être en mesure de déposer le second rapport de la commission royale avant le discours du capitaine Viau.

M. King a fait cette déclaration après que les sénateurs et députés eurent entendu le discours du Trône, lequel ne référait aucunement à l'enquête sur l'espionnage.

Le discours a été lu par le gouverneur-général qui, son terme d'office étant terminé, partira demain d'Ottawa. Plusieurs des mesures que le gouvernement sera appelé à approuver portent sur la reconstruction du monde et l'établissement d'une paix durable.

On n'a pas donné de détails, mais on s'attend à ce que ces mesures soient de nature à stimuler la production des vivres et à augmenter les exportations dans les pays que la guerre a ravagés et que guette maintenant la famine.

Plusieurs parlementaires ne considèrent pas comme très marquantes les mesures qu'on a annoncées en fait de législation intérieure. Ces mesures incluent la ratification du prêt, récemment annoncé de $1,250,000,000 à la Grande-Bretagne, la redistribution de la représentation aux Communes et les prévisions touchant la Marine, l'Armée et l'Aviation de temps de paix.

Les forces armées étaient représentées par des officiers supérieurs à l'ouverture officielle, laquelle a été marquée en majeure partie de l'austérité de temps de guerre. Les militaires portaient l'uniforme kaki de campagne, qui contraste grandement avec l'uniforme de gala porté en temps de paix. Les civils, qu'on avaient laissés libres de leur choix, portaient soit l'habit de gala, soit l'habit de rue.

Propositions de Wavell rejetées

Bombay, 15. (Reuters) — Le parti du Congrès a rejeté deux propositions du vice-roi, le vicomte Wavell, pour régler le problème des vivres au moyen d'un comité spécial, a-t-on appris, hier soir.

La situation actuelle n'alarme pas Truman

(Par John M. Higtower)

Washington, 15. (P.A.) — Le président Truman se montre optimiste et il déclare que l'on a raison d'espérer que les relations internationale extrêmement tendues et traublées vont s'améliorer et que tout tournera au mieux.

Il ne considère pas que la situation actuelle comporte d'aussi grands dangers comme plusieurs semblent le croire.

"Je ne suis pas alarmé par cette situation", déclara-t-il en permettant aux reporters de le citer directement" Je suis sûr que nous sortirons de cette impasse."

Deux autres personnages en vue de Washington ont fait écho à l'optimisme du chef du gouvernement américain, en dépit du fait que les autorités diplomatiques soient encore bien soucieuses au sujet des intentions ultimes de la Russie en Iran.

Le leader du sénat Alben Barkley, (Kentucky) a dit ce qui suit en guise de commentaire: "J'ai toujours été d'opinion que la situation n'était pas aussi mauvaise que les grosses manchettes des journaux le laissent voir."

Le sénateur Claude Pepper (démocrate de Floride) a déclaré aux reporters: "Je suit tout à fait d'opinion que l'on a trop insisté sur le mauvais côté de la situation internationale. Je crois que les gens qui agissent ainsi rendent un mauvais service au public."

Les leaders de la Chambre des représentants, sensibles à la tournure actuelle des affaires étrangères, ont travaillé en sourdine, dans le but de mettre un frein au flot de discours des représentants qui fustigent la Russie et d'autres alliés de guerre. Le temps n'est pas bien choisi, a déclaré l'un de ces leaders à un journaliste, pour "dénigrer la Russie".

Certains législateurs sont assez perplexes, quant au discours que Winston Churchill fera, ce soir, à New-York.

On discute beaucoup sur la raison véritable qui a incité Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, à canceller son projet d'assister à ce dîner en l'honneur de l'ancien premier ministre britannique. On a donné comme raison officielle l'urgence de certaines autres affaires. Toutefois, les législateurs ne sont pas sans songer à la violente réaction de Moscou au discours de Churchill, à Fulton, Miss., non plus qu'à la signification que les Russes peuvent donner à la présence d'un haut-fonctionnaire du gouvernement américain à un dîner où le grand homme d'état anglais prononcera un autre discours. M. Truman avait présenté M. Churchill à l'auditoire de Fulton, dans le Missouri.

Lors d'une conférence de presse, le président Truman a manifesté sa confiance dans l'amélioration des relations mondiales.

Le président fut littéralement bombardé de questions au sujet de la Russie, mais ses réponses ne furent en aucun temps compromettantes. Il a aussi nié tout projet de rencontre avec le premier ministre Staline ou avec le premier ministre Attlee, et il a déclaré qu'il n'avait eu aucun échange de communications entre lui et Staline au sujet de ce que les diplomates considèrent comme la situation alarmante autour de l'Iran, de la Turquie, de l'Iraq et de la Russie.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée.
865, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $5.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, vendredi, 15 mars 1946

Nos législateurs fédéraux au travail

Les communes ont repris le travail. Cette nouvelle session ne devrait rien avoir de terne même si le discours du trône ne nous apporte à peu près rien de neuf. On doit cependant retenir qu'il n'est pas optimiste car il appuie sur la famine dont le vieux monde est menacé et les complications internationales qui ont surgi ces dernières semaines. La paix est en danger si on ne trouve le moyen de remédier à la famine.

Les communes auront à se prononcer sur le prêt à la Grande-Bretagne, les barrières tarifaires; le maintien de contrôles nécessaires à prévenir l'inflation; la création d'une armée permanente; le remaniement des collèges électoraux, etc.

Maigre programme à première vue mais n'oublions pas qu'il est de la nature du discours du trône de se tenir dans le vague et de garder le silence sur les projets que le gouvernement soumettra aux Communes.

Le fait que la conférence entre Ottawa et les provinces est encore en cours suffirait à lui seul à jusstifier le squelette de besogne parlementaire qu'offre le discours du trône. C'est tout le problème des impôts et de leur répartition entre le fédéral et les provinces qui se discute à cette conférence et l'on conçoit fort bien que le gouvernement demeure dans l'incertitude et ne puisse en ce domaine préciser son dessein.

C'est au fur et à mesure que se déroulera la session et seulement après la prochaine réunion de la conférence que le gouvernement pourra déterminer sa politique fiscale.

Une quasi-famine permanente

Dans une récente conférence devant les membres de l'Association de l'amélioration des récoltes à Toronto, le Dr C. C. Hopper, économiste agricole au ministère fédéral de l'agriculture, rappelait que l'homme primitif passait la plus grande partie de son temps à chercher sa nourriture et à se défendre contre ses ennemis. La roue, le collier du cheval, la moissonneuse et la moissonneuse-lieuse représentent de grands progrès dans la production des vivres, mais pour les réaliser il a fallu des siècles et des siècles. Depuis un demi-siècle cependant on a marché à pas de géants dans l'amélioration des procédés techniques de production dans les pays les plus civilisés. Mais en dépit de tout cela on estime que, même dans les temps normaux, il y a plus d'un milliard d'être humains, c'est-à-dire les deux tiers de la population du monde, qui n'ont pas suffisamment de nourriture pour maintenir leur santé ou leur vigueur. Les trois quarts de la population du globe sont des cultivateurs et un bon nombre d'entre eux emploient encore les instruments les plus primitifs de production et de vente.

Tous ceux qui ont fait une étude des conditions mondiales estiment que si l'on pouvait appliquer la science et la technicologie moderne aux ressources du monde il serait possible de donner à tous les membres de la famille humaine une quantité suffisante de vivres et de vêtements pour leurs besoins ainsi que des logements. C'est la grande tâche que l'on a confiée à l'Organisme des vivres et de l'agriculture des Nations-Unies, désignée par les lettres OVA.

Il faudra naturellement bien des années pour que l'OVA accomplisse ses objectifs a déclaré le Dr. Hopper, mais le sommet vers lequel elle s'achemine est éclairée par une vive lumière. Elle ne pourra l'atteindre que si le monde entier s'intéresse à ces travaux. Il faut que l'OVA réussisse, parce qu'elle représente la vie et non la destruction, la sécurité et non la crainte, le bonheur et non la misère, la paix et non la guerre; le courage, la sincérité, la hardiesse dans l'action et l'union des efforts des gouvernements et des peuples lui permettront d'atteindre son but.

Il s'est fait plus de progrès au cours du dernier demi-siècle que dans les vingt siècles précédents, et ces progrès sont dûs principalement à la science. La science ne peut être mise en bouteilles, mais si elle n'est pas dirigée pour servir l'intérêt de l'humanité elle peut se dérégler et provoquer une destruction inconcevable. Partout dans le monde entier les investigateurs scientifiques insistent pour l'amélioration des relations entre les hommes, par la confance et la bonne entente mutuelle entre les individus et les nations, afin que la civilisation ne soit pas détruite par les mêmes instruments que ces investigateurs ont créé.

La question espagnole

Un groupe d'avocats catholiques de New-York a exprimé son mécontentement de l'attitude du "Département d'Etat" envers l'Espagne. Il lui reproche de se laisser guider par l'Union soviétique et protestent énergiquement auprès du président Truman. "Le seul vrai grief, disent-ils, qu'ont les inspirateurs de cette politique contre le général Franco, c'est sa victoire sur l'athéisme totalitaire. Il en a préservé son pays. Vaincue une première fois, la Russie veut se reprendre et fomenter de nouveau une révolution sanglante. l'Espagne a été durant des siècles le bastion de la culture chrétienne. Il ne faut pas qu'elle devienne une autre Pologne, dépouillée de ses valeurs spirituelles. La conscience chrétienne demande qu'on laisse la destinée de l'Espagne entre les mains des Espagnols."

Des protestations se sont aussi élevées aux Etats-Unis contre une résolution de la Fédération Américaine du Travail demandant à l'Etat d'accorder une reconnaissance officielle au gouvernement espagnol en exil. "C'est une honte que la F. A. T. appuie le gouvernement qui lorsqu'il était au pouvoir a foulé aux pieds les droits les plus sacrés et la liberté même du travail."

Une oeuvre utile

James T. Shotwell, un écrivain américain, a consacré un ouvrage intéressant aux problèmes internationaux de l'heure. Une version française de son livre s'imposait. Brentano de New-York vient de la publier.

D'origine canadienne, cet éminent universitaire a, pendant près de quarante ans, professé l'histoire à l'université Columbia. "Ses travaux sur l'établissement de la paix future reposent donc, comme l'écrit M. Robert Tanger, sur une connaissance des lois permanentes qui règlent les actions et réactions des hommes à travers le temps et l'espace."

Au cours d'une étude très fouillée, James T. Shotwell expose les conditions propres à assurer au monde une paix durable, un équilibre politique et économique stable, une organisation mondiale, enfin, qui tienne compte des justes aspirations des individus et des peuples. De la manière dont ceux-ci se préparent à régler leurs problèmes intérieurs et internationaux dépend le maintien de la paix future. Voilà "la grande décision". Ces derniers mots "La Grande décision" constituent le titre de la traduction française. Quel titre pouvait mieux suggérer la gravité de ces multiples problèmes qui assaillent aujourd'hui le monde à un tournant décisif de son histoire?

Avant comme pendant la Conférence de San-Francisco, le professeur Shotwell a souvent été consulté sur plusieurs questions inscrites au programme des délibérations: c'est dire l'autorité qui s'attache à son nom. Aussi tous ceux qu'intéressent les questions internationales se doivent-ils de connaître cet ouvrage du professeur Shotwell.

La ration du beurre

La ration de beurre pourrait être reportée à six onces — elle est actuellement de quatre — déclare l'administrateur de la Commission des Prix.

Qu'importe qu'elle soit de quatre, six ou huit! L'essentiel c'est qu'il y ait du beurre pour honorer les coupons. Ce serait beaucoup plus simple de dire: "Il n'y a que tant de beurre en disponibilité. Cela représente tant de coupons de tant d'onces... et vous aurez ce à quoi vous avez droit".

Mais non. La Commission continue à déclarer un coupon valide à telle date, puis un autre. Tout cela c'est du chiqué: s'il n'y a pas de beurre qu'on ait donc la franchise d'agir en conséquence.

Franchement la Commission s'adonne trop au bourrage de crâne. Un tel procédé ne saurait améliorer la situation. Loin de là: il l'empire.

En lisant les journaux

Trait d'humour soviétique

Le Bien Public, Trois-Rivières. — M. Staline s'est dit: "Nous allons procéder à des élections libres et le monde verra bien que nous sommes de vrais démocrates, que chez nous, même si la démocratie est fortement dirigée, le peuple reste maître de ses destinées."

Donc il y a eu des élections en Russie. Première particularité: Les trois-quarts des candidats représentaient le seul et unique parti politique autorisé en Russie: le parti communiste. L'autre quart était cependant formé de candidats libres, mais appuyant le gouvernement. Deuxième particularité: les électeurs n'avaient pas le choix entre deux candidats, mais comme il n'y en avait qu'un seul par soviet, ils devaient l'accepter ou le rejeter.

L'euphémisme sur lequel repose cette formule d'élections démocratique n'a pas paru trop épais aux propagandistes soviétiques, puisqu'ils en ont fait un article d'exportation. M. Staline a même dit dans un de ses discours électoraux que le monde aurait bientôt la preuve que toute la Russie libre endossait la politique de son gouvernement.

Habitué à aire acfcréditer les plus lourds mensonges auprès d'une opinion sapée et inexistante, M. Staline a l'air de s'imaginer que le monde entier est peuplé de Russes nés et confits dans sa grossière propagande.

On a tellement répété à M. Staline, pendant et après la guerre qu'il était un grand démocrate qu'il a fini par le croire. De là une tranquille assurance, une quiétude et un optimisme d'où naissent certaines formes d'un humour qui n'a pas l'heur de faire sourire bien du monde.

Ce que nous sommes

L'Evénement-Journal, Québec — Aux quatre coins du continent, la survivance française établit ses rameaux vigoureux; elle ne compte plus ses légions qui sont allées au loin accomplir le miracle canadien, qui la remplit d'une légitime fierté. Partout, les rejetons du vieux Québec manifestent une surprenante vitalité; attachés fermements à leurs origines, ils restent solidaires de la province-mère, qui les couvre encore de son aile tutélaire. N'est-ce pas nos compatriotes de l'Ouest qui ont récemment sollicité son appui pour établir un poste de radio de langue française, et la souscription a récolté $150,000. Dans l'ancienne Acadie, l'oeuvre de la presse a recueilli chez nous des dizaines de milliers de dollars; et en Nouvelle-Angleterre, les échanges culturels ne servent-ils pas les meilleures causes? Notre race plonge ses racines profondes dans le sol d'Amérique, qui est devenu son domaine et sa gloire; l'an dernier, les naissances vivantes ont dépassé le chiffre-record de 100,000, et à cette allure il s'écoulera peu de générations avant que l'élément français reprenne la prépondérance que l'immigration massive lui a enlevée au cours du siècle dernier . . .

Le vieux rameau de Québec est loin d'être desséché et stérile; le Canada doit compter sur lui et avec lui.

Le spectre de la faim

Montréal-Matin, Montréal — Le monde entier est menacé de la famine. Même dans les pays les plus riches, comme le Canada et les Etats-Unis, les autorités s'inquiètent et il a fallu et il faudra encore adopter des mesures radicales pour l'éviter. Cela étonne beaucoup les gens qui avaient accordé foi à ceux qui promettaient l'abondance pour le lendemain de la guerre. Mais le phénomène n'est pourtant que naturel. La famine fait toujours partie du cortège de la guerre et quand la guerre est mondiale, la famine aussi risque d'être mondiale.

D'ailleurs la société a tout fait jusqu'ici pour provoquer la famine. Dans les pays d'Europe, au lieu de se remettre au travail on a préféré se battre entre frères. En Amérique, au lieu de reprendre la production de paix, on a préféré la grève. L'Etat, au lieu d'encourager le travail, a encouragé la paresse et a puni et puni de plus belle celui qui travaillait, celui qui économisait, celui qui voulait faire prospérer son pays tout en prospérant lui-même. L'agriculture, base de l'alimentation, a été négligée. On n'a pas du tout songé à améliorer le sort du travailleur agricole, ne pensant qu'au salaire du travailleur industriel. Aujourd'hui, l'équilibre est rompu.

Le spectre de la faim plane au-dessus des population, mais le monde l'a provoqué.

Celui que Moscou n'aime pas

Le Canada, Montréal.—M. King, pour décrié qu'il soit chez les Soviets et les Rouges de l'Internationale, n'en est pas moins aux yeux des Canadiens, ses compatriotes, un homme d'Etat d'une très grande stature intellectuelle, un patriote convaincu, un sociologue combatif, dont les actes administratifs, en législation ouvrière, pensions, allocations, assurance-chômage, asurance-santé et autres lois et projets sont des constructions honorables dans une société libre où la vie vaut la peine d'être vécue.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Côme-Séraphin Chevrier

(1650-178)

(1798-1885)

Côme-Séraphin Cherrier naquit à Repentigny, le 22 juillet 1798. Il fit ses études au collège de Montréal et se lança très jeune dans les mouvements politiques dirigés par Papineau. Jouissant de la protection de Denis-Benjamin Viger, il s'initia au droit dans le bureau de ce dernier et fut, le 25 août 1822, admis à la pratique de la profession légale. Il entra en société successivement avec Louis-Michel Viger, surnommé le Beau-Viger, puis avec Charles Mondelet, A.-A. Dorion et Wilfrid Dorion, qui plus tard remplirent les fonctions de juge. Il représenta à l'Assemblée législative le comté de Montréal, en 1836 et 1837, collabora aux journaux réformistes et fut emprisonné à cause de ses affiliations politiques. Il défendit Ludger Duvernay devant les tribunaux. Ses talents d'avocat lui valurent à plusieurs reprises des témoignages de haute distinction. Il fut bâtonnier, conseil de la Reine et l'Université de New-York lui décerna le titre de docteur en droit. Il refusa trois fois les fonctions de juge et déclina également l'honneur attaché au titre de juge en chef du Bas-Canada, qu'on lui offrit en 1863. Durant soixante ans, M. Cherrier fit partie du barreau de Montréal, respecté de ses confrères, vénéré de toute la population. Il collabora notamment à l'Echo du Cabinet de lecture paroissiale et publia quelques mémoires, notamment sur la tenue seigneuriale, en 1865. Il occupa, en 1852 et en 1853, les fonctions de président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Il mourut, le 10 avril 1885, à l'âge de 87 ans.

Entre Canadiens de bonne volonté

Le Congrès des Relations industrielles

J'ai eu lundi le plaisir d'assister à une bonne partie du premier Congrès des Relations industrielles organisé par la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval et qui avait lieu au Château Frontenac. Plus de deux cents personnes représentant les patrons, les employés, les services administratifs et le monde sociologique ont écouté religieusement des conférences à la fois savantes et pratiques, puis certains échanges de vues auxquels a donné lieu cette abondante semence d'idées saines.

Les présidents de séance et les conférenciers étaient Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, le R. Père Georges-Henri Lévesque, O.P., doyen de la Faculté des Sciences sociales à l'Université Laval, M. Anatole Désy, président du Conseil supérieur du Travail, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, M. Abel Ratté, président du Comité conjoint de l'industrie de la construction, M. Léonce Girard, secrétaire du Comité paritaire de l'industrie de la chaussure à Montréal, M. Jack Latter, directeur du personnel à l'Anglo-Pulp, le Dr Lucien Brouha, chef du département d'hygiène et le physiologie appliquée à l'Université Laval, M. le juge Thomas Tremblay, président de l'Office de l'Electrification rurale, Mtre L.-P. Pigeon, professeur aux facultés de Droit et des Sciences sociales de Laval, l'honorable Antonio Barrette, ministre provincial du Travail et M. Jef Rens, sous-directeur du Bureau International de Travail.

Les conférenciers, tous des spécialistes, ont vivement intéressé l'auditoire, en lui apportant des précisions et des synthèses dont il était friand. L'atmosphère ne pouvait être meilleure, les auditeurs étant recrutés parmi ceux de nos concitoyens qui connaissent le mieux l'importance majeure et la cvroie nature des relations industrielles et qui, pour cela éprouvent le besoin d'en connaître toujours davantage.

Un tel état d'esprit correspond merveilleusement au but poursuivi par l'Université Laval, spécialement par la Faculté des Sciences sociales et son infatigable doyen, le R. P. Levesque.

Aussi tous les participants à ce congrès se félicitaient-ils, en se séparant, du travail utile accompli durant la journée.

Plusieurs de ceux qui ont entendu ces délibérations inspirées de l'esprit le plus manifestement social souhaitaient voir le même souffle généreux s'étendre non seulement à tous les milieux industriels, mais aux domaines des relations entre races et entre peuples.

Rien autre chose qu'un tel retour au bon sens, à la charité chrétienne et à la compréhension mutuelle ne peut assurer le salut d'un monde entouré des nuages les plus sombres et les plus menaçants.

Aussi la société doit-elle se compter heureuse de voir l'Université accomplir si pleinement sa mission en faisant rayonner la fécondité du haut savoir sur le domaine des relations industrielles et professionnelles, où se joue la paix des classes et, par ricochet, la paix des peuples.

Quand les élites se penchent ainsi vers toutes les classes pour leur enseigner la justice, la tolérance et la paix dans l'ordre, pour cultiver dans l'individu les sentiments indispensables à l'homme, au chrétien et au citoyen, on espère que les multiples maladies engendrées par la démagogie d'en haut et d'en bas seront enrayées à temps et que l'Humanité sortira victorieuse de ses épreuves présentes.

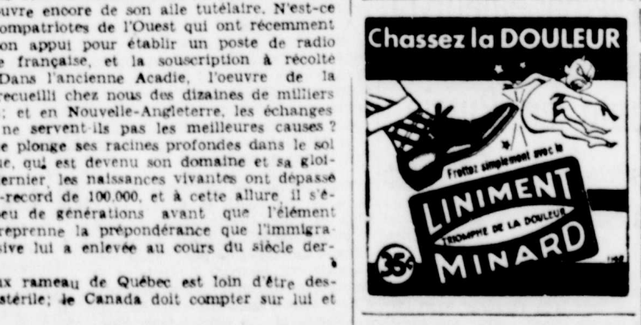
Lorsque les événements causent autant d'inquiétude et d'angoisse qu'en ce moment, on reconnait les âmes fortes aux lueurs d'espérance qui illuminent leur vnsage malgré la plus grande complexite des choses et le plus déprimant pessimisme des faibles.

Des initiatives réussies comme celle du Congrès des Relatins industrielles sont bien de nature à mettre de l'espérance dans les coeurs en même temps que de la lumière dans les esprits.

Demain ou tout prochainement, je soulignerai quelques passages de certaines conférences, entre autres celle du R. P. Lévesque.

A la vérité, tout cet enseignement mériterait d'être porté à la connaissance des esprits sérieux car c'est l'éducation, si on a le courage de la faire assez vite et assez correctement, qui permettra à notre peuple et aux peuples du monde entier de se sauver eux-mêmes, en ces heures chargées des menaces les plus terrifiantes. Voilà pourquoi je souhaite qu'un tirage assez considérable permette à un grand nombre de Canadiens de bonne volonté de se procurer, dans quelques semaines ou quelques mois, le volume compte rendu de ce congrès. Ainsi, la lumière jaillirait loin autour du boisseau.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'OPINION LIBRE, service de réaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry Québec.)



PROVINCE DE QUEBEC
Cité du Cap-de-la-Madeleine

AVIS PUBLIC

Je soussigné, J. Edouard Biron, trésorier de la Corporation de la Cité du Cap-de-la-Madeleine, donne par les présentes avis, que le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 1946 est maintenant complété et déposé à mon bureau où toutes les personnes, tenues au paiement des sommes y mentionnées, sont requises d'en payer le montant dans les vingt jours qui suivent le présent avis: suivant la Loi des Cités et Ville, S.R., 1941, C. 233, Art. 540.

Donné au Cap-de-la-Madeleine, ce quinzième jour du mois de mars 1946.

J.Edouard Biron,

Trésorier de la Cité

La reprise des activités à la Villa du Rosaire

Nicolet, 14 (D.N.C.) — La Villa du Rosaire, maison de retraites fermées, dirigée par les RR. PP. Montfortains, reprenait le 8 février, ses activités suspendues depuis le 21 décembre 1945.

Le premier groupe de 1946 fut, suivant une tradition qui s'établit, celui de la J.A.C. diocésaine, au nombre de 31.

Le dernier soir, il y eut un forum très animé sous la direction des Pères de la Villa. Le Rév. Père Hodson, un véritable ami des jeunes, fut le prédicateur de ce groupe.

Les aînés de l'U.C.C., sont aussi depuis plusieurs années des habitués de la retraite sociale de la fin de janvier. Pour certaines raisons majeures, cette retraite fut retardée de quelques jours, cette année.

Cinquante-six directeurs ucéssistes participèrent à cette retraite et représentèrent 47 paroisses du diocèse.

Le 30 janvier au soir, Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, rehaussa de sa présence le forum tenu sur l'établissement des jeunes. D'intéressants points de vue furent apportés que Son Excellence appuya fermement, notamment de donner de bonne heure ux enfants un idéal, et particulièrement celui de devenir un jour propriétaires. Il fut suggéré à cette fin, de laisser assez tôt aux jeunes quelque responsabilité sur la ferme.

La clôture de cette retraite fut aussi présidée par Son Excellence qui voulut bien célébrer la messe dans la chapelle de la Villa.

M. Benjamin Manseau, président diocésain, remercia Son Excellence de l'intérêt qu'elle portait depuis toujours à la classe agricole.

Le 6 janvier, le personnel de la Villa prêcha, en diverses paroisses, pour amorcer les groupes de la saison: le P. Chagnon à Saint-Grégoire, le P. Nadeau à St-Célestin, le P. Hodgson à St-Wenceslas.

A la fin de février 1946, le mouvement comparatif des retraites fermées à la Villa du Rosaire était comme suit: 1945, hommes et jeunes gens, 526; dames et demoiselles, 175, total, 701. Année 1946, hommes et jeunes gens, 512; dames et demoiselles, 257. Total 769.

Horaire des prochaines retraites fermées: du 16 au 18 mars pour les dames de la ville; du 26 au 29 mars, du 2 au 5 avril, du 9 au 12 avril et du 13 au 15 avril, pour hommes et jeunes gens; du 17 au 20 avril pour les professionnels.

Pour plus ample information s'adresser au R. P. Henri-M. Guindon, s.m.m. supérieur de la Villa du Rosaire. Tél. 238.

Félicitations à Mgr Maurice Roy

Yamachiche, 15 (D.N.C.) — Le prêtres du vicariat forain d'Yamachiche ont adressé leurs félicitations à Mgr Maurice Roy évêque élu des Trois-Rivières.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)



Voici, mais la prochaine fois, veuillez avertir le bureau de Washington qu'il vaut mieux ne pas compter sur moi comme source de revenu

Finance record de la C. S. de Drummondville

La commission scolaire de Drummondville détient maintenant le record de finance à bon marché dans la province de Québec. Samedi soir, cette corporation a vendu à Anderson & Company, de Toronto $10,000 d'obligations à 3% série quinze ans, au prix de 102.23. Cela représente un loyer moyen de 2.705%, soit le plus bas encore consenti à une municipalité ou à une commission scolaire du Québec pour de l'argent emprunté pour une période de quinze ans.

Quatorze maisons de placement et banques avaient envoyé des soumissions, A noter que toutes les soumissions reçues, moins une, étaient en haut du pair dont neuf à plus de 101 et deux à plus de 102.

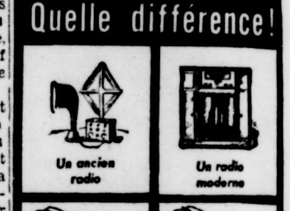
Depuis le début de l'année, sept corporations municipales et scolaires de la province ont vendu des émissions 3% dont six furent adjugées en haut du pair. Cela indique que la tendance se continue nettement à la baisse pour l'intérêt sur les emprunts municipaux et scolaires.

Voici la liste des soumissions envoyées pour l'émission de Drummondville scolaire:

	3%
Anderson & Company	102.23
Bell, Gouinlock & Co., Ltd	102.125
The Wood Gundy Corporation	101.78
Mills, Spence & Co., Ltd	101.75
A.E. Ames & Co., Ltd	101.60
The Dominion Securities Corp.	101.397
Gairdner & Co., Ltd	101.386
Banque Canadienne Nationale	101.30
Nesbitt, Thomson & Co. Ltd	101.014
L.-G. Beaubien & Cie, Ltée	100.912
Caisse Populaire St-Frédéric	100.90
René-T. Leclerc, Inc.	100.65
Clément, Guimont Inc.	100.28
Paul Gonthier & Cie, Ltée.	99.825

Les nouvelles obligations portent la date du 1er novembre 1945 et elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école. La dernière finance de Drummondville Scolaire avait été faite en décembre 1942, alors que la corporation avait vendu $50,000 de titres à 3½% séries de 20 ans à 99.50, soit un loyer de 3.553%.

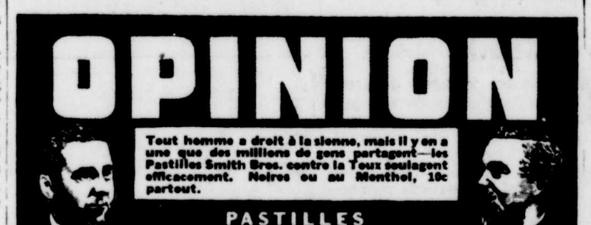
Quelle différence!



LA PAL CONCAVE est une lame différente, moderne, pour un rasage différent, moderne. Flexible dans le rasoir, elle suit les contours du visage et rase les poils de barbe avec la légèreté d'une plume. Essayez-la aujourd'hui même.



OPINION



Tout homme a droit à la sienne, mais il y en a une que des millions de gens partagent—les Pastilles Smith Bros. contre la Toux soulagent efficacement. Noires ou au Menthol, 10c partout.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

MARQUE DEPOSEE

Attention, aviculteurs...

Bientôt, vous recevrez vos poussins. Réduisez vos pertes au minimum et faites-en des sujets forts et vigoureux en leur servant notre moulée de Début "CARONA" 18%

Moulée à poussins "Début" 18%

"CARONA"

Augmentez la production de vos pondeuses avec notre moulée de ponte "Carona" 18 p.c. ou 20 p.c.

REPRESENTANT REGIONAL

Comptoir St-Maurice

TROIS-RIVIERES



LE SURHOMME



TARZAN — Le village hostile — par Edgar Rice Burroughs



Réal Pelletier — CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472, RUE NOTRE-DAME — TEL. 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 15 MARS 1946

Il est payant de maganiser chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Un octroi de $150,000. pour construire un hôpital au Cap

Entente entre la Three Rivers Grain et la Commission scolaire

La Commission Scolaire des T.-rivières a, lors de sa dernière séance, décidé d'accorder à la Three Rivers Grain and Elevator les mêmes conditions que la corporation de la cité des Trois-Rivières, fixant à $233,000. la valeur imposable des biens de cette compagnie pour les fins scolaires, pour la période de 1940 à 1950 inclusivement. La valeur réelle de la compagnie devra cependant être portée au rôle d'évaluation.

La décision ne s'applique qu'au terrain, à la bâtisse de l'élévateur, à la machinerie et à la bâtisse servant de bureau. Quant au hangar, dont la valeur réelle est fixée par la présente loi à $247,500. pour l'année 1946, il sera exempté de taxes dès son acquisition par le gouvernement fédéral ou sa démolition avec effet rétroactif au premier janvier de l'année de son acquisition par le fédéral ou de sa démolition, sauf les droit de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières contre tout occupant à titre autre que celui de propriétaire; s'il n'est pas acquis par le gouvernement fédéral ou démoli, il restera soumis, indépendamment des autres immeubles de la compagnie, aux fois et règlements ordinaires concernant l'évaluation et la taxation.

Cette entente ratifiée par une résolution sera annexée au bill de la cité des Trois-Rivières par lequel on demande à la Législature de ratifier l'entente intervenue entre la corporation et la Three Rivers Grain and Elevator.

Voici le texte de la résolution:

ATTENDU que Three Rivers Grain and Elevator Company Limited est portée au rôle d'évaluation de 1946 comme propriétaire d'immeubles en la cité des Trois-Rivières évalués à la somme de $881,700.00 comprenant élévateur à grain et machinerie, bâtisse du bureau et hangar dont il est question ci-après;

ATTENDU que la dite Compagnie demande à la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières que la valeur imposable des dits immeubles soit établie à $233,333.00 pour les années 1946 à 1950 inclusivement;

ATTENDU que des discussions et pourparlers nombreux ont eu lieu entre la dite Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières et certains représentants de la dite Compagnie et qu'une entente a été conclue suivant les termes et conditions ci-après énumérés;

IL EST PROPOSE PAR LE COMMISSAIRE LUDGER TELLIER

Que nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, à compter du 1er janviner 1946, la valeur imposable des immeubles actuels de Three Rivers Grain and Elevator Company Limited situés en la Cité des Trois-Rivières, pour le paiement des taxes scolaires, sauf les exceptions et modalités ci-après mentionnées, sera de $233,333.00 pour les années 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950. Leur valeur réelle devra cependant être portée au rôle d'évaluation;

Que les dispositions ci-dessus relatives à Three Rivers Grain & Elevator Company Limited s'appliqueront seulement au terrain, à la bâtisse de l'élévateur et la machinerie, et à la bâtisse servant de bureau. Quant au hangar, dont la valeur réelle est par la présente loi fixée à $247,500.00 pour l'année 1946, il sera exempté de taxes dès son acquisition par le gouvernement fédéral ou sa démolitioon avec effet rétroactif au 1er janvier de l'année de son acquisition comme susdit ou de sa démolition, sauf les droits de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières contre tout occupant à titre autre que celui de propriétaire; s'il n'est pas acquis par le gouvernement fédéral ou démoli, il restera soumis, indépendamment des autres immeubles de la dite Compagnie aux lois et règlements ordinaires concernant l'évaluation et la taxation;

Que la Cité des Trois-Rivières soit autorisée à inclure dans son BIIL No. 163, actuellement devant la Législature, les clauses nécessaires pour donner effet à la présente résolution quant aux taxes scolaires.

ADOPTEE.

CERTIFIEE VRAIE COPIE de l'original demeuré dans les archives de mon bureau.

Le secrétaire-trésorier,
J. U. Grégoire.

Programme de travaux et d'améliorations à l'étude

Lors de son assemblée spéciale tenue mercredi soir pour considérer les demandes de trois des syndicats municipaux, le conseil de ville a aussi étudié un programme d'améliorations et de travaux permanents dont le coût global se chiffre à près d'un million de dollars.

Les détails de ce programme ont déjà été publiés.

Cette liste préliminaire, dressée par l'ingénieur de la cité, M. Paul-Ed. Dufresne, d'après les demandes faites durant l'année par les membres du conseil ou par le public, servira de base à la préparation d'un programme de cinq ans revenus ou par le moyen d'un emprunt, si le conseil le juge à propos.

Le principal item de ce programme est la construction d'un égout collecteur au coût de $350,000. que la ville espère construire avec l'aide du gouvernement fédéral, cette année même, si ce dernier décide d'entreprendre des travaux d'après-guerre. Le projet a déjà été soumis aux autorités fédérales et tout particulièrement à M. Zéphirin Lambert, ingénieur-en-chef du programme de reconstruction d'après-guerre pour la province de Québec.

Une certaine partie de ce vaste programme de près d'un million de dollars figurera au budget de l'année 1946. La ville doit déjà pourvoir au paiement d'une somme de $145,000. de dépenses capitales représentant divers achats travaux et entreprises décidées l'année dernière. A cet item figurent par exemple, le puits Layne pour une somme de $28,000., l'achat d'un camion-pompe pour le département des incendies, au prix d'environ $10,000.; l'achat d'un camion Federal de $5,500.; l'achat d'un compresseur pour l'exécution de travaux d'égout, au prix de $4,000.; expropriation de la maison de la succession Duplessis et autres, $25,000.; l'achat de deux caisses-enregistreuses pour la traverse, $4,000.; modernisation du système de comptabilité du service de l'aqueduc, $10,000.; réfection de la Maison Martel, au coût de $6,000 à $7,000 et divers autres choses.

Il est possible aussi que la ville prévoit au budget l'exécution de certains autres travaux pour une somme de $40,000 ou $50,000.

Il ne s'agi pas là que d'une étude préliminaire en vue de la le22C,tH VpO'-ctotali-uwbert:05 E préparation du budget annuel.

Un marchand condamné à rembourser

Son honneur le juge F. X. Lacoursière a annulé un contrat de vente de charbon et obligé le vendeur à remettre l'argent à l'acheteur et à reprendre la marchandise qu'il avait vendue. Ce qui constitue une cause type, la première d'une série d'une vingtaine qui se dérouleront prochainement.

La demande avait été formulée par M. William Chartray, couvreur de cette ville, contre un marchand de notre ville.

La preuve révéla qu'en août dernier le demandeur commanda deux tonnes de charbon "stove" et que ce combustible fut livré le 11 septembre suivant, l'épouse de la demanderesse acquittant la facture au montant de $33. L'usage de ce combustible révéla par la suite que c'était du charbon de pierre, qu'on tentait vainement de faire chauffer.

La défense répliqua que les ordonnances obligeaient les marchands de combustible à remplir la moitié de la commande avec du bon charbon et l'autre moitié avec du charbon de qualité inférieure. C'est ce qu'il prétend avoir fait.

Mais le tribunal rétorqua que le vendeur était dans l'obligation d'avertir le client qu'il lui livrait de la marchandise de qualité inférieure. Il annula donc le contrat et condamna le vendeur à rembourser les $33 et à reprendre sa marchandise.

Me Jos. Marchildon C.R. occupait pour le demandeur.

qui pourra se réaliser à même les

LA PATIENCE EST UNE VERTU.... ! QUI EST TOUJOURS RÉCOMPENSÉE

Réception ce soir à l'occasion de la Saint-Patrice

Les Irlandais trifluviens célébreront ce soir le grand anniversaire de saint Patrice, leur patron. Cette fête du 17 février tombe sur un dimanche cette année; c'est pourquoi, les organisateurs ont décidé d'en avancer un peu la date pour la célébrer cette semaine.

Il y aura comme à l'ordinaire réception et soirée sociale.

Les représentants de nos principaux corps publics et de nos principales associations ont été invités.

La fête aura lieu au Château de Blois.

Les principaux organisateurs sont MM. A. Austin, président, et Joe Small, secrétaire.

M. E. Ferron acquiert l'immeuble Nassif

M. Eugène Ferron, de la maison P.-A. Gouin Enrg., a acquis l'immeuble Nassif, situé au coin des rues Saint-Maurice et Sainte-Julie. Cet immeuble apartenait aux Prévoyants du Canada.

Le contrat de vente a été signé devant M. le notaire J.-A. Trudel.

Encore à l'oeuvre à 91 ans



(Photo Le Nouvelliste)

Ces jours derniers notre photographe était assez heureux de pouvoir surprendre M. F. X. Thomas Berlinguet, ingénieur et arpenteur-géomètre, à son travail et celui-ci consentit de bonne grâce à se laisser photographier, ce qui, paraît-il ne lui arrive pas souvent. Cet infatiguable vieillard vient de compléter sa quatre-vingt-onzième année et entre aujourd'hui même dans sa quatre-vingt-douzième année. On ne surprend pas souvent des personnes de cet âge en train d'exécuter un travail aussi délicat que celui de donner le bornage et le niveau exact d'un terrain que l'on veut construire. C'est pourtant ce que faisait M. Berlinguet lorsque cette photo fut prise. Il était à borner le terrain de M. Aimé Vigneault, au coin des rues Loranger et Du Moulin au Cap-de-la-Madeleine.

On trouvera dans l'édition de ce jour un résumé de la féconde carrière de M. Berlinguet qui entre dans la soixante-dixième année de pratique de sa profession.

Un arpenteur-géomètre, M. Th. Berlinguet, célèbre ses 91 ans

M. F.X. Berlinguet, ingénieur et arpenteur-géomètre entre aujourd'hui même dans la quatre-vingt-douzième année de son existence.

Ce vieillard, qui exerce encore allegrement sa profession a une carrière des mieux remplies. L'on peut en juger par les quelques notes que nous avons pu recueillir.

M. F.X. Thomas Berlinguet est né à Québec le 15 mars 1855. Il fit ses études primaires et secondaires dans les écoles et les collèges de la vieille capitale. Il entra ensuite à l'Université Laval de Québec pour y suivre les cours de la profession qu'il voulait embrasser. Le 7 janvier 1877, alors qu'il n'était âgé que de 22 ans, il était reçu ingénieur et arpenteur-géomètre.

Le nouvel ingénieur se lança immédiatement dans la pratique de cette intéressante profession à laquelle il fit grandement honneur. Sa haute compétence le mit vite en évidence et le gouvernement fédéral lui confia la préparation d'une étude complète et très détaillée du hâvre de Québec.

L'année 1880 marque l'arrivé aux Trois-Rivières de M. F.X. Thomas Berlinguet. Peu de temps après son arrivée ici, le gouvernement fédéral lui confiait la tâche de préparer une étude élaborée de notre hâvre. Il faut admettre que l'on était plus que satisfait de son travail puisque les autorités du pays le nommèrent ensuite ingénieur du havre local pour lui accorder presque aussitôt une promotion et le désigner premier ingénieur ou pour mieux dire ingénieur en chef pour tout le district des Trois-Rivières.

M. Berlinguet fut pendant 40 ans ingénieur pour le département des Travaux Publics d'Ottawa. Qurante-six ans; c'est déjà toute une vie et pourtant pour M. Berlinguet ce n'est qu'une moitié de vie et encore!

(Suite à la page 7)

Retraites fermées

Yamachiche, (D.N.C.) 15—Une retraite fermée fut organisée pour les jeunes gens du vicariat forain de Yamachiche.

72 garçons des paroisses de Yamachiche, St-Barnabé, St-Sévère, Notre-Dame de Charette, St-Elie de Caxton, St-Thomas de Caxton et St-Etienne des Grès se rendirent à la maison Notre-Dame des Apôtres pour suivre les exercices de cette retraite.

La semaine suivante, ce fut le tour de 52 hommes des mêmes paroisses.

Malpropreté de la salle d'attente sur la rive sud

Au cours de la discussion qui s'est faite sur la traverse, au comité d'étude du conseil de ville, mercredi soir dernier, l'échevin Albert Durand s'est plaint de l'état de malpropreté dans lequel se trouvait la salle d'attente sur la rive sud.

M. Durand a rapporté au conseil un cas typique pour montrer jusqu'à quel point l'entretien de cette salle était négligé. Il a vu lui-même un chauffeur de taxi essuyer la vitre de l'horloge pour pouvoir y lire l'heure. Une épaisse couche de poussière recouvrait l'horloge au point d'obstruer la vue. "Ce n'est qu'un exemple, dit-il, je pourrais en citer bien d'autres."

Les membres du conseil ont admis qu'il y avait beaucoup de négligence et que l'on pourrait certainement faire mieux pour entretenir cette salle d'attente. Les toilettes son souvent dans un état répugnant. Des ordres ont été donnés pour corriger cette lacune.

Pertes par le feu de $3,936 en février

Les pertes par l'incendie se sont élevées à $3,936. au cours du mois de février, d'après un rapport du service municipal des incendies. Il y a eu 81 feux et commencements de feu durant cette période. Deux incendies, l'un sur la rue Cartier et l'autre sur la rue Hertel, absorbent environ 60 pour cent du montant des pertes.

En février de l'année dernière, les dommages causés par le feu s'étaient élevés au fort montant de $78,700. Il y avait eu 82 feux et entre autres le désastreux incendie du théâtre Rialto.

Au mois de janvier dernier les pertes ont été de $2,570. pour 70 feux.

Congrès de l'Association du bien-être en avril aux Trois-Rivières

Québec, 15, (P.C.) L'Association canadienne du bien-être aura un congrès provincial aux Trois-Rivières vers la fin du mois d'avril, ont décidé des membres de cette association sociale réunis à Québec.

Ce groupe de travailleurs du bien-être, représentant Hull, Montréal et Québec, s'est rendu à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour discuter des problèmes sociaux de leurs régions respectives.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé; M. l'abbé G. H. Levesque, doyen de la faculté de sciences sociales de Laval; le P. Guillemette, o.p., de Montréal; M Davis, chef de l'exécutif national; et Mlle Marie Hamel, d'Ottawa.

Le texte du discours du Trône lu hier à Ottawa

Voici le texte du discours du Trône dont le comte d'Athlone gouverneur-général du Canada, a donné lecture hier après-midi à l'ouverture de la deuxième session du XXe Parlement:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.

Il y a à peine plus de six mois que le Canada est sorti de six longues années de guerre. L'Agitation qui a suivi la guerre a créé de nouveaux problèmes pour les gouvernements de toutes les parties du globe. Un malaise général règne dans le monde. La faim, les privations et la souffrance sont devenues le partage de millions de personnes. Des millions d'autres, dont un grand nombre en exil sont sans foyer. Les problèmes qui se posent aux hommes d'Etat de chaque nation sont vraiment formidables.

Ce n'est qu'en fonction de la situation mondiale que tous nos problemes peuvent être envisagés sous leur vrai jour. L'avenir de notre pays, comme des autres, repose sur le succès qui couronnera l'oeuvre de la recontruction mondiale, et sur l'établissement d'une paix durable. Plusieurs des mesures que vous serez appelé à étudier au cours de la présente session porteront sur cet aspect plus général des affaires humaines.

Parmi les problèmes mondiaux qui exigent une attention immédiate, il n'en est pas de plus pressant que le ravitaillement des populations menacées de disette aigüe et, en certaines régions, de famine générale. L'espoir d'une reconstruction pacifique du monde est subordonné au problème de l'alimentation. La pénurie est actuellement très grande. En outre le problème ne se pose pas seulement pour les prochains mois mais pour quelques années. A moins qu'il ne satisfasse à ce pressant besoin le monde peut s'attendre à de graves désordres qui mettront en danger la paix elle-même.

Le gouvernement ne néglige aucun moyen susceptible de fournir à l'exportation le maximum de denrées alimentaires. Il encourage le plus possible le relèvement de la production. La gravité de la situation exige, de la part de toute la population canadienne, un effort conjugué et enthousiaste.

Le maintien à un niveau élevé de l'embauchage et du revenu national est au premier plan du programme ministériel. L'embauchage et du revenu national est au premier plan du programme ministériel. L'Embauchage, aussi bien que le revenu, est étroitement lié à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. les marchés d'exportation sont essentiels à l'emploi productif d'un très grand nombre de Canadiens.

Le gouvernement s'est constamment efforcé de rétablir les anciens marchés, d'en trouver de nouveaux et, en général, de développer le commerce extérieur du temps de paix. Afin de favoriser ce programme, il a mis à la disposition de plusieurs alliés de guerre les crédits additionnels à l'exportation votés à la dernière session.

(Suite à la page 8)

L'arbitrage reprend au Cap, cet après-midi

Cap-de-la-Madeleine, 15. (D.N.C.) —Le tribunal d'arbitrage reprendra ses séances à quatre heures cet après-midi après un ajournement de plus d'une semaine.

Lors de l'ajournement, la semaine dernière, l'on en était rendu au contre-interrogatoire, par Me Gustave Poisson, procureur du Syndicat des Institutrices, de M. Raoul Rocheleau, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire.

M. Rocheleau a été le principal témoin entendu au cours des dernières séances du tribunal et il fut pratiquement le seul témoin de Me Léon Méthot, procureur de la Commission Scolaire.

Cet après-midi, Me Poisson continuera à transquestionner M. Rocheleau et il est assez difficile de prévoir combien de temps cela pourra durer. On ne sait pas encore si certains témoins déjà entendus seront rappelés en contre-preuve.

Nous saurons probablement aujourd'hui si les deux procureurs feront un plaidoyer oral ou s'il préfereront déposer leurs conclusions par écrit devant le tribunal. De toute façon l'arbitrage tire à sa fin.

En marge de la déclaration faite par Me Léon Méthot, lors de la dernière séance du tribunal, en rapport avec le projet de convention collective, celui-ci nous a remis ce qui suit:

"Pour éviter tout malentendu au sujet de la déclaration que j'ai faite à la dernière séance je tiens à faire une mise au point: Comme certaines auraient été reconnues au préalable, je dois déclarer que dans le présent cas aucune clause n'a été acceptée par les Commissaires d'écoles qui n'ont reçu ce projet de convention qu'après le commencement des procédures de conciliation."

Par conséquent les arbitres auront à se prononcer sur chacune des clauses et décider si oui ou non elles doivent être imposées à la Commission Scolaire qui ne consent à aucune."

Les ententes entre Dominion Foils et le Cap ratifiées pour cinq ans

Québec, 15 (D.N.C.) — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a octroyé à la cité et aux commissaires d'écoles du Cap-de-la-Madeleine, hier matin, le pouvoir d'accorder une réduction de taxes municipales et scolaires, à une nouvelle industrie qui vient de s'installer dans la municipalité, la Dominion Foils Limited, pour une période de cinq ans. Il a également ratifié la décision de la majorité des électeurs propriétaires qui, lors d'un referendum, se sont prononcés en faveur d'un règlement municipal accordant une rémunération de $1,000 au maire et une rémunération de $500 par année à chacun des échevins, à partir de juillet 1945.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a piloté avec succès le bill du Cap-de-la-Madeleine devant le comité, avec la coopération de Me Léon Méthot, c.r., de Trois-Rivières, avocat de la municipalité. Me Jean Blais, c.r. représentait la compagnie Dominion Foils.

La demande originale du bill en ce qui concerne la réduction de taxes à accorder à la compagnie a été substantiellement modifée.

Me Jean Blais a demandé tout d'abord la ratification des contrats intervenus entre la corporation municipale du Cap et la Dominion Foils, d'une part, et entre les commissaires d'écoles du Cap et la Dominion Foils, d'autre part, aux termes desquels la compagnie ne devait payer que $3,800 de taxes municipales et $5,700 de taxes scolaires pendant une période de 10 ans.

"La Dominion Foils", a déclaré Me Blais, "c'est une compagnie nouvelle qui veut faire le laminage de l'aluminium. Elle a acheté les intérêts d'une autre compagnie, l'International Foils, qui, en 1939, avait obtenu une commutation de taxes pour 10 ans. En 1942, cependant, elle a cessé ses opérations et le fédéral s'en est emparé. Mais en 1945, des Canadiens ont acquis les intérêts de la compagnie et ont organisé une industrie qui non seulement s'occupera du laminage de l'aluminium mais fabriquera également des ustensiles en aluminium. Elle veut donc obtenir une réduction de taxes pendant 10 ans pour être en mesure de commencer avec succès ses opérations".

M. Bellemare a aussitôt fait observer que la municipalité et la corporation scolaire du Cap-de-la-Madeleine sont bien prêtes à aider la compagnie mais trouvent qu'une période de 10 ans pour la réduction de taxes est trop longues. Il a rappelé que l'International Foils avait obtenu, en vertu d'une loi de la Législature, en 1939, une réduction de taxes pour 10 ans. A cause de la guerre, elle n'a pu faire venir sa machinerie d'Europe et n'a pas commencé ses opérations.

(Suite à la page 8)

Conférence de l'abbé Tessier, ce soir, au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 15. (D.N.C.) —M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères de la province, sera le conférencier ce soir au souper-causerie annuel de la section locale de la J.E.C.

M. l'abbé Tessier a bien voulu accepter l'invitation du président régional, M. Jacques Lemarier, et il viendra traiter de l'orientation générale chez les jeunes.

Le souper commencera à six heures et demie dans la salle de l'Académie Pierre-Boucher et la conférence suivra. Comme complément à sa causerie, M. l'abbé Albert Tessier présentera à son auditoire plusieurs de ses plus intéressants films.

Tout comme l'an dernier, la J.E.C. a invité quelques personnalités de notre ville à son souper-causerie annuel.

Il est accordé par le ministre de la santé

Québec, 15. (D.N.C.) — "Je réalise plus que jamais l'utilité d'avoir des hôpitaux dans la province de Québec. Le problème de l'hospitalisation a besoin, chez nous, de nombreuses corrections. Nous avons fait beaucoup à ce sujet de 1936 à 1939, mais rien n'a été fait, dans ce domaine, de 1939 à 1945."

C'est ce que déclarait, hier après-midi, en la salle du comité des bills privés, l'hon. Dr Albiny Paquette, Ministre de la Santé et du Bien-Etre Social, devant une délégation d'environ 50 personnes venue du Cap-de-la-Madeleine pour demander un octroi pour la construction d'un hôpital dans cette municipalité.

La délégation a été présentée au ministre par M. Maurice Bellemare, député de Champlain. On y remarquait aussi la présence du sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre Social, le Dr Jean Grégoire, de l'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'Etat et de l'hon. Jean-Louis Baribeau, conseiller législatif.

M. Bellemare demande à l'hon. Paquette, au nom de la délégation, un octroi substantiel pour la construction d'un hôpital au Cap-de-la-Madeleine, qui comprend une population d'environ 15,000 âmes dont 90% d'ouvriers.

"Une communauté, déclara M. Bellemare, serait intéressée au projet que nous vous soumettons. Nous vous demandons un hôpital de 70 lits, lequel coûtera environ $325,000. Je dois vous déclarer que les révérendes soeurs sont disposées à placer une somme raisonnable dans la construction de cet hôpital.

L'hon. M. Paquette, en plus de ce que nous rapportons plus haut, déclara: "Depuis 18 mois que nous sommes au pouvoir nous avons fait tout ce que nous avons pu pour fournir des lits aux malades. Depuis 18 mois, mon département a construit ou est en voie de construire des hôpitaux dans la province pour environ dix millions. Nous nous sommes d'abord préoccupés des endroits éloignés comme, la Gaspésie. Je dois vous déclarer, qu'à chaque mois mon département doit payer seulement en billets, pour le transport des malades, par train venant d'Abitibi, une somme d'environ $3,000.

"Nous avons donc décidé de construire dans cette région d'Abitibi, trois hôpitaux. Et les travaux commenceront incessamment.

"Je viens de faire inscrire sur le feuilleton de la Chambre un bill à l'effet de mettre à la disposition des hôpitaux de la province une somme de dix millions pour combattre la tuberculose chez nous.

"Votre ville du Cap-de-la-Madeleine, de dire M. Paquette, doit avoir une hospitalisation qui lui est propre étant donné son importance. Je ne puis rester indifférent à la demande que vous me faites aujourd'hui. Nous allons vous accorder l'hôpital que vous demander. Dès l'an prochain, soit en 1947, vous pourrez poser la première pierre à votre édifice. Votre projet est mûri et raisonnable. Le gouvernement provincial vous accordera un octroi d'environ $150,000."

L'hon. Dr Marc Trudel, l'hon. Jean-Louis Baribeau et M. Irénée Rochefort maire du Cap-de-la-Madeleine, remercièrent le ministre.

Dans la délégation entre autre nous avons aussi remarqué en plus des personnes ci-haut mentionnées Me Léon Méthot, M. Alphonse Deveau, M. Paul Lemarié, M. Roméo Morrissette, ancien maire du Cap-de-la-Madeleine, M. Lucien Massicotte, M. Emery Massicotte, M. Maurice Lanouette, M. Emile Rivard, pour ne nommer que ceux-là.

Un comité décidera du site de l'hôpital du Cap

Québec, 15 (D.N.C.) — Les membres de la délégation du Cap de la Madeleine qui ont rencontré l'hon. Dr. Albiny Paquette, ministre de la Santé, hier, pour lui demander la construction d'un hôpital, ont tenu immédiatement après une réunion au cours de laquelle ils ont décidé à l'unanimité la formation d'un comité indépendant qui décidera du choix du site de cet hôpital. Toutes les paroisses et tous les groupes intéressés y seront représentés.

Voici comment sera constitué ce comité: le Dr. Perreault, président, le Dr. Pierre Lahaie, le Dr Maurice Bourgeois, le Dr. Hubert et le Dr. Cayer; M. Lucien Massicotte, président de la Chambre de Commerce sénior, M. Maurice Lanouette, président de la Chambre de Commerce junior, M. Richard Rochefort, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb; représentants des paroisses: Ste-Madeleine: MM. Lionel Larivière et Ernest Arseneault; St-Lazarre: MM Arthur Larivière et Henri Beaumier; Ste-Famille: MM. Ivanhoe Pronovost, et Armand Lemire; St-Odilon: MM. Sirois et Paul Poulin.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, et M. Irénée Rochefort, maire du Cap, sont membres ex-officio du comté mais n'auront pas droit de vote.

Le rôle de perception est déposé au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 15. (D.N.C.) —Comme on peut le voir par l'avis officiel qui est publié aujourd'hui même dans nos colonnes d'annonces, le trésorier de la ville, M. J. Edouard Biron, vient de déposer le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 1946.

Les avis publics à cet effet ont aussi été affichés dans les endroits publics réservés à cette fin.

Tout contribuable peut dès maintenant se présenter au bureau du trésorier et payer ses taxes pour l'année 1946.

Les comptes ne seront mailés aux contribuables qu'au cours du mois d'avril.

Ce matin une compagnie et un contribuable avaient payé leurs taxes de 1946. Ce sont la Wartime Housing Limited et Me Hervé E. Brunelle, M.P.

Plusieurs compagnies ont l'habitude de payer dans les dix jours qui suivent le dépôt du rôle et il en sera ainsi cette année.

CE SOIR
ASSEMBLÉE
générale
B. P. O. ELKS
Officiers à 8.00
Membres à 9.00
Cette assemblée est importante et on compte sur votre présence.
Le Haut Commandeur

Un marchand paie l'amende pour avoir vendu trop cher

Son honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix a condamné, hier, un marchand de notre ville, à une amende de $60.00 ou un mois de prison pour infractions aux règlements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Le prévenu fut trouvé coupable sous quatre chefs d'accusation, à savoir: a) d'avoir vendu au détail un produit du porc à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par la Commission des Prix; b) d'avoir vendu au détail des pommes de terre à un prix plus élevé que celui prescrit; c) d'avoir vendu au détail du poisson en conserves à un prix supérieur au prix maximum et d) d'avoir vendu au détail de la soupe en conserve toujours en contravention au prix maximum fixé par la Commission des Prix et du Commerce.

La plainte avait été déposée par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre pour le district, et Me Jules Biron occupait pour cette dernière.

Beau succès

Yamachiche (D.N.C.) — La séance organisée au profit des retraites fermées, a remporté un beau succès. La pièce intitulée "Margot", du Rév. Père Laurent Tremblay, O.M.I., fut interprétée par les actrices d'Yamachiche et fut très applaudie.

La fanfare dirigé par M. Sylvio Villemure exécuta plusieurs morceaux pendant les entractes.

Distribution de Margot:
Margot: Mlle Madeleine Panneton.
Mme Lemay: Mme René Corbeil.
Jeanne: Mlle Pauline Carbonneau.
Thérèse: Mlle Jeannine Milot.
Cédulie: Mlle Thérèse Guillemette
Léona: Mlle Gisèle Villemure.

EPARGNEZ SUR VOS ACHATS DE
- Meubles
- Poêles "McClary"
- Tapis, Prélarts
- Fournaises à l'huile "Duotherm"
- Fournaises circulatoires émaillées
- Radios, Laveuses
- Glacières à glace marque "Monarch"
- Glacières électriques
- Ameublements de bureaux pour professionnels et industriels, marque "Rols-Rim".

Plus beau choix - Bas prix
J. A. Alain
1251 Rue LAVIOLETTE
(près St-Maurice)
Tél. 5 4 4

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES
DANS NOTRE VOUTE
HERVE DUFRESNE
90, RUE ST-MARC SHAWINIGAN Téléphone 2885

LA PAGE DE
Grand'Mère SHAWINIGAN St-Tite
VENDREDI, 15 MARS
Bureau du Nouvelliste à Shawinigan: 53, DE LA STATION, Tél. 2500

135-136 rue St-Marc
J.A.W. MATTEAU
5¢ A $1.00
SHAWINIGAN tél. 3077

Les travaux du monastère du Christ-Roi commenceront le 19 mars

Construction de $250,000 M. Edgar Côté sera l'entrepreneur général

Shawinigan, 15. — On doit commencer mardi prochain, le 19 mars, les travaux relatifs à la construction du monastère des Pères de la Communauté du Très-Saint-Sacrement, qui ont charge de la populeuse paroisse du Christ-Roi.

Cette bâtisse coûtera environ un quart de million. La façade principale aura 120 pieds 4 pouces. Cette bâtisse se continuera en forme d'équerre avec une profondeur de 41 pieds 10 pouces, et une largeur de 36 pieds 4 pouces. Un couloir, de 34 pieds de longueur et de 13 pieds de largeur, d'un étage, reliera le monastère à l'église paroissiale.

La bâtisse aura quatre étages, y compris le sous-sol. Les fondations et la structure seront de béton armé. Le premier étage sera en pierre artificielle et les autres étages en brique. Le chauffage sera central, et à l'eau chaude. Les murs seront en plâtre, et les planchers en béton seront recouverts les uns de terrazo, les autres de bois dur. Cette bâtisse sera située sur la rue Notre-Dame, à côté de l'église paroissiale.

Les plans de la bâtisse ont été faits par M. Philippe Côté, architecte de Québec. L'entrepreneur général de la construction sera M. Edgar Côté, 2, rue Coutu, Shawinigan Falls. M. Côté est un jeune entrepreneur local, qui s'est particulièrement spécialisé dans la construction de structure de béton armé. Il exerce les fonctions de contremaître générale sur les travaux de construction de l'hôtel de ville. M. Edgar Côté fait partie de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Le contrat a été signé au nom de la communauté par le Révérend Père Charles Pellerin, s.s.s. supérieur et curé au Christ-Roi.

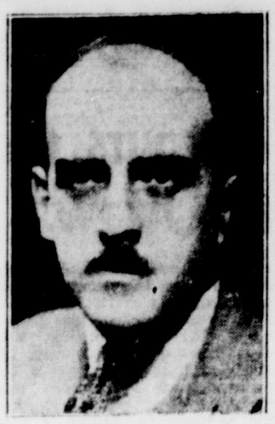
Les travaux d'excavation ont été fixés au 19 mars, fête de saint te date, à moins d'un contretemps Joseph, et ils commenceront à cet-nous a-t-on déclaré hier.

Remerciements à la Croix-Rouge

Shawinigan, 15. — M. J.-U. Courteau, secrétaire de la section de Shawinigan, de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, nous communique qu'il a reçu des familles François Gérard Gagnon et Garceau, éprouvées récemment par un incendie, une lettre de remerciements où ces familles disent combien elles ont été émues et réconfortées par l'aide que leur a fournie la Croix-Rouge, sous forme de vêtements et autres secours.

M. Jean Bruchési à Reflets dimanche

Shawinigan, 15. — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire [illegible] province de Québec, sera dimanche soir l'invité de la section winigan de la Société des Reflets, devant laquelle il prononcera une causerie intitulée "Les exploits judiciaires d'une héroïne canadienne."



M. Jean Bruchési

M. Bruchési est un historien, un écrivain et un conférencier fort goûté et d'une grande expérience. Il est des mieux connus et estimés dans le monde des lettres. La conférence qu'il prononcera dimanche soir devant les membres des Reflets sera certainement l'une des meilleures de la saison.

La soirée commencera à huit heures précises, et aura lieu à la salle de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception.

M. Bruchési sera présenté à son auditoire par M. Gérard Filteau, inspecteur d'écoles et lui-même auteur de plusieurs ouvrages historiques fort intéressants, et remercié par Me Jean-Claude Guillemette, jeune avocat de Shawinigan.

Belle soirée à la salle athlétique

Shawinigan, 15. — La soirée présentée mercredi soir par le Club Athlétique à la salle Williams, sous la direction de M. Marcel Thériault a remporté un beau succès.

Plusieurs combats de boxe ont eu lieu: entre Noël Paquin et B. Dufour; entre Zeff Morin et Al Billings; entre K.O. Cloutier et M. Thériault; entre Paul Robert, ancien gagnant des Golden Gloves, et Phil. Cossette; entre Slim De-Sorres et Alain Dufort.

M. François Lafrance agissait comme maître de cérémonie. Les arbitres furent MM. Wilfrid de Carufel et Clément Trudel.

M. Thériault, gérant du club nous annonce que, à partir du mercredi, 27 mars, des séances de boxe auront lieu régulièrement le mercredi, chaque semaine, au Club Athlétique. Ces séances se dérouleront à la salle Williams jusqu'à l'ouverture officielle de la saison de boxe à l'Auditorium municipal. D'excellents combats seront offerts à chaque séance.

Le lt-comm. Kimble illustre au Canadian Club l'aide fournie à l'invasion par la météorologie

Shawinigan, 15. — Le lieutenant-commandant G.H.T. Kimble un des plus éminents géographes et météorologistes de la Grande-Bretagne, qui a été l'un des experts ayant le plus travaillé à la préparation de l'invasion du continent européen et à plusieurs autres invasions des alliés, durant la dernière guerre, a prononcé mercredi soir devant les membres du Canadian Club de Shawinigan une conférence des plus intéressantes sur le rôle que les conditions météorologiques ont joué durant la dernière guerre. "Tous s'entendent dit-il, pour reconnaître que la température a joué un rôle de premier plan dans la conduite des événements des six dernières années. Elle n'a pas été un facteur essentiel seulement pour l'invasion du continent, mais pour chacun des événements relatifs à la guerre. Et il n'est pas exagéré de supposer que les manufacturiers d'énergie atomique pourront avoir besoin des météorologistes pour prévoir les effets atmosphériques que pourra avoir la production d'une telle énergie.

Donc, l'intelligence météorologique a souvent été aussi importante que l'intelligence militaire ou navale.

Il est certain que les tentatives d'invasion des Allemands en Grande-Bretagne ont été préparées avec le concours des meilleurs météorologistes du 3e Reich. C'est certainement aussi la température qui a dirigé l'incursion des vaisseaux de guerre allemands Scharnhorst et Gneisenau depuis Brest sur la Manche, à travers une mauvaise visibilité, faite de brume et de pluie, se dirigeant vers l'est. Ils ont pu, ainsi échapper à tout dépistage jusqu'à ce qu'ils aient atteint le pas de Calais.

Mais nos ennemis, continuait M. Kimble, n'ont pas toujours été aussi bien servis par la température. Une fois, par exemple, les Japonais dirigeaient un nimportant convoi sur Guadalcanal. Durant plus d'une journée, ils furent couverts par une brume épaisse, qu'ils croyaient devoir durer. Certains de mes amis Néo-Zélandais travaillaient cependant alors à un procédé entièrement nouveau, et prévirent que ce brouillard se disseperait rapidement. Le commandant allié organisa ses plans en conséquence.

Le temps redevint clair, en effet, et les Japonais subirent des dégats meurtriers.

Les Allemands se sont fait prendre eux aussi aux conditions météorologiques. Le 6 juin 1944, ils

(Suite à la page 5)

Québec Power vs Shaw. Power ici demain

Shawinigan, 15. — Le club de hockey Québec Power, qui vient de remporter le championnat de la ligue Industrielle de Québec, rencontrera samedi prochain, à l'Arena, le club Shawinigan Water and Power Co. dans la première joute d'une série de "home and home" pour l'obtention d'un magnifique trophée offert par un généreux sportman de Québec.

Le club "québécois", sous la direction de M. Beaudoin, arrivera à Shawinigan samedi à 5 hres p.m par le C.P.R. avec la réputation d'équipe redoutable et sera déterminée à vaincre l'équipe locale dès la première rencontre afin de s'assurer un avantage marqué pour la deuxième joute qui aura lieu à Québec le 30 mars.

De son côté, Alfred "Tarzan" Brouillette, ancien joueur de hockey, nous laissait savoir que ses équipiers sortiront tous leurs atouts et ne pêcheront pas par excès de confiance contre l'adversaire afin de remporter une victoire que tous les amateurs ambitionnent.

La rondelle sera mise au jeu par M. W.C. Stewart, surintendant des centrales génératrices de la S. W & P. Co. à Shawinigan Falls, accompagné des dirigeants de la même compagnie tels que MM. L McWilliams, L.B. Sterling et L. Lefebvre.

Entre chaque période, les spectateurs assisteront à une exhibition de patinage de fantaisie par les membres du Shawinigan Falls Skating Club, mettant en vedette les As du patin Landry et Lajoie et leurs élèves. Il y aura aussi quelques numéros de comédie par un groupe de comédiens de Québec qui accompagneront leur club à Shawinigan.

Le comité de réception mettra en pratique la devise de Shawinigan qui est "Fais bien ce que tu fais" afin de bien recevoir les quelques 20 visiteurs de Québec qui sont en majeure partie employés de la Québec Power Co. Ils auront l'occasion de visiter le "Pouvoir" et ses génératrices qui constituent le coeur de la compagnie Shawinigan à travers le Canada. Après le festival, ils seront reçus par les autorités et les joueurs de la S. W. & P. Co. à un banquet servi dans la salle des Chevaliers de Colomb. On entendra quelques allocutions de la part des invités d'honneur et le tout se terminera par une danse aux sons de l'orchestre de M. Bouchard, Hicks et Co.

Ce gala sportif où tout le monde en général est convié a été rendu possible grâce à la bonne entente existant entre les employés d'une part représentés par MM. John Panzl et Bruno Poudrier et les dirigeants de la compagnie S. W. & P. Co. d'autre part, MM. L.C. Sterling, W.C. Stewart et Llyod McWilliams.

Le public est invité à se rendre nombreux assister à cette partie de hockey qui est l'une des dernières ici cette saison. L'admission est à la portée de toutes les bourses et l'exhibition que fourniront les clubs en présence sera de première valeur. La partie commencera à 8.30 p.m. précises.

Voici l'alignement probable du S. W. & P. Co.: buts, Matteau; défenses, Brouillette, Boisvert, Lafond, Hould; avants, S. Ainslie, Phil. Isabelle, J. Giroux, B. Poudrier G. Poudrier, Paul Isabelle, C. Lajoie, R. Foucault, Vallée, Lafrenière, J.M. Frigon et L. P. Boisvert. Coach: Alfred "Tarzan" Brouillette; gérant: John Panzl. Arbitre: Marcel Poudrier.

Décès de M. Henri Philibert

Shawinigan, 15. (D.N.C.) — Nous apprenons avec un vif regret le décès de M. Henri Philibert, survenu hier, à l'âge de 52 ans, après quelques jours de maladie.

M. Philibert appartient à une famille bien connue, originaire de St-Elie de Caxton.

Il laisse dans le deuil ses frères: Emile (marié à Maria Lamy), Eugène (marié à Laura Gélinas) et Lionel (marié à Yvette Baribeau); ses soeurs: Révérende Soeur Marie de l'Enfant-Jésus, née Marguerite des Dominicaines du Rosaire, T.-Rivières, et Mlles Marie-Flore et Maria Philibert (cette dernière institutrice au collège St Sacrement, Shawinigan).

La dépouille mortelle est exposée au numéro 418 Frigon. Le service sera chanté lundi matin le 18 mars, à neuf heures, en l'église paroissiale du Christ-Roi. L'inhumation aura lieu à St-Elie de Caxton.

Les obsèques sont sous la direction de la maison Oscar St-Ours.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

Carnet Social

Shawinigan, 15. — MM. Claude et René Beaulac, fils de M. et Mme Wellie Beaulac, sont rentrés dans leur famille, après un voyage de plusieurs semaines en Floride.

M. Claude Beaulac retournera en septembre suivre un cours de quatre années en génie aéronautique à l'Université de Coral Gables, Floride, tandis que René Beaulac restera l'associé de son père dans ses affaires d'assurances.

M. J.-U. Courteau en voyage d'affaires à Montréal, ces jours derniers.

Le capitaine J.-M. Leblanc, ancien combattant du 22e, officier d'entrainement du Régiment de Joliette, de passage à Shawinigan il y a quelques jours, en visite d'inspection de la Compagnie "C".

Vol des plus audacieux à la bijouterie Béland

Shawinigan, 15.— Un audacieux vol avec effraction a été commis, au cours de la nuit de mardi à mercredi, à la bijouterie de M. L. G. Béland, avenue de la Station, par un ou plusieurs cambrioleurs, qui ont pris, en s'introduisant dans l'établissement, 31 montres représentant une somme de $930.50 et 63 bagues représentant une somme de $762, soit en tout un butin de près de $1700.

Le vol a été découvert, hier matin, vers neuf heures, par M. Béland, quand il a ouvert son magasin. M. Béland a trouvé toutes les boites et étuis par terre, le long du comptoir et en dessous. Il a immédiatement prévenu le sous-chef de la police municipale, M. Arthur Loranger, qui a immédiatement commencé une enquête.

On a découvert que les vitres du chassis double avaient été enduites de diachylon, de façon à amortir le bruit de la casse. En fait personne, chez les voisins, n'a entendu de bruit pouvant faire croire à quelque chose d'insolite.

On nous a déclaré hier que des développements intéressants étaient à prévoir dans cette affaire.

On se souviendra que c'est le deuxième vol perpétré en moins de deux ans à l'établissement opéré par M. Béland, conjointement avec M. Charles Dho, qui s'occupe de mercerie.

Les Chevaliers fondent le comité des Jeunes Colombiens

Shawinigan, 15. A l'issue de la soirée qui a marqué ces jours derniers l'initiation de cent-quinze nouveaux chevaliers, M. Francis Roy, grand chevalier local, a annoncé la formation d'un "COMITE D'AIDE AUX ENFANTS DES CHEVALIERS."

Ce comité ("C.J.C.") ou Comité des Jeunes Colombiens, sera sous la direction de M. Thomas Paillé, ancien grand chevalier du conseil local. Il s'occupera des enfants âgés de quinze, seize, dix-sept et dix-huit ans qui ne fréquentent pas les écoles. Le programme comprendra des cours du soir, de la culture physique, des loisirs.

M. Paillé, de par son expérience de l'enseignement, puisqu'il a été plusieurs années instituteur, saura certainement s'acquitter de sa tâche avec beaucoup de compétence et de succès.

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1039

MURRAY
WARREN
AVOCAT
69, 4ème Rue Tél. 2727
Shawinigan
Bureau du soir
540, 16ème Rue Tél. 3165
Almaville Haut

HOTEL ROYAL 1900
Cordiale invitation
aux touristes
aux voyageurs
35 chambres modernes
Cuisine canadienne
82, 4e Rue Shawinigan

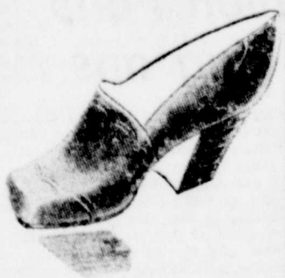

• HED - AKE •
soulage les maux de tête, rhumes, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles.
En vente dans toutes les pharmacies
Demandez un échantillon gratuit à
Pharmacie FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employez
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabriquant Dr Adj. DESCHESNES Shawinigan Falls.

Vente - Achat
Réparation - Echange

Caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffre forts, accessoires et meubles de bureau, accessoires et machines de bouchers, hôtels, restaurants, institutions, etc.
VOYEZ OU ECRIVEZ A
Shawinigan Cash Register & Supply
96, Rue Champlain Tél: 573
SHAWINIGAN

10 jours de vente de chaussures
Après Inventaire
Chez J. A. HOULE & FILS
Des AUBAINES POUR 10 JOURS


MESDAMES
Toutes nos lignes sont sacrifiées. Il vous paiera de venir à la vente, vous réaliserez des économies très appreciables.
Aubaines pour enfants

MESSIEURS
C'est le temps de vous procurer des chaussures de haute qualité à bon marché durant notre vente de 10 jours.
Aubaines pour garçons
NOUS OUVRIRONS BIENTOT UN NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES
de haute qualité pour le commerce de Pâques
J. A. HOULE & FILS
260 FRIGON SHAWINIGAN Tél.: 2463

LE PRIX DU MOBILIER
en
Acajou
dans l'annonce de
JOS. DROLET LTÉE
d'hier est de
$265.00
On voudra bien noter cette correction

PAUL LEMAY
Agent d'assurance
45-A, Mercier Tél. 794
SHAWINIGAN

J. WELLIE
ARBOUR
Représentant
Compagnie assurance-vie
EXCELSIOR
et assurances générales feu-vol-automobile et responsabilité publique
535, 18e Rue
Almaville-Haut
Téléphone 555

LUCIEN LAMBERT
comptable licencié
a) IMPOT SUR LE REVENU
b) VERIFICATION
• INDUSTRIELLE
• COMMERCIALE
• MUNICIPALE
• SCOLAIRE
Bureau: 68, 5ème rue, Shawinigan. Tel. 2688

Remerciements

La famille Gérard Thibeault

désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de leur fils,

JACQUES

âgé de 14 mois,

décédé accidentellement.



15 mars 1946

Mesdames
pour vos travaux de couture
voyez
GEO. GIGUÈRE
47, 4e Rue
Shawinigan
Tél. 2146

M. Trépanier
Optométriste-Opticien
Spécialiste de la vue
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal.
Bureau: 9 hres a.m. à 9 hres p.m.
Sauf les lundis et mercredis soirs.
PHARMACIE TRÉPANIER
25, 5me RUE SHAWINIGAN Téléphone 2797

Ainsi vous êtes difficile à habiller?
Venez voir samedi
M. Jimmy Milleli
spécialiste en confection pour messieurs. Vous choisissez une pièce d'étoffe à votre goût, M. Milelli prend vos mesures, il vous fait un essayage à son voyage suivant et vous avez une garantie assurée d'avance de satisfaction.

Quelques habits tout faits pour possession immédiate.
Invitation aux dames
Chaque semaine nous recevons des nouveautés, tout à fait dernier cri
• CHAPEAUX • MANTEAUX
• ROBES • COSTUMES
Accessoires
Tout pour vous plaire Mesdames
Gauthier & Gie
Confections pour DAMES ET ENFANTS
G & CIE
Fourrures
147 St-Marc

On fêtera le jubilé d'argent de la Rév. Sr Marie-Etienne en avril à l'Académie St-Bernard

Shawinigan, 15. Un anniversaire des plus significatifs sera célébré prochainement à l'Académie St-Bernard, alors que la Révérende Soeur Marie-Etienne, des Soeurs Grises de la Croix, célébrera ses 25 ans de profession religieuse.

Il est intéressant de signaler que la jubilaire enseigne depuis sa profession religieuse, et qu'elle a toujours fait la classe au cours préparatoire. Soeur Marie-Etienne a toujours gardé un régistre des élèves auxquelles elle a enseigné, et à mesure qu'elle le pouvait inscrivait au bout du nom de chacune de ses élèves ce qu'elle était devenue. En additionnant les noms figurant sur toutes ces listes d'élèves, elle en est arrivé à plus de douze cents noms.

Les fêtes commenceront le vendredi, 5 avril, avec l'hommage des enfants. Samedi, le 6 avril, ce sera au tour des religieuses de la cité qui appartiennent à la congrégation des Soeurs Grises de la Croix de rendre hommage à leur soeur en religion. Enfin, dimanche, le 7 avril, les anciennes se réuniront à quatre heures de l'après-midi, pour exprimer leurs hommages à celle qui se dévoue depuis un quart de siècle à la formation de nos petites filles.

Le programme est actuellement en préparation. Nous avons appris que la Révérende Soeur Jean-Baptiste de la Salle, du conseil général de la communauté, à Ottawa, serait présente à ces fêtes.

Toutes les anciennes élèves désireuses de souscrire, pour présenter un souvenir à la jubilaire, voudront communiquer avec les membres du conseil de l'Amicale des anciennes, notamment Mlle Rita Gravel présidente Mlle Georgette Bareil, secrétaire, Mlle Alexandre Lavergne, trésorière.

Le lt-comm. Kimble

(Suite de la page 4)

étaient tellement assurés que la température leur serait favorable qu'ils n'étaient pas sur leurs gardes.

Les Alliés ont accordé le plus d'attention aux conditions météorologiques, et celà leur a été profitable. L'étude des conditions de la température était jugée aussi importante par le commandement des bombardiers que la disposition des batteries anti-avions et les concentrations de troupes et de munitions. L'armée savait également que les conditions de température pouvaient influer profondément sur les hasards de la lutte. Quant à la marine, il n'est pas besoin de la guerre pour persuader des marins de l'influence de la température sur leurs allées et venues. Même que dans une guerre, aujourd'hui, les conditions de l'air sont aussi importantes que celles de la mer, parce que le danger peut venir de l'air, infesté d'avions de guerre de toutes sortes. Et, à ce point de vue, le Radar a été une invention fort utile à la marine de guerre alliée. Le service météorologique est précis au point de pouvoir révéler la nature du vent à 20,000 pieds au-dessus de Berlin, par exemple, ou ce que sera la visibilité au milieu de l'Atlantique.

Avant la guerre tous les pays se transmettaient leurs prévisions météorologiques, mais, une fois la guerre commencée, les pays belligérants et même les pays neutres ont cessé de fournir des rapports et tous les vaisseaux en mer ont gardé le plus complet silence. Les météorologistes se sont trouvés en face d'un plus vaste champ d'action, et il a fallu perfectionner encore les appareils, pour en arriver à des résultats absolument précis et à toutes les hauteurs, en tenant compte des conditions de pression, de température, d'himidité, et les forces alliées qui ont fait ce travail depuis des années, rapportent également des rapports fort précis sur l'état des nuages qu'elles rencontrent à toutes les hauteurs.

Il y a un autre moyen, plus rapide et plus économique, de faire la même chose. On emploie un ballon libre, d'environ six pieds de diamètre, porteur d'un appareil spécial appelé radio-sonde, qui mesure la presston, la température et l'humidité de l'air à mesure que le ballon s'élève, et qui transmet automatiquement des signaux radiophoniques de la lecture qu'il enregistre. Comme le ballon est libre, il est porté par le vent, à mesure qu'il s'élève, ce qui veut dire que l'observateur peut toujours mesurer la vitesse et la direction du vent, à diverses hauteurs, à l'aide de cet instrument.

Le météorologiste est alors en mesure de commencer ses pronostics: des vents à la surface et dans les régions plus élevées, de la température, de la visibilité, de l'état des nuages aux différentes hauteurs, du brouillard, etc.

Mais comment prévoir les conditions favorables à une attaque sur une place ouverte. Personne n'y avait pensé avant Dunkerque. Les événements de mai 1940, ont fait mettre de côté quantité de tactiques consacrées par l'usage et ont nécessité, entre autres choses, une transformation complète de la exemple, l'invasion du continent. stratégie navale et militaire. Par devrait se faire à l'aide de barges, sur des plages ouvertes, au lieu d'employer des vaisseaux de guerre se rendant à des ports à eau profonde et bien protégés, ces ports étant tous aux mains des ennemis. Il faudrait donc compter énormément sur la température. Avant de déclancher une invasion, il faudrait savoir non seulement ce que

Un des remèdes les mieux connus pour soulager

les CRAMPES, la sensation de NERVOSITÉ

de "CERTAINS JOURS" du mois



Prenez ce Remède Efficace durant tout le Mois

Plus de 100 Millions de Bouteilles Vendues!

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham FAIT PLUS que soulager les douleurs mensuelles causées par les troubles périodiques féminins. Il aide aussi à diminuer la sensation de faiblesse, de fatigue, de nervosité, d'irritabilité, qui accompagne les périodes.

Ce remède est d'une grande efficacité parce que c'est un *sédatif utérin* qui exerce un effet calmant sur l'un de principaux organes féminins.

Des Milliers et des Milliers de Femmes et Jeunes Filles en Profitent

Le Composé de Pinkham est extrait d'herbes et racines salutaires (avec vitamine B1). Il ASSISTE LA NATURE C'est l'un des remèdes les mieux connu et les plus efficaces en son genre.

Des milliers de femmes en ont bénéficié. Si vous souffrez ainsi, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham



COMPOSÉ VÉGÉTAL

Lydia E. Pinkham's

Garçonnets et Fillettes!

PROCUREZ-VOUS CES

CADEAUX

en échange de dessus de boites de Quaker Oats





DICK IRVIN, fameux entraineur, dit:

"Rappelez-vous que la nourriture appropriée est importante pour bien jouer au hockey . . . Les athlètes intelligents mangent du Quaker Oats. Les protéines contenues dans le Quaker Oats aident à développer des muscles . . ."

CANADIENS

Belle FLAMME {format régulier} DES CANADIENS

Vous tiendrez à mettre ce petit drapeau au mur de votre chambre! Format 18" x 8", rouge et blanc. A vous pour huit dessus de boites de Quaker Oats (ou trois dessus de boites et 15c).



SIFFLET D'ARBITRE GRATUIT

Tout jeune garçon voudra un de ces sifflets modernes, en plastique incassable. A vous pour quatre dessus de boites de Quaker Oats (ou un dessus de boite et 10c).



PORTRAITS signés GRATUITS de Vedettes du Canadien

Format: 8" x 10". Bons à encadrer. Servez-vous du coupon dans cette annonce et accompagnez-le du nombre requis de dessus de boites de Quaker Oats.

Postez ce coupon aujourd'hui !

The Quaker Oats Company of Canada Limited, 410, rue St-Nicolas, Montréal, Québec. 35 — T

Veuillez m'envoyer les articles indiqués ci-dessous (indiquez distinctement dans l'espace en regard de ou des articles désirés) pour lesquels j'inclus..... dessus de boites de Quaker Oats (ou.....dessus de boites de Quaker Oats et .....c en espèces).

☐ FLAMME—huit dessus de boites de Quaker Oats (ou trois dessus de boites et 15c).

☐ SIFFLET—quatre dessus de boites de Quaker Oats (ou un dessus de boite et 10c).

PORTRAITS SIGNÉS DE VEDETTES DU HOCKEY

☐ *Un* portrait—*un dessus de boite de Quaker Oats*
☐ *Trois* portraits—*deux dessus de boites de Quaker Oats*
☐ *Cinq* portraits—*trois dessus de boites de Quaker Oats*
☐ *Sept* portraits—*quatre dessus de boites de Quaker Oats*

NOMS DES JOUEURS (indiquez les portraits désirés)

☐ Benoit ☐ Durnan ☐ Gravelle ☐ Lach ☐ McMahon
☐ Blake ☐ Eddolls ☐ Harmon ☐ Lamoureux ☐ O'Connor
☐ Chamberlain ☐ Fillion ☐ Hiller ☐ Mosdell ☐ Peters ☐ Reardon ☐ Reay

Nom.....
(Ne manquez pas de bien affranchir votre lettre)
Adresse.....
Ville.....Prov.....
(Cette offre expire le 30 avril 1946)

Beau trophée de nos Cadets



Shawinigan, 14. — Par leur belle tenue, en mai 1945, les Cadets de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception de Shawinigan ont mérité le trophée offert par le Comité catholique de la Fondation Strathcona, pour les exercices militaires seniors. Cette coupe leur a été remise, il y a un mois, et cette photo a été prise, après que l'exploit de nos Cadets eut été inscrit à sa base. L'instructeur de nos Cadets est le capitaine Philippe Filion.

La L.O.C. et le problème de l'habitation

Shawinigan, 15. — Il y a sûrement de la parenté entre habit et habitation. Il y a une "consanguinité" orthographique et une relation sociale. On sait la nécessité et l'utilité de l'habit au point de vue physique, moral et social. Les mêmes points de vue prévalent au sujet de l'habitation. L'habit, en plus de toutes les vertus qu'on lui connnait, protège le corps. L'habitation en plus des avantages qu'on lui souhaiterait devrait, au moins, protéger la famille. L'habit est souvent fait sur mesure. Ca habille mieux dit-on. Cependant, on peut se procurer un habit tout fait, un habit qui siéra bien. Mais il faut tout de même le choisir, l'essayer, et souvent lui faire des retouches. Fait sur mesure ou fait à l'avance, l'habit procurera à son possesseur ce qu'il doit en attendre. L'habit, c'est quelque chose de personnel. Tout de même on peut le louer, le prêter, l'emprunter. L'habit est même si personnel qu'on voit rarement deux personnes dans le même habit...

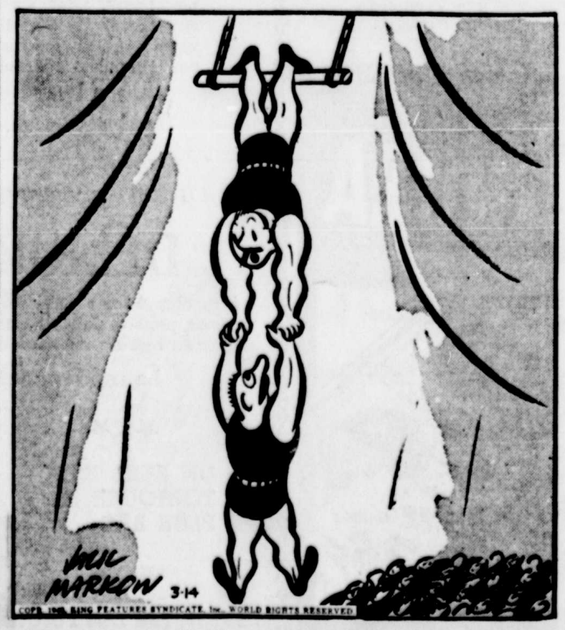
L'habitation, c'est quelque chose de personnel aussi; Ca abrite notre famille, la nôtre. Ça se voit encore deux familles ron pas dans une même habitation mais dans un logement, une partie d'habitation. C'est deux personnes, quoi non pas dans le même habit, mais dans la même jambe. Ca marche mal. L'habitation qui est personnelle et qui, suivant les conditions de la famille, devrait avoir telle ou telle dimension, n'est pas toujours faite sur mesure. Et les retouches sont toujours difficiles et souvent prohibées. Voila qui diffère de l'habit. C'est du tout fait qu'il faut prendre et cela sans choisir, sans essayer, sans retouche. Encore, si on prenait avec l'espoir de devenir possesseur. Mais non. Les conditions et les circonstances font qu'on prend temporairement, on loue. Quel intérêt peut-on avoir à vouloir améliorer ou modifier une habitation qui n'est pas et ne sera pas nôtre?

Pourquoi donc, ne peut-on pas acquérir une habitation tout comme on se procure un habit? La difference du prix! C'est peut-être là le bobo. Si c'est un bobo d'argent, c'est un bobo sensible. L'ouvrier ne dispose pas du capital qui lui permet de faire faire ou de faire sur mesures présentes et à venir, l'habitation qu'il désire. Des capitaux, il y en a sûrement qui dorment quelque part, mais le pas de l'ouvrier les éveille et les effraie; sa solvabilité n'est pas assez féconde et sa garantie pas assez évidente. Ah! c'est ça le bobo? Il est alors de cure facile. Le Crédit Ouvrier en est le remède tout trouvé. Les ouvriers font une grosse partie du crédit d'une municipalité, d'une ville, d'une province. Mais c'est le gouvernement qui reconnait et quelquefois donne accès à ce même crédit. Qu'est-ce donc qui a été fait pour l'ouvrier? Serait-il donc portion plus négligeable que le colon, le cultivateur le pêcheur? A l'ouvrier, il faut le Crédit Ouvrier. C'est précisément là, la revendication de la L.O.C. et la demande des ouvriers: Le Crédit Ouvrier.

Il sera question de tout cela, dimanche soir, lors du premier d'une série de sept forums de la L.O.C. Ce forum aura lieu à Almaville à la salle paroissiale Ste-Jeanne-d'Arc.

(Communiqué)

Ce souper-causerie du Canadian Club a été présidé par M. C. T. Cornelius. Le conférencier a été présenté par M. H. Wilkins et remercié par M. D. Ahara.



"Le patron nous a dit d'écourter, aussi j'ai peur d'avoir à te laisser tomber !"

L'on prévoit une année record pour le Bureau du Revenu de Grand'Mère

Nombreux prix attribués aux gagnants des diverses épreuves du grand festival de l'E. S. I. C.

Shawinigan, 15 — Le festival de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, au début du mois, a remporté, on s'en souvient, un très vif succès. De nombreux prix ont été donnés par les amis de l'institution, et on en a fait la distribution, il y a quelques jours, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée au gymnase de l'Ecole Supérieure. Nous publions ci-dessous la liste des gagnants des prix attribués aux diverses épreuves.

1.—Juvénilles du C.I.C. (3 tours) 1. Roland Lessard; 2. Gilles Gignac; 3. Gilles Trudel.

2.—Chandelles (1 tour), Almaville en Haut: 1. Raymond Bonin; 2. Denis Dion; 3. Denis Girard.

3.—Oeuf dans une cuiller, St-Maurice: 1. Benoit Guay; 2. Réjean Labarre; 3. Lucien Gagné.

4.—C.I.L. Junior (3 tours): 1. Roger Doucet; 2. Jean Lessard; 3. Antonio Loranger.

5.—Course aux chaises, (C.I.C. primaire): 1. Denis Lemire; '. Réal Salois.

6.—Tricicles (1 tour): 1. Claude St-Pierre; 2. Bertrand Dudemaine; 3. Jean Normand.

7.—Cheval aveugle (1 tour) St-Sacrement: 1. Paquin et Forget; 2. Lemay et d'Héveault.

8.—Aéroplanes (2 tours) Almaville Bas: 1. Corriveau et Rosaire Hamel; 2. J. Paul Beaumier et Marcel Bordeleau.

9.—Sans lever les pieds (1 tours) 1. Jacques Laurendeau; 2 Marcel Brassard; 3. Martial Pelletier.

12.—Championnat des écoles (H. T.): 1. Bernardin Lemire, C.I.C.; 2. Ronald Lemay, St-Maurice; 3. Réal Salois, C.I.C.

13.—Recherche du ballon: Réal Salois.

14.—Sauts de barils: 1. Jacques Plante; 2. Réal Salois; 3. Bernardin Lemire; 4 Maurice Frigon.

16.—Course des anciens, (sans patins) 1 tour: 1. Bruno Poudrier; 2. Edouard Prévost; 3. Paul Joinville.

17.—Le lièvre et la tortue: Lemire, André Arcand.

18.—Hockey, (un prix à chaque joueur du C.I.C.): Denis Chevalier, Jacques Plante Georges Rheault, Roland Lessard, André Jacques, Roger Doucet, Gérard Poudrier, Jean Lessard, Normand Baribeault, Jos. Louis Beaumier Antonio Desaulniers, Gilles Trudel, Gilles Williams.

Courses de vites e

19.—12e année: 1. Gilles Gignac; 2. Conrad Baribeault; 3. Roch Boisvert.

20.—11e année: 1. Normand Baribeault; 2. Gaston St-Pierre; 3. Jean Mills.

21.—10e année: 1. Gaston Héroux; 2. François Belle-Isle; 3. Gaston Baril.

22.—10e année: 1. Laurent Boisvert; 2. Jean-Paul Brouard; 3. Maurice Gravel.

23.—9e année: Pierre Isabelle; 2. J.M. Plante; 3. Maurice Lamy.

24.—9e année: 1. Marcel Corriveau; 2. R. Martel; Cl. Cloutier.

25.—9e année: 1. Maurice Frigon; 2. Maurice Lafrenière; 3. Robert Pinel.

26.—9e année: 1. R. Carbonneau; 2. G. Milot; 3. J.D. Houde.

27.—Aéroplane: Guy Goulet et N. Baribeault; Gaston St-Pierre et Jean Mills.

28.—A reculons: 1. Jacques Plante; 2. Gaston Baril; 3. J. Claude Rinfret.

29.—Aéroplane: 1. Laurent Boisvert et Maurice Gravel; 2. J. Paul Brouard et Mongrain.

30.—Aéroplane: M. Martel et Marcel Corriveau; Maurice Frigon et Marcel Lafrenière.

31.—A reculons: 1. Gilles Gignac; 2. N. Baribeault; 3. Laurent Baribeault.

32.—Skis: 1. Jean Mills; P. Hould; 3. Roch Martel.

33.—Bicycles: 1. Gaston Baril; 2. Jean Mills; 3. François Belle-Isle.

34.—Vitesse: 1. Maurice Tousignant; 2. Paul-Antoine Couture; 3. Jean-Claude Rinfret; 4. Marcel Bergeron; 5. Jacques Plante.

Grand'Mère, 15. (Spécial) — D'après un rapport préparé par M. J.-E. Bussières, sous-percepteur des douanes et de l'accise, le bureau du Revenu à Grand'Mère accusera, cette année une augmentation substantielle sur l'année précédente. Comme question de fait, ce rapport pour les onze premiers mois de l'année fiscale se terminant le 31 mars nous permet d'augurer qu'on connaitra une année record tant pour le nombre d'entrées que pour le total des revenus.

Au cours du mois de février, 116 entrées de douanes ont rapporté $2,367.08. La taxe d'accise, appliquée pour 35 entrées a rapporté $17,045.65. Le revenu total en février fut de $19,412.73, ce qui représente toutefois une diminution de $4,475.75 sur février 1945. En février 1945, les 75 entrées de douane rapportèrent $4,435.35 et la taxe d'accise imposée dans 33 cas rapporta $19,453.13. On voudra bien noter cependant que, en dépit de la diminution du revenu en février, le nombre d'entrées, de 43 supérieur à celui de février 1945, tend à indiquer une activité qui ne s'est, d'ailleurs, pas démentie depuis le début de l'année fiscale, le 1er avril dernier.

Pour les onze premiers mois de l'année fiscale 1945-46, l'augmentation des revenus est de $7,780.11.

Pour ce qui est du revenu des douanes, les 1,093 entrées consignées à date ont rapporté $52,643.26, alors que dans toute l'année 1944-45, il n'y eut que 1,088 entrées. La taxe d'accise pour les onze premiers mois, a rapporté $243,934.04, soit une vingtaine de milliers de dollars de plus que durant la période correspondante de l'année fiscale 1944-45, alors qu'elle donna $223,410.90.

On note cependant une diminution assez sensible du revenu des douanes, diminution qui s'explique par le fait qu'on a enlevé la taxe d'échange de guerre de dix pour cent en octobre dernier, ainsi que la taxe de vente de huit pour cent sur un bon nombre d'importations, depuis novembre dernier. Malgré la diminution assez sensible dans le revenu des douanes: ($52,643.26 cette année et $64,386.29 l'an dernier) le revenu total dépassera celui des années précédentes par une assez bonne marge, grâce à l'augmentation considérable enregistrée en rapport avec le revenu de la taxe d'accise.

L'activité considérable notée au bureau du Revenu ne se traduit pas seulement par l'augmentation du revenu total, mais bien aussi par une augmentation généralisée du nombre des entrées, aussi bien aux douanes qu'à l'accise. C'est ainsi que, pour les onze premiers mois de l'année fiscale 1945-46 il y eut 1,477 entrées, soit 89 de plus que durant la période correspondante de 1944-45.

Comme il n'y a pas de plus sûr indice de l'activité commerciale et industrielle d'une ville que l'activité notée au bureau du Revenu, on reconnaîtra une fois de plus que notre ville est en plein essor.

Mme Napoléon St-Cyr décédée à Grand'Mère

Grand'Mère, 15 (D. N. C.) — A Grand'Mère, le 13 mars, à l'âge de 68 ans est décédée Mme Napoléon St-Cyr, née Célanire Alwin et demeurant à 330, 3ème avenue.

Elle elaisse pour pleurer sa perte deux frères Pierre Alwin et William Alwin de Ste-Thècle; trois soeurs: Mme Gédéon Garceau née Odélle Alwin de Shawinigan, Mme Alexandre Perron, née Virginie Alwin de Grand'Mère, Mme Ovide Cloutier née Victoria Alwin de Ste-Thècle; quatre fils: Emilien, Adrien, Julien, Gratien St-Cyr de Grand'Mère; trois filles: Mlle Aldéa de Grand'Mère, Mme Armand Lemay née Antonia de Shawinigan et Mme Hector Langlois née Claudia, de Grand'Mère.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 mars en l'église St-Paul de Grand'Mère à 8 heures.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

La direction des funérailles est confiée à la Maison Rousseau et Frère Ltée à Grand'Mère.

Décès à Grand'Mère de Mme F. Bourrassa

Grand'Mère, 15 (D. N. C.) — A Grand'Mère, le 13 mars, à l'âge de 75 ans, est décédée madame Céline Gélinas, épouse de M. Ferdinand Bourassa, demeurant à 1302, 4ème Avenue à Grand'Mère.

Elle laisse pour pleurer sa perte une soeur Mme Fidèle Rivard née Mary Gélinas des Trois-Rivières; deux fils en premières noces, Antoine Dupont du Nouveau-Brunswick et Wilbrod Dupont de Grand'Mère; deux fils en secondes noces, Ferdinand Bourassa de Montréal et Roméo Bourassa de Sainte-Flore; deux filles Madame Roméo Boisvert, née Germaine de Grand'Mère et Mme Jules Gravel, née Flore d'Abitibi.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Rousseau et Frère de Grand'Mère.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, samedi le 16 à 8 hres.

L'inhumation aura lieu à Sainte Flore où un libéra sera chanté.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les ACIDES des REINS Gâchent votre Repos

Beaucoup de gens semblent ne jamais avoir une bonne nuit de repos. Ils se tournent et se retournent—blâment leurs 'nerfs'—quand il devraient peut-être blâmer leurs reins. Les reins doivent filtrer les impuretés et l'excès d'acidité, sinon les impuretés restent dans l'organisme—et le sommeil est brisé. Si vous ne vous reposez pas bien, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles améliorent l'état des reins, de sorte que vous vous reposez mieux et vous sentez mieux. 136-F

Wyrostek se distingue

Miami, Floride, 12 (P.C.) — John Wyrostek, une recrue acheté des Cardinaux de St-Louis, a cogné un simple avec deux hommes sur les buts dans la neuvième manche pour faire compter le point victorieux alors que les Phillies de Philadelphie ont triomphé du Brooklyn par 5 à 4 hier après-midi.

Quaité Suprême

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

NE JOUEZ PAS AVEC LE BONHEUR!



VOUS POUVEZ ÊTRE COUPABLE DE LA "B.O." —SANS MÊME LE SAVOIR!

"ATTRAYANTE!" direz-vous? . . . pourtant plus délaissée que CENDRILLON! Dommage! C'est la "B.O."! Dommage encore que les amis s'éloignent sans donner la vraie raison.



Pous tous, nouveau Lifebuoy veut dire: protection *encore plus grande* et *encore plus durable* contre la "B.O." Assurance parfaite que ni LUI ni ELLE ne risque d'offenser à cause de la "B.O." La mousse protectrice du nouveau Lifebuoy est d'une douceur extrême pour l'épiderme tout en le nettoyant intégralement.

UN PRODUIT LEVER

Transpirer est commun *à tous . . . n'importe qui* peut être coupable de la "B.O." Ne risquez pas! Votre protection c'est Lifebuoy . . . le résultat: nombreux amis et popularité constante.

SEUL LE NOUVEAU LIFEBUOY VOUS OFFRE CES 3 GRANDS AVANTAGES



SA FRAÎCHE ODEUR DE PROPRE EST VOTRE GARANTIE

SEUL LE NOUVEAU LIFEBUOY contient l'ingrédient protecteur spécial qui enraye la "B.O." L'odeur saine et salubre du Lifebuoy, qui est votre garantie de protection, se DISSIPE en un rien de temps.

1. Ingrédient exclusif
2. Odeur qui se dissipe
3. Mousse extra-protectrice

LE SEUL SAVON AU MONDE FABRIQUÉ SPÉCIALEMENT POUR ENRAYER LA "B.O."

(Blessante Odeur de transpiration)

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE



La chance sourit à Windsor Mills et Canada Iron a été vaincu 3-2 hier soir

Victoriaville jouerait ses parties à Shawinigan

Shawinigan, 15 — La saison du hockey n'est peut-être pas terminée, après tout, à Shawinigan. En effet, il semble probable que nous verrons quelques parties de la finale de la ligue Provinciale du président Ernest Comte, entre les Randies de Sherbrooke et les Tigres de Victoriaville.

En effet, le Victoriaville, qui est le club ferme des Cataractes de Shawinigan, de la ligue Sénior, a fait son entrainement à Shawinigan, cet automne, et compte plusieurs anciens joueurs de notre ville. Les Tigres n'ont plus de glace, chez eux, et ils seraient certainement des plus populaires, ici, dans une série aussi importante que la finale. Le Sherbrooke, de son côté, a fini la saison en première position, à seulement quelques points en avant du Victoriaville, qui avait mené le circuit durant presque toute la saison, et il doit ce succès surtout à la ligne des Noirs, composée des frères Herbie et Ossie Carnegie et de Mannie McIntyre. Or, ces joueurs ont évolué à Shawinigan, l'an passé, pour les Cataractes, et ils ont été fort populaires. Leur présence susciterait certainement une vive curiosité, car tous seraient intéressés à les revoir en action, après un an d'absence.

Il semble bien que les parties que les Tigres auraient jouées chez eux et qu'ils ne peuvent plus y disputer faute de glace, auront lieu à Shawinigan. Des arrangements étaient à se conclure, hier. Espérons qu'ils vont se réaliser. Il y aura certainement de grosses assistances pour voir se dérouler ces joutes ou évolueraient des joueurs qui nous touchent de fort près. Et il serait curieux de voir si les sympathies des amateurs iraient au Victoriaville, notre club ferme, ou au Sherbrooke, à cause de la présence des trois populaires joueurs noirs que sont les Carnegie et McIntyre.

Détroit donne une râclée de 7-3 aux Hawks

Détroit, 15 (P. C.) — Les Red Wings de Détroit ont infligé une défaite écrasante aux Black Hawks de Chicago par le score de 7 à 3, hier soir.

Bill Quockenbuch fut l'étoile du Détroit en comptant deux fois en plus de fournir une assistance. Fernand Gauthier, Adam Brown, Jack Hollett et Pat Lund enregistrèrent les autres buts des Red Wings.

Mox Bentley du Chicago est signalé pour son équipe en fournissant trois assistances participant aux trois points des Black Hawks. Clint Smith, Bill Mosienko et Doug Bentley scorèrent les buts du Chicago.

Cette défaite des Black Hawks lui enlève toute possibilité de rejoindre le Canadien en tête de la ligue et le laisse en troisième place.

Première période
1—Détroit: Gauthier, (Carveth, Hollett) 6.13
2—Chicago: Smith, (M. Bentley) 7.48
3—Chicago Mosienko, (M. Bentley) 8.57
4—Détroit: Quackenbush 16.50
5—Détroit: Brown, (Watson, Armstrong) 18.55
Pun: Cooper, McLenahan, Horeck
Deuxième période
6—Détroit :Kuackenbush, (Armstrong) 0.49
7—Chicago: D. Bentley, (Smith, M. Bentley) 7.04
Pun: Lindsay,
8—Détroit: Stewart, (Conacher) 3.18
9—Détroit: Hollett, (Conacher) 16.27
10—Détroit: Lundy, (Quackenush) 17.27
Pun: Gauthier, Horeck, Lindsay, Bing Miller.

Gladu rendu au Mexique

Mexico, 15. (P.A.) — Roland Gladu, fameux frappeur de la ligue Internationale l'an dernier s'est rapporté hier à Jorge Pasquel président de la ligue du Mexique Gladu doit porter les couleurs du club Nuevo Laredo. On rapporte aussi que Robertoo Ortiz du Washington l'an dernier. On disait hier que ce joueur avait rejoint les Sénateurs. Mexico démentit la nouvelle.

Andres Fleitas receveur du Jersey-City l'an dernier, est arrivé également accompagné de plusieurs joueurs étrangers.

Le détail du Groupe Senior

Montréal, 15. (P.C.) — Georges Slater, président de la ligue du Groupe Sénior vient d'annoncer les dates que seront jouées les parties du 4 dans 7 dans la finale pour le championnat du Groupe Sénior. entre le Royal de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa.

La première joute de cette série commencera à Ottawa le 19 mars.

Autres joutes auront lieu comme suit:- le 22 mars à Montréal; le 24 mars à Montréal; le 26 mars à Ottawa; le 29 mars à Ottawa; le 30 mars à Ottawa; le 1er avril à Montréal, les trois dernière joutes seront jouées si nécessaire seulement.

Dykes à l'hôpital

Pasadena, 15. (P.A.)— Le gérant des Whitee Sox de Chicago, Jimmy Dykes, subira une intervention chirurgicale cette semaine pour malaises d'estomac et sera confiné trois semaines à l'hôpital Un examen aux rayon-X a démontré que le mal était causé par des intestins défectueux. En son absence les White Sox sont dirigés conjointement par Mule Haas et Bing Miller.

DERNIERE RONDE...

par Albert Goulet

Pete Morin a gagné le trophée Lady Byng dans le Groupe Senior. Il a été reconnu comme le gentilhomme parfait et le joueur le plus utile à son club. — Nous apprenons que Tony Baril, ex-membre du club St-François-Xaxier du temps de Léo Gaudreault, Ildège Grvais, Brum Brunet, Walter Buswell ,est décédé hier à Montréal. Baril était originaire de Ste-Ursule, comté de Maskinongé. Il a fait partie de l'exécutif de la Q.A.H.A. Joueur populaire et gentilhomme parfait, il laisse le souvenir d'un athlète exemplaire. Il était âgé de 45 ans. — Les chances du club Canada Iron sont plutôt minces, mais il reste encore à remonter la pente abrupte du championnat. Il n'y a pas de limite à l'ambition et Canada Iron peut nous revenir avec les honneurs de la victoire. — Nous avons reçu en ces derniers temps des tribunes libres non signées. Après maints avertissements dans nos colonnes, comme elles n'étaient pas signées, le panier en hérita. — Toutefois j'aimerais bien à connaitre le signataire de la lettre reçu ce matin, qui me reproche de donner à Canada Iron ce qui lui appartient. Il me trouve bien chanceux d'assister à tous les spectacles sportifs sans payer. Le pauvre bourgre, ça lui fournit le privilège de me lire et de me critiquer. S'il avait assisté depuis dix ans à tous les spectacles que j'ai été obligé de suivre, il aurait été écoeuré à certains moments et serait le dernier, j'en suis positif, à me lancer la pierre. — C'est par courtoisie que Canada Iron accepte d'aller jouer ailleurs dans la présente série La Q.A.H.A. avait déterminé que la série se joue exclusivement aux Trois-Rivières. — Dimanche à Shawinigan, la joute Café Canadien contre St-Laurent (probable). Il ne faut pas manquer le spectacle.

Les joutes des Royaux cet été à l'extérieur

Voici les parties de baseball que les Royaux de Trois-Rivières joueront à l'étranger durant la saison régulière:-

7 mai: — Oneanta
8 mai: — Oneanta
9 mai: — Rome
10 mai: — Rome
18 mai: — Gloversville
19 mai: — Gloversville
20 mai: — Gloversville
23 mai: — Québec
24 mai: — Québec
30 mai: — Pittsfield (double)
31 mai: — Pittsfield
1 juin: — Pittsfield
2 juin: — Schenectady, double
3 juin: — Schenectady
4 juin: — Schenectady
5 juin: — Amsterdam
6 juin: — Amsterdam
7 juin: — Amsterdam
17 juin: — Oneanta
18 juin: — Oneanta
19 juin: — Oneanta
20 juin: — Schenectady
21 juin: — Schenectady
29 juin: — Québec
30 juin: — Québec (double)
2 juillet: — Pittsfield
3 juillet: — Pittsfield
4 juillet: — Rome (double)
5 juillet: — Rome
14 juillet: — Amsterdam, double
15 juillet: — Amsterdam
16 juillet: — Amsterdam
17 juillet: — Gloversville
18 juillet: — Gloversville
19 juillet: — Gloversville
25 juillet: — Québec
26 juillet: — Québec
28 juillet: — Rome (double)
29 juillet: — Rome
30 juillet: — Rome
31 juillet: — Schenectady
1 août: — Schenectady
2 août: — Schenectady
9 août: — Pittsfield
10 août: — Pittsfield
11 août: — Pittsfield
18 août: — Gloversville
19 aot: — Gloversville
20 août: — Gloversville
21 août: — Amsterdam
22 août: — Amsterdam
23 août: — Oneanta
24 août: — Oneanta
25 août: — Oneanta (double)
2 sept.: — Québec (double)

RAQUETTEURS

Ce sera une grosse fin de semaine pour les membres du club des Raquetteurs "Le Laviolette", si on considère le programme de samedi soir et dimanche.

Samedi soir ce sera la grande soirée de la Ste-Patrice au chalet de Kerbodot; un orchestre composé de brillants musiciens ira les frais de la musique. Les membres possédant un costume d'intérieur sont invités à l'endosser.

Dimanche matin le 17 mars les membres se réuniont aux bureaux du Nouvelliste pour se rendre en excursion aux Vieilles Forges. Le départ aura lieu à 9.00 hrs.

Dans l'après-midi il y aura compétitions pour le championnat du club en raquettes. Les membres masculins et féminins devront apporter leurs raquettes afin d'y prendre part.

Gauthier est l'étoile des W. M. La balance de la série à décider

Les chances pour Canada Iron de gagner les honneurs de la série finale contre Windsor Mills pour le championnat provincial intermédiaire "A" sont de plus en plus minces par suite de l'échec de nos locaux au compte de 3-2 hier soir. Après avoir déclassé Windsor Mills la veille 9-1, Canada Iron n'a pas eu la même veine hier soir. Il a eu l'avantage du jeu, mais ses joueurs n'avaient pas le "visu" de la joute précédente.

Windsor Mills a joué pour gagner hier soir. Les Papetiers ont fourni un valeureux effort pour racheter leur échec humiliant. Ils ont opposé à Canada Iron un jeu défensif, qui a fort bien réussi sur une glace comme celle d'hier. En effet, les joueurs se sont disputé un match sur une glace recouverte d'eau presque d'une extrémité à l'autre. Au début de la joute, les joueurs se sont mis à se tirer de l'eau au lieu de se disputer la rondelle. Les arbitres firent preuve de jugement en punissant Lacroix du Windsor Mills pour avoir "arrosé" son adversaire et le public. Les arbitres voulaient que les joueurs soutirent le meilleur parti possible de l'état de la glace, et empêchèrent de ce fait que le spectacle prenne des proportions burlesques.

Les Papetiers de Windsor Mills furent les premiers à compter dans la période initiale quand Gauthier a déjoué Henley sur un effort individuel. Gaupthier obtint un "break" et ne perdit pas la chance de vaincre Henley dans une aussi belle circonstance.

Windsor Mills porta son avantage à 2-0 vers le milieu de la deuxième période quand McLenahan déjoua Henley sur un autre effort individuel. Canada Iron était à l'offensive dans la zone adverse lorsque McLenahan s'échappa seul. Canada Iron ne se tint pas pour battu et en moins de quatre minutes après l'exploit de Mc Lenahan, le pointage était égalé grâce à Paul Goulet et Grégoire Dussault.

Lorsque le but vainquer fut compté dans la troisième période par Gauthier de Windsor Mills, les deux clubs étaient en déficit d'un homme chacun. Landry et Duncan purgeaient des majeures au chot pour s'être battus. Auparavant dans la deuxième période, Landry écopa une punition de mauvaise conduite pour avoir lancé son bâton brisé dans l'assistance.

Longpré a fait bonne garde dans les filets de Windsor Mills. Il n'a pas été pour Canada Iron une cible aussi facile que la veille. Il a bloqué bien des coups, mais ça ne pleuvait pas aussi dru que la veille à cause de l'état de la glace.

Canada Iron ne méritait pas de perdre la partie hier soir à cause de son avantage prononcé sur Windsor Mills. Dans le hockey, il faut compter avec les opportunités et Windsor Mills a compté avec l'élément-surprise.

Les visiteurs mènent maintenant 2-1 dans cette série de trois dans cinq. Les deux clubs connaitront le verdict de la Q.A.H.A. à savoir où va se clore la série. A Windsor Mills, la situation est la même qu'ici. Les deux clubs devraient normalement se transporter à Sharbrooke. Il se pourrait aussi que les deux équipes bataillent sur une glace neutre comme à St-Hyacinthe ou Valleyfield.

Voici maintenant les alignements et le sommaire.

Windsor Mills: Longpré, J.P. Tarte, Duncan, Guilbeault, Morey, Healey, McCarthy, Désilets, Dionne, B. Tarte, McLenahan, Gauthier, Doucet.

Canada Iron: Henley, Pellerin, Gagné, Goulet, J. Chabot, Cossette, Laroche, Sauvageau, Dussault, Landry, Poitras, Gaulin, Latour, Campeau, Moe Chabot.

Arbitres: Prince et Tahamount.

Première période
1—Windsor Mills, Gauthier 8.25
Pun: Lacroix.
Deuxième période
2—Windsor Mills, Gauthier 11.15
3—Canada Iron, Goulet (Laroche Cossette) 12.12
4—Canada Iron, Dussault (Campeau) 16.46
Punitions: Landry (mauvaise conduite)
Troisième période
5—Windsor Mills, Gauthier (Désilets, McLenahan) 12.27
Punitions: Landry et Duncan (majeures).
Juges de buts: Cormier et Murphy.
Chronométeur: Wilfrid Fex.
Scoreur officiel: L.G. Pérusse.

Le Royal a éliminé les As de Québec en gagnant 6-2 hier soir

Québec, 15 (P.C.) — Le Royal de Montréal ont défait les As de Québec par le score de 6 à 2 hier soir pour passer en finale contre le Ottawa en gagnant la semi-finale du 3 dans 5 par trois victoires à une. Deux joutes furent nulles dans cette dure série.

Georges Imlach fut le point de mire de l'assistance en tenant les As continuellement dans la bataille par ses deux buts en plus de jouer une grosse partie à l'offensive. Emberg collecta deux assistances et fournit un bon support à Imlach.

Gravelle fut le meilleur compteur du Royal avec deux buts tandis qu'Stahan, Riopelle, Malone et Harvey comptèrent les autres buts du club montréalais.

La joute fut rapide mais rude et les arbitres Elliott et Large durent sévir contre deux bouillants joueurs en donnant des majeures à Tremblay des As et à Harvey du Royal pour s'être battu.

SOMMAIRE:

Alignements:

Montréal: buts, McNeil; défenses, Stahan, Laforce; centre, Gravelle; ailes, Riopelle, Curry; subs. Harvey, Lamirande, Meronek, Campbell, Malone, Morin, Casavant, Raymond, Smart et Heffernan.

Québec: buts, Marois; défenses, Taggart, Mailley; centre, Tremblay; ailes, Carragher, Charest; subs. Nelson, O'Neill, Valenti, Imlach, Gruhn, Emberg, Tondreau et Renaud.

Arbitres: Elliott, St-Catharines, Ont., et Large, Toronto.

Sommaire

1ère période:
1—Québec: Imlach (Gruhn-Emberg) 8.02
2—Montréal: Stahan 9.33
3—Montréal: Riopelle (Curry) 10.12
Pun.: Lamirande.
IIe période:
4—Québec: Imlach (Emberg) 2.14
5—Montréal: Harvey 4.38
Puns: Carragher, Imlach, Tremblay (majeure), Harvey (majeure).
IIIe période:
6—Montréal: Malone (Smart) 7.06
7—Montréal: Gravel 9.36
8—Montréal: Gravel (Riopel) 11.14
Aucune punition.

— TENNIS —

New-ork, 15 (P.C.) — L'Amérique du Nord contre l'Amérique du Sud ont atteint la semi-finale du championnat de tennis de l'intérieur des Etats-Unis alors que les étoiles des deux continents sont encore en liste pour le titre dans les simples.

Bill Talbert de Wilmington, Del., rencontrera Francisco (Pancho) Seguar de Guayaquil, Equateur tandis que Don McNeil d'Orange, N.J., se mesurera à Alejo Russell, le champion de l'Argentine venant de Buenos Aires.

Dans les performances d'hier, McNeil et Seguar se sont montrés les meilleures joueurs et deviennent des favoris pour aller en finale et batailler pour le titre laissé vacant par Frankie Kovacs, qui gagna en 1941, la dernière fois que ce tournoi eut lieu.

McNeil, le blond d'Oklahoma qui fut champion en 1939 ainsi que Saguar trois fois champion intercollégial de l'Université de Miami, n'ont perdu une rencontre dans ce tournoi à date.

McNeil fut superbe hier contre le sensationnel Sidney Schwartz, le champion junior national de Brooklyn en le battant par 6-4, 6-2 et 6-1 de cela" de dire Corcodan.

Rationnement levé sur les balles de golf aux Etats-Unis

Jacksonville, Floride, 15 (P.C.)— La balle de golf ne sera plus rationné aux Etats-Unis à partir du 1er juin vient d'annoncer le circuit professionnel d'hiver du golf.

Durant la guerre la balle de golf s'est vendu jusqu'à $60.00 la douzaine. Sam Snead joua dernièrement lesc 72 trous avec une seule balle et finit deuxième lors du récent tournoi ouvert de St-Petersburg pour une bourse de $10,000.

Plusieurs des balles faites en caoutchouc synthétique coûtent moins qu'un dollar et ont donné satisfaction lors d'un tournoi dit Fred Corcodan, l'organisateur des tournois professionnels. Plusieurs professionnels toutefois préfèrent la balle faite de caoutchouc naturel.

"Ils se souviennent encore du fameux coup de 445 verges de Jimmy Thompson au tournoi de San Francisco il y a plusieurs années de cela" de dire Corcodan.

O'Neill confiant de répéter en 46

Lakeland, Floride, 15 (P. C.) — Steve O'Neill, gérant des Tigres de Détroit qui gagna le championnat du monde il y a à peine cinq mois est confiant de voir son club se classer dans la ligue Américaine.

"Nous serons meilleurs cette année, mais les Yankees et les Red Sox sont meilleurs, et n'oubliez pas de regarder venir les Sénateurs de Washington" de dire O'Neill. Dans mon opinion les Sénateurs seront encore là cette saison. Les Browns de St-Louis vont faire assez de tapage".

Le pilote des Tigres avertit qu'il gagna l'an dernier dans une ligue de "guerre" et que cette année ce sera tout différent. C'est curieux de voir que Steve O'Neill ne mentionne pas les Indiens de Cleveland même si ce club possède un fort département de lanceurs.

Le seul survivant régulier du Détroit cette saison jouant à sa même position sera Eddie Maya au deuxième. Hank Greenberg jouera au premier but tandis que Birdie Tebbetts sera le receveur régulier du club et que Paul Richards le héros de la série mondiale l'an dernier sera le deuxième receveur du Détroit.

Les étoiles

Hier soir

Bill Quackenbush des Red Wings de Détroit prit part à trois points hier soir contre les Black Hawks en comptant deux fois en plus de fournir une assistance. Détroit gagna la joute 7 à 3 contre Chicago.

Toe Blake du Canadien, dont le but à la troisième période permit à son club de faire partie nulle de 2 à 2 contre les Maple Leafs de Toronto hier soir au Forum de Montréal.

Le Canadien remporte le championnat de la Nationale

Montréal, 15 (P.C.) — Le Canadien de Montréal a remporté le championnat de la ligue de hockey Nationale, hier soir en faisant partie nulle de 2 à 2 contre les Maple Leafs de Toronto tandis que Chicago se faisait battre par Détroit.

Gus Bodnar reçut une passe de Poile pour déjouer Bill Durnant au début de la première période mais Maurice Richard égala les chances du Canadien en comptant le premier but des siens aidé de Glen Harmon et de Toe Blake.

Bob Goldham prit les passes de Poile et de Bodnar pour compter le second but du Toronto au milieu de la seconde reprise et par la suite les Leafs jouèrent sur la défensive pour protéger leur avance de 2 à 1.

Ce n'est que vers la fin de la joute alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu que Toe Blake se sauva en compagnie de Maurice Richard et d'Elmer Lach pour déjouer Turk Broda et sauver le Canadien d'une défaite.

SOMMAIRE

Première période
1—Toronto, Bodnar, (Poile) 6.10
2—Montréal, Richard, (Harmon, Blake) 12.29
Pun.: Goldham, Hamilton.
Deuxième période
3—Toronto, Goldham, (Poile, Bodnar) 11.08
Pun.: Aucune.
Troisième période
4—Montréal, Blake, (Lach, Richard)) 16.47
Pun.: Reardon, Pratt.

HOCKEY

HIER SOIR

Nationale
Canadien 2, Toronto 2.
Détroit 7, Chicago 3.
Américaine
Buffalo 5, New Haven 1.
Groupe Sénior
Royal 6, Québec 2.
(Royal gagne la série par 3 à 1 dans la finale du 3 dans 5.) Royal jouera maintenant en finale contre Ottawa dans un 4 dans 7.)
Provinciale
Aucune joute cédulée.
Détail Q.A.H.A.
Intermédiaire "A"
Windsor Mills 3, Caniron 2. (Windsor Mills prend une avance de 2 à 1 dans la série de 3 dans 5 pour le championnat de la province)

CE SOIR

Nationale
Aucune joue cédulée.
Américaine
Aucune joute cédulée.
Groupe Sénior
Aucune joute cédulée.
Provinciale
Aucune joute cédulée.

Avis aux cyclistes du Club Ste-Thérèse

Tous les intéressés du club Cycliste Sainte-Thérèse sont priés de suivre attentivement la page sportive de ce journal pour une nouvelle intéressante dans l'édition de samedi.

On sait que l'automne prochaine Montréal verra de nouveau les courses de six-jours et alors on croit qu'ici aux Trois-Rivières il doit y avoir de bons cyclistes pour représenter la ville à cette grande classique.

QUAND C'EST UNE EXIDE ...VOUS DÉMARREZ



VOTRE marchand Exide a été choisi comme tel grâce à ses connaissances des batteries et à son habileté de vous assurer un service de batteries honnête et équitable. Vous pouvez vous fier à votre marchand Exide. Lorsque votre vieille batterie sera usagée vous pouvez vous confier à lui pour l'achat de la catégorie de batterie Exide la mieux appropriée à vos besoins.

EXIDE BATTERIES OF CANADA LIMITED
TORONTO

FIJA

LA PATIENCE EST UNE VERTU.... ! QUI EST TOUJOURS RÉCOMPENSÉE

Vous épargnez encore plus sur les LAMES MINORA

Le paquet économique Minora vous épargne 16%

● Bonne nouvelle! Vous épargnez 16% de plus sur les LAMES MINORA, la lame canadienne de qualité à prix modéré. Oui, le paquet MINORA économique, renommé, est de nouveau à l'étalage: 12 lames 25c. Rasez-vous vite, aisément avec les LAMES MINORA plus durables. Épargnez en exigeant le gros paquet économique.



Les Lames Minora se vendent aussi 4 pour 10¢

Nouveautés printanières au Magasin CHARLES KRAFT

LES NOUVEAUX COMPLETS ET PALETOTS DE PRINTEMPS ATTENDENT VOTRE APPROBATION





Chic, Pimpants,
Tissus nouveaux
Coloris printaniers

PALETOTS

De beaux paletots aux nuances claires et gaies, ou de couleurs sobres. telles que: brun, brun brique, cocoa, gris, tan, drab foncé, ou pâle, etc.

De beaux et riches tissus: gabardine de laine ou soie, de haute qualité, "Clover Cloth," polo ou tweeds. Coupe impeccable, ajustement parfait.

Prix à partir de $34.50



COMPLETS.....

Il se peut que vous aimiez une Gabardine, un "Cover Cloth", un tweed sportif... un Worsted importé plus pâle ou un "Herringbone"... quelle que soit votre préférence, nous sommes certains d'avoir en magasin un tissu pour plaire à votre goût. Coupe attrayante - Confection soignée - Nouvelles nuances

Veston à devant croisé ou simple

Prix à partir de $35.00

NOUS INVITONS LES

DÉMOBILISÉS

à profiter de nos services dans le choix des vêtements prêts à porter ou sur mesures. – Nous sommes en mesure de vous donner un service rapide.

Le rendez-vous des sportifs!

COMPTE COURANT OU CREDIT SUIVANT ORDONNANCE DE C.P.C.T.G.

UN SEUL PRIX TOUJOURS LE PLUS BAS

Magasin CHARLES KRAFT

243-351, rue Des Forges — Trois-Rivières

Le bill créant un ministère de la jeunesse voté par 43 contre 33

Québec, 15. (D.N.C.)— Le projet de loi du premier ministre Duplessis constituant le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse a subi sa deuxième lecture, hier après-midi, à l'Assemblée législative, avec une majorité de 10 voix pour le gouvernement. Le vote a été de 43 contre 33.

M. David Côté (CCF-Ind.-Rouyn-Noranda) a voté avec les ministériels, mais M. René Chaloult (Ind-Québec-Comté), qui venait de critiquer asser vigoureusement la mesure, ainsi que les trois députés du Bloc Populaire, MM. André Laurendeau, Albert Lemieux et Ovila Bergeron, se sont prononcés contre le bill 18 avec l'Opposition libérale.

Le débat a fourni au premier ministre l'occasion de faire quelques précisions importantes.

En premier lieu, l'hon. Maurice Duplessis a rappelé qu'il a reçu, samedi dernier, la visite de trois membres de l'épiscopat de la province. NN. SS. Albiny Lafortune (Nicolet), Arthur Douville (St-Hyacinthe) et Maurice Roy, évêque-élu de Trois-Rivières, M. Duplessis a déclaré que Mgr Lafortune parlait au nom de tout l'épiscopat.

"Il se sont déclarés très satisfaits non seulement de leur entrevue mais du projet de loi tel qu'il sera dans sa forme définitive, avec les deux amendements que nous avons l'intention d'y apporter", a dit le premier ministré.

Plus tard, M. Duplessis a fait observer qu'il était l'auteur du projet de loi, après consultation avec les autorités religieuses, en collaboration avec l'hon. Edouard Gosselin, C.R., m. c. I., et Me Léopold Désilets, c. r., assistant procureur-général de la province.

La mesure sera discutée en comité plénier la semaine prochaine et le gouvernement y apportera alors les amendements annoncés mais dont on ne connait pas encore la nature.

C'est le col. Paul Sauvé (UN.—Deux-Montagnes), que l'on désigne comme le premier titulaire du futur ministère, qui a pris le premier la parole. Il a été suivi de M. Chaloult puis de Me Lionel Ross (L.—Verdun), l'un des jeunes députés les plus actifs du groupe libéral.

LE COL. PAUL SAUVE

Le député des Deux-Montagnes qui a repris le débat sur la mesure a commencé par dire qu'il y a des contradictions flagrantes dans les arguments de ceux qui s'opposent au bill. Si le projet n'apporte rien de nouveau, dit-il, comment peut-il constituer un danger?

Le projet de loi contient deux sections, fait observer le député. La première a trait au bien-être social Quand ce département du bien-être social a été formé, une série de lois sociales existaient déjà et on a omis d'en confier l'administration au nouveau ministère. Le gouvernement répare aujourd'hui cette omission. On repêche un peu partout les lois sociales pour les placer sous la juridiction du ministre du Bien-Etre social.

En second lieu, dit M. Sauvé, le gouvernement a voulu reconnaitre le rôle de plus en plus important de la jeunesse. Il rappelle que lorsqu'il est arrivé en Chambre, en 1930, un député de 30 ans était un phénomène. Aujourd'hui, il y a quatre ou cinq députés en bas de 30 ans et plusieurs dans la trentaine. La moyenne d'âge a baissé de dix à quinze ans.

"Le gouvernement a voulu reconnaitre les droits qu'a la jeunesse d'être représentée dans le cabinet," a-t-il ajouté. "Un autre principe qu'il a consacré dans son bill, c'est que le Conseil de l'Instruction publique aura un droit de regard et de contrôle sur tout l'enseignement et non sur partie, seulement, de l'enseignement. La préparation des programmes de l'enseignement spécialisé relèvera désormais du Conseil. Comment prétendre, qu'il n'y a rien de nouveau dans le bill?"

En réponse à MM. Godbout et Laurendeau, le député des Deux-Montagnes formule l'opinion que tous les ministères ont débuté de la même manière. Quand le ministère du Travail a été créé, par exemple, le gouvernement n'a pas lié à l'avance les mains du ministre. Il s'est contenté d'exposer ses fonctions générales. Même chose pour l'Agriculture.

Puis, M. Sauvé relève une remarque de M. Laurendeau qui a dit que la jeunesse n'a pas tant besoin d'un ministère de la jeunesse que d'une politique de la jeunesse.

"Je me demande," dit-il, "quelle aurait été son attitude lorsque les ministères du Travail ou de l'Agriculture ont été formés. Aurait-il déclaré: ce qu'il nous faut, c'est une politique ouvrière ou une politique agricole orientée en fonction du travail ou de l'agriculture? Toutes nos initiatives heureuses ont originé de la même façon. Il faut un point de départ à tout."

M. Sauvé repousse l'argument que l'on veut favoriser le patronage politique sur le dos de la jeunesse. Il n'y a rien à craindre à ce sujet, puisque les services que l'on veut centraliser existent déjà. Enfin, il insiste sur le fait que le bill consacre le principe de l'autorité du Conseil de l'Instruction publique et de la coordination de l'enseignement.

"Jusqu'à maintenant," affirme-t-il, "le programme d'une partie de notre enseignement est préparé par des fonctionnaires, et l'autre partie par le Conseil de l'Instruction publique. Avec le bill, le Conseil aura juridiction sur tout. Si ce n'est pas là de la coordination, je ne comprends plus rien."

M. RENE CHALOULT

M. Chaloult prend la parole en rappelant que, pour défendre sa loi de l'Assistance publique, vers 1920, l'honorable L.-A. Taschereau avait soumis à la Chambre une lettre de l'évêque de Gaspé, Mgr Ross, qui disait approuver la mesure. Il se demande si le premier ministre a des lettres d'évêques à l'appui de son projet de loi.

M. Duplessis. — J'ai une lettre de Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, parlant au nom de l'épiscopat. Je dirai, de plus, que, samedi dernier, Mgr Lafortune est venu me voir, avec Mgr Douville, évêque de St-Hyacinthe, et Mgr Maurice Roy, évêque-élu des Trois-Rivières. Ils se sont déclarés très satisfaits non seulement de leur entrevue, mais du projet de loi tel qu'il sera dans sa forme définitive, avec les deux amendements que nous avons l'intention d'y apporter.

M. Chaloult. — Ce que nous avons à étudier, c'est la loi telle qu'elle est.

M. Duplessis. — Sur le principe de l'institution d'un ministère de la jeunesse, les autorités religieuses sont satisfaites pourvu que nous ajoutions encore au bill, par nos amendements. Avec ces amendements, le Conseil de l'Instruction publique aura des pouvoirs sur les écoles spécialisées et ce sera une amélioration considérable. Que le député ne se laisse pas tromper par certaines personnes qui ont moins d'autorité qu'elles ne le croient."

Incidemment, l'hon. M. Duplessis fait observe que la Loi de la protection de l'enfance, pour laquelle le député de Québec-comté a voté, a été condamnée par les autorités religieuses.

M. Chaloult: — "Je me demande où elle est, l'opinion des autorités religieuses. Les chefs des deux côtés de la Chambre disent toujours qu'ils ont les autorités religieuses avec eux. Où sont-elles, en définitive, les autorités religieuses?

M. Duplessis: — "Il y a des indépendants partout!

M. Chaloult estime qu'en somme, le bill réunit les atttributions de divers ministères sous un seul ministre. Incidemment, il fallait l'éloge du Secrétaire provincial (M. Côté), dont il a apprécié dit-il, "le travail de patriote qu'il a accompli depuis on arrivée au ministère". Il regrette les "allusions méchantes" qu'on a eues à son endroit.

Puis, M. Chaloult affirme que le but du gouvernement, en réalité, c'est de créer un ministère pour l'un de ses amis, M. Sauvé, dont il loue l'intelligence et la gentilhommerie. Après tout, dit-il, qu'il y ait 21 ministres ou plus, qu'est-ce que cela fait, en principe, pourvu qu'ils soient tous utiles. C'est de l'enfantillage que de critiquer la formation du cabinet.

Mais on aurait pu former un autre ministère cependant, continue le député de Québec-comté. Pourquoi, par exemple, n'avoir pas créé un ministère de la publicité?

M. Duplessis: — "Il est fortement question, à Ottawa, de créer un ministère de la jeunesse. Pourquoi la province de Québec ne prendrait-elle pas les devants?

PROGRAMME POUR LA JEUNESSE

M. Chaloult soutient que le bill ne renferme pas de politique de la jeunesse, qu'il n'y a rien qui pousse vers l'action. Il soumet ce qu'il croit devoir être un programme d'action pour la jeunesse. Ce programme pourrait comprendre l'organisation d'une campagne d'éducation physique, avec centres sportifs, récréatifs et piscines, une propagande en faveur d'un régime alimentaire mieux équilibré, la réforme de notre éducation nationale, afin de former une jeunesse plus batailleuse, plus fière, et la création de carrières nouvelles.

M. Chaloult regrette que le bill conserve la désintégration de notre système d'enseignement au lieu d'assurer l'intégration de toutes les écoles d'enseignement spécialisé non confessionnelles, créées depuis le règne Gouin dans le giron du Conseil de l'Instruction publique. Il note que des projets de loi ont été préparés, dans ce sens, à la demande du Secrétaire de la province, M. Côté.

"Le principe de la loi est faux", dit-il, "et nous acheminera progressivement vers la création d'un ministère de l'Instruction publique. Il y a une tendance vers la laïcisation de l'enseignement, et si jamais nous avions à la tête de la province un gouvernement réactionnaire, nous l'aurions l'enseignement laïque."

M. Chaloult rappelle que des journaux comme l'"Action Catholique" ont désapprouvé le projet.

M. Duplessis: — "Il ne faut pas confondre le journal "L'Action Catholique" avec l'action catholique. A plusieurs reprises, des évêques m'ont dit que ce journal ne reflétait pas toujours l'opinion des autorités religieuses.

M. Chaloult: — "Je crois que dans l'ensemble, ce journal représente les vues du clergé. Je ne dis pas que le gouvernement a eu des motifs cachés en préparant son projet de loi. Mais il y a tout de même lieu de le mettre en garde contre certaines tendances laïcisantes".

M. Duplessis lui demande, alors, s'il veut savoir qui a préparé la mesure. Sur une réponse affirmative de M. Chaloult, le premier ministre déclara que le bill a été préparé par Me Léopold Désilets, c.r., assistant procureur-général, l'hon. Edouard Asselin et lui-même.

M. Chaloult conclut que la loi de l'enseignement spécialisé reste ce qu'elle était, en vertu du bill, et que les écoles spécialisées dépendront encore de la Commission de l'enseignement technique.

M. Lionel Ross

Le député libéral de Verdun clôt le débat sur la deuxième lecture.

"Le bill 18", déclare-t-il, "nous annonce un département de la jeunesse et de la vieillesse, un département de la jeunesse délinquante. Pour la jeunesse normale, saine, ardente, vibrante, enthausiaste, rien! Pour la préparation de son avenir qui s'annonce si beau et si grand, rien! Pour assurer, par elle, la grandeur de la province et de la patrie, rien! Pour lui donner une lueur d'espoir et d'encouragement, après le carnage épouvantable dont elle vient d'être le témoin, rien! Pour lui permettre de garder confiance dans ses gouvernants, rien!

"Avec une loi au titre prometteur, mais bien vide de réalisation fécondes", ajoute-t-il, "le gouvernement a tout simplement cherché un avantage électoral, a tenté de capter la confiance de la jeunesse. Mis la jeunesse a pour devise celle de sa province: Je me souviens".

On prend aussitôt le vote et le bill 18 subit sa 2e lecture par un vote de 43 voix contre 33. M. David Côté (CCF-ind., Rouyn-Noranda) vote avec le gouvernement, mais M. Chaloult et les trois députés du Bloc se prononcent contre le bill avec l'opposition.

—o—

Le développement de l'Ungava

La dernière partie de la séance est consacrée à la reprise du débat sur le projet de loi concernant le développement minier et industriel du Nouveau-Québec. C'est M. E. C. Lawn (L.-Pontiac) qui prend la parole.

M. E. C. LAWN

Le député de Pontiac reproche au gouvernement d'avoir passé un arrêté ministériel puis de demander ensuite à la Législature d'approuver l'entente. Il ajoute que le ministre des mines, M. Robinson, a fait son possible pour défendre une mesure de ce genre, tentant de faire croire que la propriété affermée n'est pas aussi riche qu'on le dit et mettant beaucoup d'emphase à énumérer les millions qui seront dépensés là.

M. Lawn ajoute que si le gouvernement fait adopter ce bill, la province se trouvera à céder un immense territoire dont la valeur ne peut pas être établie dans le moment mais qui ne rapportera que quelques milliers de dollars par année à la province. Avant d'ajourner le débat, à 6 heures, M. Lawn a demandé au gouvernement de retirer son bill. La Chambre s'est ensuite ajournée à cette après-midi à 3 heures.

M. J. Arthur Vinet



Le grand concert donné par la Philharmonie de la Salle et la Société Chorale Mixte trifluvienne, sous la direction de M. le Prof. J.-Ant. Thompson, à l'Auditorium de l'Académie, le 19 mars prochain, sera sous la présidence conjointe de M. et Mme J.-Arthur Vinet.

A M. Arthur Vinet, président de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec, viendront se joindre les autres présidents et directeurs musicaux des 16 fanfares de l'Association, c'est-à-dire, un groupe important de connaisseurs dans le domaine musical.

Nos deux organisations artistiques trifluviennes exécuteront un choix de pièces nouvelles d'un brillant effet et ne manqueront pas d'être appréciées par des compétences venues de toutes les parties de la Province.

On peut se procurer des billets d'admission générale au parloir de l'Académie, où réserver ses places au Magasin Lindsay, sur la rue Notre-Dame, où le plan est déposé

Hâtons-nous, car le nombre des places est nécessairement limité. On sait d'ailleurs que les Concerts de la Philharmonie et de la Chorale mixte font toujours salle comble.

Un arpenteur

(Suite de la page 3)

Durant ces 46 ans, il fit apporter de nombreuses améliorations au port de notre ville et il fit construire, sous sa propre direction, les piliers qui s'échelonnent le long du St-Maurice.

Comme arpenteur-géomètre, M. Berlinguet a une foule de travaux importants à son actif. On fit appel à son talent lorsqu'il devint nécessaire de préparer le cadastre de la future ville de La Tuque. M. Berlinguet s'y rendit pour faire le chainage nécessaire et pour y préparer un plan officiel.

Rares sont les localités de la région qui n'ont pas eu recours à ses services. Il s'est particulièrement dépensé au Cap-de-la-Madeleine où depuis un quart de siècle, M. Berlinguet est appelé chaque fois qu'il y a une nouvelle subdivision de lots à préparer, une nouvelle rue à ouvrir ou à prolonger, des travaux d'aqueduc à exécuter ou un litige à régler entre deux propriétaires de terrains.

Servi par une mémoire peu ordinaire, M. Berlinguet, malgré son âge très avancé, peut vous nommer de mémoire tous les principaux propriétaires de terrains du Cap, sans oublier le numéro de terre ou le numéro de lot de chacun. Si nous parlons du Cap c'est que nous l'avons vu à l'oeuvre plus souvent dans cette ville en ces dernières années et la photo que nous publions dans ce même numéro a été prise au Cap pendant que M. Berlinguet était à donner les bornes d'un terrain.

Dans la ville voisine on apprécie beaucoup M. Berlinguet et en considération du grand travail accompli au Cap par celui-ci la Société d'histoire a déjà demandé au conseil de désigner du nom de Berlinguet une rue du Cap. On croit maintenant qu'avec l'ouverture de nouvelles rues, le conseil sera heureux de saisir l'occasion de perpétuer à jamais le souvenir de celui qui a tant travaillé sur le cadastre du Cap-de-la-Madeleine.

Malgré ses 91 ans, M. Berlinguet est encore très alerte et l'on s'étonne même qu'il ait encore si bon pied et si bon oeil, facultés si essentielles à la pratique de sa profession. La rude saison d'hiver n'est pas encore un obstacle pour lui. Au plus dur de l'hiver nous pouvions le voir, instruments en mains, bornant de nouveaux lots sans sembler le moindrement se soucier du vent, de la neige et du froid alors que ses aides, ayant un demi-siècle de moins sur les épaules, avaient peine à tenir le coup.

La qualité dominante de M. Berlinguet, après son amour du travail précis, c'est sa grande humilité. Il a horreur de la publicité et quoi qu'il en soit capable de vous entretenir des heures durant sur les sujets les plus variés, il ne vous parlera jamais de lui, ni de ce qu'il a fait dans une aussi longue carrière. On peut à peine lui arracher un mot par ci par là et il a fallu user de subterfuge pour réussir la photographie que nous reproduisons ailleurs. Les détails que nous avons nous ont été donnés par des membres de sa famille.

Pour M. F.X. Thomas Berlinguet, le jour de son entrée dans la quatre-vingt-douzième année de son existence c'est un jour comme les autres; rien de plus. Nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il est à son travail comme à l'ordinaire et qu'il a bien l'intention de continuer ainsi encore longtemps. Nous le lui souhaitons bien et nous nous permettons d'ajouter les félicitations de notre journal à celles qu'a déjà reçues et que recevra dans le cours de la journée M. F X. Thomas Berlinguet.

De nos denrées sont expédiées en Europe

Des marchandises canadiennes de toutes les parties du Dominion seront chargées dans les cales du nouveau super-cargo du Pacifique Canadien, le "Beaverdell", qui retournera à DLondres dans quelques jours. eC nouveau vaisseau de 10,000 tonnes a fait son premier voyage à travers l'Atlantique avec succès et arriva dans le port de St-Jean, N.B., le 8 mars.

Près de 10,000 tonnes de marchandises composeront la cargaison du "Beaverdell", dont 1,828 tonnes de viande de Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto et Montréal; 1,300 tonnes de grain; 1,400 tonnes de farine; 640 tonnes d'oeufs en coquille; 163 tonnes de peaux vertes; 20 0tonnes de pulpe; une grande quantité de bois à allumette; 1,700 tonnes de cuivre et 1,160 tonnes de purée de tomates.

Lorsque le "eBaverdell" partira de St-Jean, près de 125,000 pièces de marchandises auront été manipulées par les équipes travaillant jour et nuit, à l'aide de treuils électriques qui éliminent presque tout le bruit.

Aide à empêcher les
RHUMES
de se déclarer, au début
Mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, au moindre reniflement ou éternuement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.
VICKS VA-TRO-NOL

PURETÉ SCINTILLANTE

PEPSI-COLA
PRÉSENTE
EVERVESS
L'EAU DE TABLE
PÉTILLANTE



Faites honneur à vos invités en leur servant cette eau de table nouvelle, unique et pétillante. Elle est délectable et se mélange parfaitement avec tout autre breuvage. Préparée d'après un procédé scientifique qui la purifie, l'Evervess scintille comme des diamants. Ayez-en toujours une ample provision à la maison — commandez-en une douzaine de bouteilles aujourd'hui.

DÉLICIEUSEMENT AGRÉABLE
BONNE POUR VOUS
À VOTRE MAGASIN RESTAURANT HÔTEL
DOUZE ONCES BIEN REMPLIES 7¢ TAXES INCLUSES

UN PRODUIT DE PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA LIMITED

BICYCLES



Nous sommes heureux d'annoncer au public l'ouverture de notre
MAGASIN
pour la vente, la réparation et le louage des bicycles
- PEINTURE
- SOUDURES
- ACCESSOIRES

BICYCLES A LOUER

OMER SANTERRE
833, RUE STE-CECILE — Téléphone 4355-W

AÏE! ESSAIE LIFEBUOY ÉPATANT



Plus LA MOUSSE EST HUMIDE
Plus LE RASAGE EST DOUX



Etes-vous irrité chaque matin par le FEU du rasoir? Savez-vous qu'il est causé presque toujours par le séchage trop rapide du produit que vous employez? Pensez alors à la crème à barbe Lifebuoy dont la mousse est ULTRA-HUMIDE et surtout CONSTANTE. Le dernier coup de rasoir est aussi doux et ras que le premier . . . même à l'eau froide ou avec une lame usagée.

Comment en serait-il autrement! Entre plusieurs marques soumises à l'épreuve de l'humidité, Lifebuoy se classa première avec 41% PLUS D'HUMIDITÉ. C'est un fait constaté scientifiquement et consigné comme tel.

UN PRODUIT LEVER
Essayez la Mousse Lifebuoy à Humidité Constante

MOZART
1500 NOTRE-DAME

MESSIEURS...
Le Printemps approche
Soyez prêts



PALETOTS
de Printemps
$23.50 à $39.50

Nous vous présentons ce Printemps tout ce que la mode masculine met à votre portée. Un choix vraiment incomparable dans les gabardines de toutes nuances, Alpacama léger, draps Polo, velours, tweeds et Shetlands. Grandeurs: 33 à 44. En achetant votre paletot léger maintenant, vous bénéficiez positivement d'un meilleur choix.

COMPLETS Printaniers
$27.50 à $42.50

De la coupe et de l'élégance, voilà ce qui accompagne nos nouveaux complets que nous venons de recevoir en prévision du Printemps. Confection soignée de: worsteds, tweeds et gabardine. Patrons unis, à rayures ou mélangés. Grandeurs et modèles convenant à tous les types.

MOZART LTÉE 1500 NOTRE-DAME

Le texte du discours du Trône lu hier à Ottawa

(Suite de la page 3)

Au cours de cette session, vous serez invités à aprouver un accord récemment conclu et accordant au Royaume-Uni un prêt qui contribuera à conserver le marché britannique aux denrées alimentaires et aux autres produits d'exportation du Canada. L'accord contribuera également à l'expansion soutenue des échanges entre les deux pays, à la suppression des barrières commerciales et au libre emploi des devises pour les fins du commerce international.

Bien que le Canada, comme tous les autres pays, continue de subir les effets de bouleversements inévitables pendant la période de transition de la guerre à la paix, il n'est pas de nation où cette transition se soit opéré plus rapidement ou avec moins de heurts.

La conversion des industries de guerre à la production civile progresse régulièrement tandis que sont réduits au minimum les différends industriels et que s'accroit la coopération entre patrons et ouvriers.

Les restrictions et régies du temps de guerre sont abolies à mesure que le permettent les circonstances. On a suspendu l'application du plafond des prix à l'égard de nombreux articles. Les régies relatives aux salariés et aux traitements ont été mitigées. Certaines subventions ont été supprimées. Seules ont été maintenues les réglementations jugées nécessaires pour prévenir l'inflation et favoriser le bien-être de la population.

A l'exception des forces maintenues en service pour l'occupation de l'Allemagne, presque tous nos militaires sont maintenant rapatriés. La démobilisation des hommes et des femmes s'effectue rapidement. On ne néglige rien pour assurer la réintégration ordonnée des anciens combattants dans la vie civile.

Afin que soit complété l'examen de la "charte des anciens combattants" vous serez invités à reconstituer le comité spécial des affaires des anciens combattants.

On vous invitera aussi à pourvoir au maintien de forces armées permanentes dont la composition a fait l'objet d'une longue étude.

Au Canada comme dans les autres pays, la demande de logements continue de l'emporter sensiblement sur l'offre. En dépit de la pénurie de matériaux et de main-d'oeuvre, on a construit, depuis le jour de la victoire en Europe, un très grand nombre d'habitations. L'on déploie des efforts spéciaux en vue d'accélérer la fourniture de matériaux de construction, de satisfaire à la demande de logements permanents et, entretemps, de procurer des logements d'urgence. La Société centrale de logement et d'hypothèque a été établie, et son activité est en voie de se coordonner étroitement avec celles de la Wartime Housing Limited et de l'administration de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin que toutes les affaires se rattachant à la construction de logements puissent, dans la plus large mesure possible, être soumises à l'administration d'un seul ministre de la Couronne.

Il vous sera demandé d'apporter des dispositions en vue de rajuster la représentation à la Chambre des Communes.

Au nombre des autres projets législatifs sur lesquels l'on appelera votre attention, figureront des mesures ayant pour objet de reviser et d'élucider la définition de la citoyenneté canadienne ainsi que de rendre conformes à cette définition les lois sur le statut national, la naturalisation et l'immigration, des mesures qui tendront à insérer dans les statuts un certain nombre de décrets du conseil auxquels il importe de donner un caractère législatif permanent, et aussi certaines modifications aux lois actuelles.

Depuis la clôture de la dernière session, la première réunion de l'assemblée générale des Nations unies s'est tenue à Londres. L'assemblée terminera sa première session à New-York, en septembre. Le conseil de sécurité, le conseil économique et social, la commission de l'énergie atomique et la cour internationale de justice ont été établis. Notre pays était représenté à l'Assemblée générale par une délégation qui comprenait des ministres de la Couronne, certains membres du Parlement et des hauts fonctionnaires du service public.

Le Canada a été élu au conseil économique et social ainsi qu'à la commission de l'énergie atomique. On a choisi un Canadien distingué comme l'un des juges de la Cour internationale.

Mes ministres ont pour politique de voir à ce que le Canada appuie sans réserve l'organisation des Nations unies.

Nouvelle coopérative d'achat et de location de films formée sous la direction de M. T. H. Trow

Quebec Cinema Booking Reg'd, une coopérative d'achat et de location de films et d'accessoires de cinéma, vient d'être formée sous la direction de M. T. H. Trow, de notre ville, dans le but de protéger les théâtres et cinémas indépendants de la province de Québec et de leur procurer certains autres avantages.

Cette coopérative d'achat et de location, qui a ses bureaux à 5959 avenue Monkland, à Montréal, devrait connaitre beaucoup de succès et s'avérer une entreprise très avantageuse pour les propriétaires de théâtres indépendants. M. T.H Trow nous a déclaré ce qui suit: "Nous nous faisons un scrupule de voir tous les films avant de les acheter ou de les louer. Notre expérience de vingt ans dans ce domaine nous a enseigné à juger et apprécier la valeur des films pour nos divers centres de la province. Pour illustrer notre pensée nous donnerons un exemple. Un propriétaire de théâtre de Gaspé, qui se trouve à plusieurs centaines de milles de Montréal, signe chaque année des contrats pour la location d'au moins 250 films sans les avoir vus auparavant. Si sur ce total, il a acheté ou loué vingt-cinq mauvaises vues, qui ne conviennent pas à sa localité et à la mentalité de son public, ou si en raison du fait qu'il dessert une population de langue française surtout, son public ne comprend pas telle ou telle vue parce qu'il y a trop de dialogues en anglais, il ne peut pas le savoir avant de passer le film sur l'écran de son cinéma et il est alors trop tard."

Le but de cette coopérative d'achat c'est de faire bénéficier ses membres aussi de son pouvoir d'achat plusieurs fois décuplé et de les protéger contre la concurrence ruineuse.

Douze théâtres de la province font déjà partie de cette nouvelle coopérative et d'ici trois mois ce nombre sera porté à vingt. Il est évident qu'un théâtre qui voudra se tenir à l'écart et rester indépendant ne pourra pas faire concurrence à cet immense pouvoir d'achat, nous déclarait encore, M T.H. Trow.

La nouvelle coopérative croit pouvoir être en mesure de fournir une ligne complète d'accessoires de cinéma et de théâtre, tels que projecteurs, carbones, machines parlantes, lumières, etc.

Les ententes

(Suite de la page 3)

"La ville du Cap-de-la-Madeleine", a déclaré M. Bellemare, "a eu ses épreuves, elle a été mise en tutelle. Mais aujourd'hui, sous la direction de bons administrateurs, ses finances s'améliorent et elle est entrée dans une ère de progrès. Seulement, elle doit compter sur la collaboration générale pour poursuivre ses progrès et, particulièrement, sur l'aide de la nouvelle compagnie. Voilà pourquoi je trouve que la Dominion Foils devrait faire sa part pour le bien-être général en consentant à réduire la période de réduction des taxes".

Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a appuyé les remarques du député de Champlain, qu'il a félicité de l'intérêt qu'il porte à ses électeurs.

"La nouvelle compagnie se compose en grande partie de Canadiens, et c'est une raison péremptoire pour l'encourager", a fait observer M. Duplessis. "Mais ce qu'il y a de plus avantageux encore pour toute la région, c'est que cette compagnie sera la première à ouvrer l'aluminium fabriqué à Arvida, et il y a là un motif plus sérieux de l'encourager. C'est une aubaine pour la population ouvrière du Cap-de-la-Mdeleine et des environs".

Le premier ministre a alors proposé trois amendements à la demande de ratification des contrats. En premier lieu, il a suggéré que la période de réduction de taxes soit réduite de 10 à 5 ans, que la compagnie paie $500 de plus en taxes municipales et $500 de plus en taxes scolaires, c'est à dire $4,300 dans le premier cas et $6,200 dans le second, et que la réduction soit conditionnelle au fonctionnement normal de l'industrie ainsi qu'au paiement de salaires raisonnables aux ouvriers.

M. Valmore Bienvenue a formulé l'opinion que le comité devrait respecter la décision des conseillers municipaux et des commissaires d'écoles du Cap-de-la-Madeleine, qui se sont prononcés en faveur d'une période de 10 ans.

"C'est un mauvais principe d'accorder une réduction de taxes pendant 10 ans, surtout en une période de transformation comme celle que nous traversons" a répondu le premier ministre.

Me Blais a alors informé le comité que la compagnie était prête à accepter les suggestions du premier. "Nous reviendrons dans cinq ans si le besoin s'en fait sentir", a-t-il dit.

Les amendements ont alors été approuvés par le comité.

M. Bellemare a ensuite fait adopter d'autres amendements au bill, de concert avec Me Léon Méthot. En vertu du premier, la ville du Cap obtient le pouvoir d'emprunter annuellement, sans referendum, une somme n'excédant pas 15,000, pour travaux urgents d'aqueduc et d'égoût.

En second lieu, le comité a approuvé un amendement par lequel la ville est soustraite à l'application d'un article de la Loi des cités et villes qui decrète qu'un règlement comportant le paiement d'une rémunération au maire et aux échevins doit être approuvé par la majorité des propriétaires. Dans le cas du Cap, le règlement qui accordait une rémunération de $1,000, au maire et de $500, aux échevins a été voté par la majorité en nombre et en valeur des électeurs propriétaires qui se sont prévalus de leur droit de vote. Le comité a respecté la décision des contribuables en ratifiant ce règlement.

Me Méthot a finalement proposé que l'on amende le titre du bill de façon à ce qu'il se lise: Loi concernant le Cap de la Madeleine.

Plusieurs conseillers municipaux et les Commissaires d'Ecoles étaient présents au comité et se sont déclarés très satisfaits des décisions prises.

Les problèmes qu'entraine l'établissement de la paix sont astreignants et ardus.

L'Allemagne et le Japon continuent d'être assujettis à l'administration militaire alliée. Dès le début de l'année, on créait une mission canadienne à Berlin chargée de sauvegarder les intérêts du Canada au Japon sont surveillés par nos représentants au sein de la commission d'extrême-Orient, qui a visité Tokio récemment. Le siège de la commission est à Washington.

La rédaction des traités de paix demandera du temps. On doit tenir à Paris, au cours de l'année, une conférence en vue d'étudier les traités projetés avec l'Italie, la Finlande, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie. Le Canada sera représenté à cette conférence.

Une assemblée du comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale a eu lieu en janvier. L'examen des propositions soumises par les gouvernements du Dominion et des provinces a progressé. Le comité se réunira de nouveau le 25 avril.

La conférence donnera peut-être lieu à la présentation d'autres projets législatifs.

Membres de la Chambre des Communes,

Il vous sera demandé de pourvoir aux dispositions financières pour tous les services essentiels et aux crédits requis pour maintenir le commerce d'exportation ainsi qu'un haut niveau d'embauchage et de revenu national.

Honorables membres du Sénat.

Membres de la Chambre des Communes,

L'exercice de mes fonctions arrive à son terme. On vous a déjà annoncé la nimination de mon successeur, le maréchal vicomte Alexander de Tuism. Lord Alexander arrivera au Canada au début d'avril. Puisque c'est la dernière fois que j'ai l'honneur de vous adresser la parole, on me permettra peut-être d'ajouter une note personnelle.

En 1914, je n'ai pu succéder à Son Altesse royale le duc de Connaught, au poste de gouverneur-général, pour la simple raison que j'étais alors sous les armes. La déception que j'avais éprouvée se trouva cependant plus que compensée par ma nouvelle nomination de 1940, qui, chose singulière avait lieu pendant une autre guerre mondiale. Ce fut pour moi un grand honneur d'être choisi. Les étroites relations que nous avons eues avec le premier ministre, les ministre, le Parlement et le peuple de ce grand pays vous ont acquis à tous une place de choix dans le coeur de la princesse Alice et de moi-même.

Les années que nous avons passées au Canada sont les plus marquantes de l'histoire du monde. C'est avec une profonde admiration que nous avons été témoins du grand rôle que le Canada a joué dans la préservation de la liberté le soulagement des peuples souffrants et l'établissement des bases d'un ordre nouveau dans le monde.

La princesse Alice et moi-même nous nous souviendrons toujours de l'insigne honneur que nous avons eu, pendant ces années mémorables, de partager vos anxiétés et vos réjouissances. Nous garderons toute notre vie une affection impérissable pour le Canada et son peuple.

Puisse la Divine Providence continuer de bénir cette nation et de guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.

Les conditions de notre relèvement économique

A mesure que le Canada se remet à la paix sa vie économique révèle de nombreux aspects encourageants, mais il faut en considérer quelques-uns avec discrétion car des décisions imprudentes menaceraient de bouleverser les plans de rétablissement. Le montant d'argent à dépenser tombe dans cette catégorie. Le chiffre qui paraissait autrefois normal paraît maintenant ridiculement faible; à la fin de la guerre les avoirs liquides dépassaient de beaucoup tout ce qu'on avait rêvé jusqu'ici, et représentaient rien qu'en dépôts bancaires et billets $458 par tête, par comparaison avec $224 en 1939 et $184 en 1926.

Il convient de se débarrasser d'une idée fausse avant de juger toute question d'argent. D'aucuns disent "L'argent est la source de tous les maux" mais leur citation est erronée. La Bible ne dit pas l'argent mais "l'amour de l'argent". L'argent est simplement une mesure utile, rendue nécessaire par le fait que peu de travailleurs sont payés en nature et que très peu de nos jours fabriquent des objets pour leur propre usage. La plupart des gens sont engagés à produire des marchandises qui se vendent pour de l'argent ou à rendre des services payés en argent. Cet argent est la preuve du travail accompli et en échange le propriétaire reçoit le produit d'autre travail. L'argent est la mesure de la valeur qu'on a donnée échangeable pour une valeur à recevoir. On pourrait tout aussi bien appeler une règle de 12 pouces ou une balance "la source de tous les maux".

La confusion au sujet de l'argent a plusieurs points de départ. Les philosophes ont soulevé des questions et regardé d'un mauvais oeil qui conque cherchait à en amasser plus qu'il n'en faut pour vivre. Les réformateurs ont proposé des plans monétaires hétérodoxes, souvent égoïstes qui devraient à leur avis donner l'hégémonie à leur parti ou à leur pays sous le rapport du pouvoir et du prestige. Peu de générations n'ont pas souffert de difficultés créées par ces sortes de gens et peu d'erreurs ont été plus néfastes que celles associés avec l'argent; pourtant le sujet n'a rien de formidable quand on l'aborde comme il convient.

L'argent est né du troc, ou du moins des inconvénients offerts par le troc. Ce n'est que lorsque son usage s'est répandu que les hommes ont pu se spécialiser dans leur travail et se consacrer aux tâches qui leur procuraient la plus grande satisfaction où dans laquelle ils se montraient le plus habiles. L'argent devint la "tierce marchandise" tenant le milieu entre ce que l'artisan fournissait au moyen de son habileté manuelle et ce qu'il désirait. L'échange acquit une grande importance dans la vie économique, mais n'en est pas moins vrai que c'est le mouvement de marchandises et de ressources d'un pays à un autre, et d'une personne à une un autre, et d'une personne à portante. Dans l'industrie, l'argent est un instrument de production. Aucune usine ne peut fabriquer sans l'argent nécessaire pour acheter l'outillage et les matières premières; grâce à l'argent, l'outillage et les marchandises deviennent une affaire en marche. Il s'ensuit que si l'argent est thérauriséil ne remplit pas ses fonctions, puisque par sa nature il est destiné à circuler et à entretenir les échanges de marchandises.

La nécessité de rendre l'instrument monétaire sûr et commode a fait choisir les métaux après d'autres nombreux essais. N'importe quoi pourrait servir à cet usage, tant que les gens s'acordent à accepter l'article choisi comme moyen d'échange à un taux commun d'évaluation. Au sens général qu'on lui donne de nos jours, l'argent est l'instrument monétaire accepté par tout le monde dans les transactions commerciales. Et incidemment, un des avantages qu'offrent les banques est de permettre aux gens d'avoir de l'argent dans leurs poches ou caché à la maison. En faisant usage des banques pour leurs dépôts et leurs paiements, ils relèguent la monnaie à son rôle d'instruments commode pour les menus achats. La monnaie réelle est de plus en plus remplacée par la monnaie de compte. Tout en tenant leurs écritures de recettes et de dépenses en termes d'argent, les gens gagnant des milliers de dollars, en paient des milliers, en possèdent des milliers en valeurs immobilières, meubles, usines, etc., sans avoir davantage que quelques dollars de monnaie dans leurs poches. Les instruments monétaires tels que les chèques, les traites et autres jouent dans le monde commercial et industriel un rôle de la plus grande importance quoique limité par leur acceptabilité. Les billets, ou monnaie de papier, sont en réalité des promesses de payer de la part d'un gouvernement ou d'une banque. L'acceptabilité de la monnaie de papier repose sur la confiance qu'elle inspire pour l'achat des marchandises et des services et sur la confiance qu'inspire le gouvernement. Mais il ne faut pas que celui-ci en émette trop comme il est parfois tenté de le faire. On trouve dans l'histoire de nombreux exemples pour nous mettre en garde contre l'émission de monnaie au-delà des besoins normaux.

Sans l'emploi des chèques pour régler le volume croissant des affaires, le Dominion aurait éprouvé de grandes difficultés pendant la guerre. L'Hôtel des monnaies a marché 24 heures par jour, dimanche compris, pendant la plus grande partie de 1943, pour fabriquer le numéraire dont le pays avait besoin et a frappé 151,684,612 pièces. Il n'en a frappé que la moitié en 1944, mais tout de même beaucoup plus que pendant les années d'avant-guerre. Même pendant le boom de 1929 la Monnaie n'a frappé que $1,081,000 de pièces d'argent par comparaison avec $7,044,000 en 1943.

Les dépôts bancaires constituent la plus grande partie des avoirs en monnaie canadienne. Ce sont des écritures dans les livres d'une banque, enregistrant l'obligation de la banque de payer un certain montant de monnaie légale au titulaire du compte. Normalement, dans le cours des affaires, les transferts de dépôts sont effectués sans manipuler aucune monnaie, mais cela ne dégage pas la banque de la responsabilité de payer de la monnaie en cas de besoin.

Les dépôts bancaires ont subi, naturellement, une augmentation sensible pendant la guerre. La moyenne des dépôts canadiens aux fins de mois en 1939 était de $2,630 millions et en octobre 1945 de $5,578 millions. L'augmentation dans les comptes d'épargne est particulièrement remarquable. comme l'indique le tableau suivant, compilé d'après le Sommaire statistique de la Banque du Canada et donnant les augmentations dans le nombre et le montant des dépôts des divers groupes entre 1940 et 1944:

Groupes	Augmentation dans le nombre des comptes	Augmentation dans le montant (Milions dolllars)
$1000 ou moins	742,000	291.1
$1000 à $5000	185,500	342.9
$5000 à $25,000	12,700	106.
$25,000 à $100,000	400	16.3
Plus de $100,000	100	132.

L'augmentation totale jusqu'à $5000 est de $634 millions, par comparaison avec $254.3 millions au-dessus de $5,000.

On désigne par circulation active le total des billets entre les mains du public. La circulation des billets émis par les banques à charte est maintenant inférieure d'environ 78 pour cent au montant en circulation, quand la Banque du Canada a été fondée il y a 10 ans. C'est le résultat du programme adopté en 1934 par lequel tous les billets des banques à charte seront complètement retirés en 1950. Pour remplacer les billets des banques et faire face aux besoins croissants de monnaie par suite de la guerre. La Banque du Canada a été obligée de porter la circulation active de ses billets de $67 millions en 1926 à $981 en octobre 1945.

La manière dont l'argent nécessaire est mis à la disposition du commerce est clairement expliquée comme suit par M. Graham F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada. "Le prnicipal devoir d'une banque centrale," dit-il, "est de voir qu'à chaque instant du développement économique du pays il y ait le montant voulu d'argent en existence, ni trop ni trop peu. Par argent, j'entends non seulement les billets et le numéraire, mais aussi les dépôts dans les banques." Puis, expliquant le fonctionnement de la banque centrale, il continue: "Je veux expliquer la manière dont la banque centrale contrôle en réalité les approvisionnements d'argent. Elle effectue ce contrôle au moyen des autres banques et elle est, par suite, souvent appelée la "banque des banquiers". D'après la loi ou la coutume, les banques commerciales sont obligées de maintenir leurs réserves sous forme de dépôts à la banque centrale, ou sous forme de billets de la banque centrale. De cette manière leurs réserves sont monnaie légale. Au Canada, les banques gardent collectivement environ 10 pour cent de leurs dépôts sous ces deux formes et le montant fixé par la loi est de 5 pour cent. D'après les règlements actuels, la banque centrale contrôle ces réserves. Par l'achat d'obligations ou de tout autre moyen, la banque centrale augmente les réserves des banques à charte du fait que les chèques qu'elle donne en paiement de ces obligations, etc., sont déposés dans les banques et augmentent les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada quand les banques présentent ces chèques à la Banque du Canada pour paiement. Inversement, toute vente ou réduction de l'actif de la banque centrale diminue les réserves que les banques commerciales maintiennent à la banque centrale. C'est là le principal moyen par lequel la banque centrale contrôle les réserves des autres banques." Quand le total du montant à mettre en circulation a été décidé, sa répartition est effectuée par l'intermédiaire des banques à charte sous forme de crédit. En conséquence, le public est beaucoup mieux servi que si tous ceux qui ont besoin de crédit étaient obligés de s'adresser à un monopole politique.

Les principaux avoirs liquides de la plupart des gens et des affaires consistent en monnaie en circulation, dépôts à demande, comptes d'épargne, obligations de la Victoire et certificats d'épargne de guerre. Nous avons déjà donné le total du numéraire et des dépôts. Les billets entre les mains du public ont augmenté entre 1939 et octobre dernier de $216 millions à $999 millions. Nous avons eu onze emprunts de guerre (dont neuf de la Victoire) auxquels ont souscrit 23,242,753 personnes, plus de la moitié desquelles émargent aux feuilles de paye. Ces achats d'obligations représentent . $12,262,574,000. Le remboursement des certificats d'épargne de guerre commencera l'an prochain puisqu'ils ont 7 ans ½ à courir à partir de la date d'émission. Le plus gros montant souscrit est celui de 1945 qui se chiffre à $262 millions, outre $7 millions ¼ de timbres d'épargne de guerre. Le public recevra bientôt des fonds additionnels provenant de l'épargne obligatoire instituée par le budget de 1942. Elle n'a pas été très populaire au début, mais quand commencera le remboursement, pas plus tard que le 31 mars 1948, le pouvoir d'achat du public en sera augmenté de $235 millions.

Des gens croient qu'un montant fixe d'argent devrait être disponible à un certain moment, mais M. Towers dit à ce sujet: "Nous ne pouvons pas juger le montant d'argent nécessaire en considérant seulement le montant. Il faut aussi penser au rythme auquel on en fait usage et qu'on appelle parfois "la vélocité de l'argent." C'est là une des choses qui ont contribué aux perplexités de 1929, quand les spéculateurs n'avaient que $2,314 millions à leur disposition par comparaison avec près de $6,500 millions aujourd'hui. Il est en effet difficile de déterminer à l'avance le montant de monnaie à mettre en circulation attendu qu'un billet d'un dollar peut changer de mains 20 fois par jour tandis qu'un autre peut rester enfoui pendant des mois

(Suite à la page 9)



N'aurais-tu pas pu te fâcher avant que je t'achète un cornet de crème à la glace?



L'ANNONCE DANS
Le Nouvelliste
N'EST PAS UNE DÉPENSE
c'est un placement



SOULAGEZ VITE LE
Rhume de Poitrine
avec la Pénétrante
BUCKLEY'S STAINLESS WHITE RUB



un petit tuyau ne donne qu'un PETIT DÉBIT!

DES fils insuffisants ne peuvent véhiculer qu'un volume limité d'énergie électrique, à voltage réduit, tout comme un petit tuyau ne peut débiter qu'un mince filet d'eau. Il est d'importance majeure qu'une ferme possède une canalisation électrique suffisante, car l'outillage électrique destiné aux fermes se développe rapidement. L'insuffisance des fils ralentit la production de votre ferme et diminue vos revenus.

La nécessité d'une entrée de 60 ampères est évidente et le temps n'est pas loin où l'on considérera normale une entrée de 100 ampères.

Consultez votre marchand d'accessoires électriques ou le bureau Shawinigan le plus rapproché. Discutez avec eux vos besoins et vos projets d'électrification. Vous serez étonné du prix modique d'une canalisation *suffisante.*

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité *Produits Chimiques*
GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis



L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders



Les conditions de notre relèvement économique

(Suite de la page 8)

dans un bas de laine. Mais le Canada a très bien résolu le problème: il émet assez de monnaie pour les besoins courants. Le volume augmente ou diminue exactement selon les besoins des transactions du pays. Les changements dans la vélocité de circulation se font sentir sur le mouvement des prix en temps ordinaire, mais grâce aux contrôles de temps de guerre la vélocité a fortement augmenté sans faire monter les prix. Entre 1938 et 1944, les paiements par chèques dans 32 centres du Canada ont augmenté de 96.2 pour cent tandis que les prix de gros n'ont augmenté que de 30 pour cent.

En prenant des précautions, il est possible de contribuer au bien-être public en mettant plus d'argent en circulation pour permettre l'achat de choses utiles après une période de stagnation. Mais ce n'est pas une panacée et son effet n'est pas toujours heureux. Dans son interrogatoire par le comité parlementaire de la Banque et du Commerce en 1939, M. Towers dit: "L'expansion du volume monétaire au Canada tend à faire hausser le niveau des prix en augmentant la demande potentielle pour les marchandises et les services. En général, toutefois, l'augmentation du volume monétaire ne fera augmenter le total des achats que si l'argent a été rare jusque là. L'effet de l'augmentation dans le volume monétaire peut être contre-balancé par d'importants facteurs, attendu que les achats dépendent entièrement de la volonté des individus qui est influencée par beaucoup d'autres choses que le volume monétaire. Je ne parlerai pas du genre de hausse des prix à la suite des émissions excessives de billets qui font perdre confiance au public et le poussent à se débarrasser de la monnaie et acheter des marchandises à la place — tout le monde conviendra, je crois, que c'est là une situation qui n'est pas à désirer."

Une énorme accumulation de demande inassouvie et un gros volume d'épargnes de guerre s'ajoutent à la rareté des marchandises pour produire un grave, quoique temporaire, danger d'inflation. Ce n'est pas tellement le gros pouvoir d'achat qui pèse dans la balance, mais le rapport entre le pouvoir d'achat et les marchandises et services disponibles, et le principal danger d'inflation au Canada est celui de voir ceux qui ont de l'argent ou d'autres avoirs liquides à leur disposition essayer d'acheter des marchandises quand elles sont rares. On peut remarquer cette tendance dans presque tous les magasins qui mettent en vente des articles que la guerre a rendus rares. Paul Einzig, remarque dans le "Banker" de Londres: "Nous sommes habitués à considérer l'inflation comme une expansion de monnaie, de crédit ou de pouvoir d'achat. On a peu tenu compte jusqu'ici d'une autre sorte d'inflation causée par une diminution dans le volume des marchandises et des services au lieu d'une augmentation dans le volume des moyens permettant d'acheter ces marchandises et ces services. Tandis que l'expansion du pouvoir d'achat est de l'inflation au sens positif, la diminution dans le volume des marchandises et des services sur lequel peut s'exercer le pouvoir d'achat est de l'inflation au sens négatif.

Ce n'est qu'en considérant les désastres qu'entraine l'inflation effrénée que l'on peut comprendre combien la stabilité de la monnaie touche le fondement même de la vie. Le principal facteur du maintien de la stabilité est l'opinion publique qui apprend par expérience à demander: "Qu'arrivera-t-il si l'argent perd sa valeur?" Pour se sentir en sécurité, il faut que les gens ne craignent pas de voir les fluctuations de la valeur de la monnaie dénaturer les contrats et les engagements.

Ce n'est pas seulement son effet interne qui rend nécessaire la stabilité de la monnaie. Elle est également nécessaire au commerce international. Quelles que soient les divergences d'opinions sur la façon d'y arriver tous les groupes de rhétoriciens reconnaissent qu'une bonne politique monétaire peut exercer une influence considérable sur le système économique de tous les pays. On croit de plus en plus que la création d'un organisme de recherches et d'enseignement sans couleur politique et à fins scientifiques rendrait un immense service à ceux qui sont chargés d'élaborer les politiques monétaires de grande portée. Seules la peur, l'envie ou l'apathie nous empêchent d'aborder favorablement une question fondamentale dans l'étude du commerce mondial et du progrès économique interne. Les pays débiteurs ne peuvent certes pas résoudre tout seuls leurs problèmes et il faudra sûrement que les pays créditeurs contribuent à libérer le change international des obstacles qui gênent le bon fonctionnement du commerce. Le temps où le change international n'offrait d'intérêt qu'aux banquiers et aux exportateurs est révolu, car l'on admet en général à l'heure actuelle que le bien-être économique du Canada, concernant chaque famille, dépend de la bonne mise au point du commerce étranger.

La valeur de l'argent, c'est son utilité; et celle-ci réside non pas dans la matière dont il est composé, mais dans les services qu'il rend en facilitant l'échange des marchandises. Bien que l'usage du mécanisme des prix favorise le commerce, il n'en reste pas moins que les marchandises et les services sont échangés, directement, ou indirectement, contre d'autres marchandises et services. Il est impossible d'exprimer le pouvoir d'achat de l'argent sinon en fonction de ce qu'il sert à acheter, et les termes "prix" et "valeur de l'argent" sont synonymes. Il arrive parfois que la valeur de l'argent soit élevée quand les prix sont bas, parce que l'argent sert à acheter une grande quantité de marchandises. D'autre part, si l'unité monétaire ne permet d'acheter qu'une petite quantité de marchandises, sa valeur est faible, et les prix sont généralement élevés.

La valeur de la monnaie varie en sens inverse du niveau général des prix; une hausse dans l'indice des prix correspond à une baisse dans la valeur de l'argent; et une augmentation dans le volume monétaire tend par conséquent à faire monter le niveau de prix en diminuant la valeur de la monnaie.

D'aucuns croient encore que les indices et les niveaux de prix sont des mesures abstraites, et pourtant le prix constitue un facteur très pratique dont il faut tenir compte dans l'art de vivre. Les prix obtenus pour un produit à chaque stade de la production sont essentiels au fonctionnement ininterrompu de l'usine et le coût des produits finis est important pour équilibrer le budget familial. Le fabricant, le manufacturier, le marchand et le consommateur comptent sur la stabilité relative de la valeur de la monnaie, et il serait grandement désirable que le dollar soit stabilisé de façon à conserver à peu près le même pouvoir d'achat à la longue. Les différences de prix occasionnées par la concurrence normale n'auraient pas beaucoup d'influence sur la stabilité. Toutefois, comme le dit bien un économiste: "L'idée commune à 90 p. 100 de certains soi-disant experts monétaires, c'est que chaque lot de marchandises doit porter autour du cou à sa naissance une étiquette monétaire équivalente à sa valeur et l'y garder jusqu'à la fin." Ces gens oublient qu'un grand nombre d'éléments variables entrent dans le niveau des prix. Il y a, par exemple, la loi de l'offre et de la demande, qui fait hausser les épaules à certains d'entre eux, mais qui ne constitue pas moins un facteur important dans les affaires humaines. Nul système monétaire ne peut démentir le fait que si le Canada et les Etats-Unis produisent une très grosse récolte de blé et que les Etats producteurs de maïs ont une petite récolte, le blé se vendra bon marché et le maïs plus cher. Les tarifs exercent aussi leur influence, car les mêmes produits dans deux pays différents peuvent rapporter plus ou moins de revenus à leurs producteurs selon la hauteur du tarif.

Il n'y a aucun doute qu'à une époque comme la nôtre, les fabricants ne trouvent pas toujours avantageux, et trouvent souvent même impossible, de produire des marchandises. Le prix des matières premières et de la main-d'oeuvre exerce une pression sur les bas prix établis par le plafonnement. Si l'on pouvait faire abstraction d'autres facteurs, une augmentation dans les prix des marchandises de consommation améliorerait la situation des fabricants et les encouragerait à accroître leur rendement en employant plus de main-d'oeuvre. En supposant que l'on puisse faire d'aussi bonnes affaires à un certain niveau de prix qu'à un autre deux fois plus élevé encore faut-il que ce niveau soit stable et que tous les facteurs y soient adaptés. L'achat et la vente ne sauraient être profitables, lorsque les matières premières coûtent cher et que les marchandises se vendent bon marché, et le fait qu'un changement de niveau ne comporte pas un changement égal dans tous les prix, entraîne de graves conséquences. L'ouvrier perd une partie de son empire sur les articles dont il a besoin par suite de la hausse des prix des produits de consommation, car son salaire ne marche ordinairement pas de pair avec cette dernière. Il est dans son intérêt de conserver, dans la mesure de ses moyens, la production à son niveau le plus élevé, car si celle-ci conserve sa position par rapport aux dépenses, les prix ne monteront pas d'une façon exorbitante. Dans ce cas, ceux qui ont placé leurs économies en obligations de la victoire et certificats d'épargne de guerre n'auront aucune raison de les vendre. Ils profiteront d'une vie plus facile pour le moment et seront assurés d'une réserve dont le pouvoir d'achat sera le même, dollar pour dollar, qu'au moment de sa création.

Comme l'indiquait le Bulletin du mois dernier, le coût de la vie, basé sur les prix de détail, tend à monter plus fortement que les prix de gros, bien que, dans toutes les années deu prix aient suivi nu n nées d'avant la guerre, les variations des deux prix aient suivi pas mal la même courbe. En prenant comme base 1926 égale 100, l'indice des prix de gros était de 95.6 en 1929; de 75.4 en 1939 et de 102.5 en 1944. Le chiffre le plus récent, celui d'octobre 1945, est de 102.9, soit 2.9 points de plus que celui de 1926 qui représentait le niveau moyen de stabilisation après la première guerre mondiale.

Les salaires, qui à eux seuls constituent un problème, sont inséparables des prix et de la valeur de la monnaie. Les traitements et les salaires sont passés de $2,500 millions en 1938 à $4,983 millions en 1944. Si les prix restent assujettis à des contrôles raisonnables et adéquats jusqu'à la réapparition des matières premières et la réadaptation des industries, les épargnes résultant des augmentations de salaires n'entraîneront pas à l'inflation. Les contrôles des prix, des salaires et des matériaux ne sont pas un effort aveugle de la bureaucratie en vue d'imposer des restrictions injustes à la liberté d'entreprise, mais des plans aussi bien conçus que possible pour maintenir le niveau de la vie et le pouvoir de produire économiquement pour la consommation et l'exportation. Un tel système est de beaucoup plus efficace que celui qui voudrait porter les prix jusqu'aux nues et en répartir également le produit à tout le monde. Pendant l'année fiscale de 1944, il y avait 2,270,000 contribuables dans la catégorie des salaires de moins de $3,000 par an, dont le revenu net était de $1,083 millions. Si tous les revenus nets étaient répartis à tant par tête entre tous les habitants du Canada, cela donnerait $334 par personne, dont $59 seulement sortiraient de la poche des gens à gros revenus.

Les dépenses dépasseront assurément l'ordinaire, mais quiconque s'intéresse à la prospérité réelle et permanente, espère sincèrement que le bons sens du public évitera toute orgie de dépenses. Le président de la Commission de contrôle des prix et du commerce en temps de guerre a dit en janvier que la situation générale du Canada indique qu'une pression presque aussi considérables que pendant les jours les plus sombres de la guerre s'exerce contre le plafond des prix. "Nous fournissons actuellement plus de marchandises pour les civils, a-t-il affirmé, mais c'est l'énorme accroissement du pouvoir d'achat des gens qui maintient l'offre à un point si inférieur à la demande." Si l'on peut s'en tenir aux achats rationnels en attendant que l'arrivée des marchandises rattrape la demande et si les contrôles de prix sont abolis dès que les circonstances le permettront à mesure que l'offre et la demande se feront équilibre, il y a tout lieu d'espérer que le Canada échappera aux méfaits de l'inflation qu'il a connus après la guerre de 1914-1918. Pour y arriver, le public doit faire preuve de réserve dans ses achats, se soumettre au plafonnement des prix et avoir la patience d'attendre que la production des marchandises rares revienne à la normale. Le secrétaire du Conseil du travail, de Toronto, a corroboré cette nécessité à la fin de janvier, en disant que son syndicat était en faveur du maintien du contrôle des prix et des salaires.

L'économiste Stuart Chase mentionne trois mesures nécessaire pour faire face à l'aspect nouveau de l'économie à l'heure actuelle: encourager les placements privés; encourager les placements publics, surtout dans les habitations à prix modiques; et veiller à ce que l'ensemble des épargnes inactives ne dépasse pas 10 ou 12 p. 100 de revenu national; en d'autres termes, faire circuler l'argent comme facteur dans la production des marchandises, de façon qu'une grande quantité de produits se déverse sur le marché et serve de sauvegarde contre l'inflation. L'avare, Harpagon donne le mauvais exemple: il met de côté toutes ses pièces d'or et les sort de leur cachette toutes les nuits pour les compter; mais un beau soir tout son or sera volé. Si quelqu'un épargne $250.00 sur son salaire annuel et les enfouit quelque part, il met des bâtons dans les roues du mécanisme économique. Si, au lieu de thésauriser, directement ou indirectement en les déposant à la banque, il prend la sage décision de les placer, il met de l'huile dans les roues. Les banques encouragent le crédit susceptible de favoriser l'expansion de la production. Ce sont les nouvelles entreprises qui répandront la prospérité, car l'embauchage général est un des principaux moyens de mettre l'argent en circulation.

La décision du Canada de payer une grande partie des frais de la guerre au moyen des impôts a été d'une importance fondamentale dans la lutte contre l'inflation. D'autre part, si toutes les dépenses de guerre avaient été payées au moyen d'impôts, il n'y aurait pas actuellement une réserve aussi considérable en obligations, dépôts et monnaie. Il y aurait la même rareté de marchandises, le même outillage usé, mais les particuliers n'auraient pas d'argent pour faire

(Suite à la page 12)

POUR SOULAGER les DOULEURS causées par un RHUME

ASPIRIN

NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés... 15c
24 comprimés... 25c
100 comprimés... 75c

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUE DE CETTE FAÇON



CHEZ MOZART

MANTEAUX COURTS

$26.00

Si c'est là le genre de vêtement que vous désirez ajouter à votre garde-robe printanière, votre choix sera des plus aisé car notre assortiment en matériels et nuances est très complet. Faites votre choix maintenant.

MANTEAUX PRINTANIERS

$30.00

Une très belle variété dans les styles comme les matériels, dont: Shags, chameau et laine, crêpes de laine, etc. Les styles et la beauté des nuances printanières seront un enchantement. Nous avons aussi d'autres lignes de manteaux à prix plus et moins élevés.





Depuis longtemps

Nous n'avons pu vous offrir un aussi beau choix de

ROBES

Tous les styles, crêpes, imprimés et toiles

$8.95 à $16.95

Leur beauté, leur chic et leur fraicheur vous charmeront. Toutes absolument dans la note nouvelle Printemps-Eté. Nouveaux traitements aux manches dans toutes les longueurs. Vous agiriez sagement en faisant dès maintenant le choix de vos nouvelles toilettes.

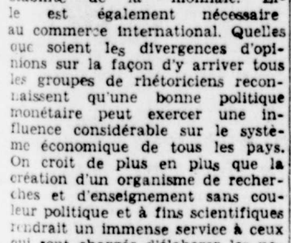
Vous serez plus Jolies

COSTUMES PRINTANIERS

$35.00

De prix vraiment abordables et . . . tellement pratique. Pourquoi attendre au dernier moment pour choisir le vôtre. Vous avez maintenant plus de choix dans les étoffes comme les nuances. Tous les derniers détails de la mode nouvelle s'y retrouvent et en font des merveilles d'élégance.

MOZART LTÉE - 1500, NOTRE-DAME



C'est tout le temps qu'il faut à la Mixture Pasmore pour avoir raison du rhume le plus opiniâtre, détacher le phlegme, enrayer la toux et soulager l'irritation des muqueuses. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien afin de l'avoir sous la main au premier symptôme d'un rhume. Vous pourrez alors voir arriver sans crainte la saison froide.

LA MIXTURE Pasmore's SOULAGE EN 2 MINUTES

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

Les plus belles voix

L'émission de ceux qui aiment la belle musique vocale. C'est la parade des chanteurs que le public a portés au pinacle.

★★★★

2 h. à 3 h.

Les Demandes Spéciales

Si vous désirez faire plaisir à un ami ou à un parent, faites-lui dédier une jolie pièce musicale, au cours de cette émission. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à: Demandes Spéciales, Poste CHLN, Trois-Rivières.

★★★★

3 heures à 4 heures

La caisse de vacance

L'émissino où tous peuvent gagner les magnifiques prix offerts. Il suffit de prendre part au concours facile tous les jours.

1er prix: Imobilier de chambre à coucher
2e prix: 1 coutellerie en argent
3e prix: 1 bicyclette

Toutes les dames et demoiselles devraient se faire un devoir de prendre part à ce concours des plus faciles.

★★★★

4 heures à 4 heures 30

Le dilettante

vous permettra d'entendre le concerto en si bémol de Tchaikowski, joué par l'orchestre philharmonique de Londres, avec, comme pianiste-soliste, Egon Petry.

★★★★

5 heures 15 p.m,

Au service du livre

avec Adrienne Choquette, au micro, dans un résumé des dernières éditions canadiennes.

★★★★

5.45 à 6.00

Tous les jours

Ecoutez le bulletin de nouvelles le plus complet de la journée avec message important de la part du commanditaire.

★★★★

Bonsoir cinéphiles . . .

Cine-Revue

Un service quotidien offert à tous les amateurs du film américain et français.

★★★★

La rampe s'allume

Comédies, opérettes, une aimable demi-heure à rappeler les gloires du théâtre et leurs créations inoubliables.

★★★★

8 heures à 8 heures 30

Toi et moi

Ce n'est pas vous que je regrette, mais l'illusion perdue, le rêve, le mythe adorable d'un amour qui ne devait jamais mourir . . .

Toi et moi

une réalisation de Pierre Stein.

★★★★

Vous êtes invités . . .

Concert miniature

Les plus belles oeuvres du répertoire de la musique de concert pour une audition de choix.

★★★★

ATTENTION! ATTENTION!
LUNDI, 18 MARS
9 h. 30, 11 h., 3 h., 5 h., 6 h. 30

LE BANQUIER SPIC AND SPAN

qui vous fera gagner des prix en argent à chacune de ces heures . . . Ne manquez pas cette émission de choix

★★★★

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

Décédé

Montréal, 15. — M. Joseph Deschênes est mort subitement le 25 février dernier. Il était l'époux en premières noces de Marie-Louise Descoteaux et en secondes noces de Dame Hormisdas Gélinas, née Marie Gélinas.

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**LA PART DE LA TERRE.** A ses bienveillants auditeurs, La Part de la Terre présente, aujourd'hui, un message par son directeur, Roger Ellyson sur la récente assemblée annuelle de la Coopération Fédérée, ainsi qu'un programme de musique populaire.
1.30—Réveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—Les demandes spéciales "Mozart".
3.00—**LA CAISSE DES VACANCES**
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—**Le Dilettante.**
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—**AU SERVICE DU LIVRE.**
5.30—Gardez l'écoute.
5.45—**Radio-Journal IV.**
6.00—Bloc-note CHLN.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—Minutes qui chantent.
7.15—La Prière.
7.30—**La rampe s'allume.**
8.00—**Toi et Moi.**
9.00—Concert Miniature.
9.00—**Rendez-vous.**
9.30—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal** IV.
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions

Demain

7.50—Ouverture.
Bulletin d'information.
8.00—**Il est 8 heures, monsieur...**
8.01—La prière.
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—**Radio-Journal I.**
9.15—John Duffy à l'orgue.
9.30—La banque féminine.
10.30—Le club des échanges.
11.00—**Propos de ma voisine.**
11.15—**Impromptu.**
11.30—Sur deux notes.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musique du diner.
12.30—**Siesta.**
12.00—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les plus belles voix du monde
2.00—**L'heure récréative.**
3.00—**La Caisse des vacances.**
4.00—Mélodies du souvenir.
4.00—Le dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—**Avec Charlie Kunz au piano.**
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Bloc note CHLN.
6.30—Musique du souper.
7.00—Détente.
7.15—La prière.
7.30—**Selon le temps qu'il fait**
8.00—Variantes en musique.
8.30—**Au temps d'Annie Laurey.**
9.00—Musique de chambre.
9.30—Lune verte.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions

Curb de Montréal

COURS DU 14 MARS 1946

		Haut	Bas	Ferm.
3285	Abitibi P. & P. Co.	7⅛	7	7
278	do priv. 6%	96	95	95
125	Bathurst P. & P. B	5¼	5	5¼
1	Brew. Dist. of Van.	11	11	11
350	British Am. Oil Co.	26	25½	25½
1645	Brown Co. Ltd.	5⅞	5½	5½
115	Canada Dom. Sugar	25½	25½	25½
25	Cdn. Gen. Invest.	17	17	17
6500	Cdn W. Lumber	2 90	2 85	2 85
675	Cdn Marconi Co.	4¼	4	4
103	Cdn Vickers Ltd.	14½	14½	14½
1500	Claude Neon G. A.	50	40	40
100	Commercial Alcohols	5	5	5
2298	Cons. Paper Corp.	16	15½	15⅝
100	Dom. Malting Co.	22	22	22
10	David & Frère A	25	25	25
100	Dom. Squae Ltd.	23	23	23
175	Dom. Woollens Ltd.	15½	15½	15½
577	Donnacona Paper	15½	15	15
625	Fairchild Aircraft	4¼	4	4
525	Fleet Aircraft Ltd.	5⅜	5⅜	5⅜
105	Ford Motor Can. A	28	27¾	27¾
200	Foreign Pr. Sec.	70	70	70
1271	Fraser Co's Ltd.	55	53½	53½
175	Great Lakes Ltd.	26½	26	26
10	Hydro Electric S. C.	6¼	6¼	6¼
310	Lowney's Chocolate	14½	14	14
75	Lake St. John P. P.	70	69½	70
750	Maple Leaf M. Co.	14¾	14½	14¾
35	Massey Harris priv.	29½	29½	29½
185	Melchers Distilleries	9	9	9
175	do privilégé	16	16	16
100	Minn. & Ont. Paper	18¾	18¾	18¾
161	Southmount Invt.	26	26	26
10	United Dist. of Can.	14½	14½	14½
	Les mines:			
3500	Arno Mines Ltd.	08	07½	07½
500	Aubelle Mines	61	61	61
100	Bonville Mines	21	21	21
2500	Beattie Gold M.	25	24	25
1500	Bouscadillac Gold	16	16	16
2000	Centremaque Min.	35	35	35
9800	Cartier Malartic	10½	10	10
54003	Central Cadillac	50	44½	46½
3800	Century Mining	39	39	39
1125	Cournor Mines	55	55	55
2400	East Sullivan	3 65	3 55	3 60
1000	Elderidge Mines	20	20	20
1000	Fontana 1945	26	26	26
11000	Pound Lake Min.	31	28	31
1000	Heva Cadillac	49	48	48
11900	Goldview Mines	65	60	60
1900	Goldora Mines	22	22	22
14700	Jack Lake Min.	73	70	71
22400	Joliet Quebec Min.	1 20	1 13	1 13
50	Hgn'lio Zinlon	23½	23	vaper shrdlu
50	Hollinger Gold M.	16	16	16
4000	Lingside Mines	29	28	28
300	Labrador Mines	7 25	7 25	7 25
3500	Lingman Mines	1 07	1 05	1 05
5200	Macdonald Mines	3 90	3 60	3 70
2000	Normetal Mining	1 40	1 40	1 40
1500	New Louvre Min.	38	35	38
1515	O'Brien Gold Min.	2 75	2 70	2 70
100	Norseman Min.	24	23½	24
500	Pandora Cadillac	34	34	34
3003	Pitt Mines	25	24	24
1000	Quebec Yellowknife	30	30	30
5000	Red Crest Gold	16	14	14
3500	Rochette Mines	26	25	25
1800	Sherritt Gordon	1 85	1 80	1 80
2600	Siscoe Gold Mines	98	95	95
3200	Sullivan Cons.	2 75	2 70	2 75
9782	Stadacona nouv.	1 05	1	1
7500	Standard Gold	23	22	22
1000	Waite Ville Mines	29	28	28
1000	Wiltsey Cog. Min.	20	20	20
	Les huiles:			
150	Royalite Co.	20	20	20

Bourse de Montréal

COURS DU 14 MARS 1946

		Haut	Bas	Ferm.
5	Acme Glove Works	16¾	16¾	16¾
8	Aluminum Limited	180	175	180
578	Asbestos Corp. Ltd.	30½	30	30
125	Argus Limited	9¼	9¼	9¼
227	Bathurst P. & P. A	20	19½	19½
19	Bell Telephone Co.	195	195	195
615	Brazilian Traction	25⅝	25½	25⅝
165	British Col. Pow. A	30½	30½	30½
750	do classe B	3½	3½	3½
75	Bruck Silk Mills	20¼	20	20
320	Building Products	32	31	31
630	Canada Cement Co.	17	16½	16⅝
156	Can. Iron Fdries	20	20	20
25	do privilégié	13½	13½	13½
85	Can. North. Power	10	10	10
185	Can. Steamship com.	19½	19½	19½
165	do priv. 5%	51¼	51	51¼
1829	Cdn Breweries Ltd.	20⅝	20¼	20½
4217	do rights	15	15	15
448	Cdn Car & Fdry	17	16⅝	16⅝
410	Cdn Celanese Ltd.	62	61	61
110	Cdn Ind. Alcohol A	17⅝	17½	17½
25	do clalse B	14½	14½	14½
50	Cdn Locomotive Co.	35	33½	33½
2556	Cdn Pacific Rail.	20⅝	20½	20½
325	Cockshutt Plow Co.	15½	15⅜	15½
1065	Cons. Mining & S.	82½	82½	82½
100	Consumers Glass Co.	43	43	43
120	Dist. C. Seagrams	94	94	94
5	Dom. Dairies com.	10½	10½	10½
62	Dom. Bridge Co.	40½	40½	40½
265	Dom. Coal priv.	13½	13½	13½
40	Dom. Glass Co.	190	190	190
1181	Dom. Steel & Coal B	13	12½	12½
215	Dom. Stores Ltd.	22¾	22½	22½
150	Dom. Tar & Chem.	23¾	23½	23¾
80	Dom. Textile Ltd.	94½	94½	94½
175	Dryden Paper Co.	13¼	13	13
275	Electrolux Corp.	16½	16½	16½
100	English Electric A	28	28	28
345	Fam. Players Can.	15¼	15	15¼
50	Foundation Co. Can.	30	30	30
75	Gatineau Power Co.	18	18	18
170	General Steel Wares	18	18	18
725	Gypsum Lime & A.	14½	14	14¼
550	Hamilton Bridge Co.	9¼	9¼	9½
797	How. Smith Paper	31	30½	30½
120	Hudson Bay M. & S.	41¼	41	41
750	Imperial Oil Ltd.	15⅝	15½	15½
1860	Imperial Tobacco	15⅛	15	15
225	Ind. Acceptance A	34	33	33
10	Int. Bronze Powders	21	21	21
385	Int. Nickel of Can.	40	40	40
915	International Paper	46	45⅝	45⅝
9	do privilégié	120	120	120
795	Int. Petroleum Co.	222	21½	21½
100	International Power	49	49	49
125	Int. Paper pr. cal.	116¼	116¼	116¼
50	Jamaica Pub. Serv.	14¼	14¼	14¼
50	Lake of the Woods	30½	30½	30½
250	Lang & Sons J. A.	20	20	20
53	Laura Secord Candy	21¼	21¼	21¼
280	Molson's Brewey	30⅝	30½	30½
1636	Massey Harris Co.	17¼	17	17
401	McColl Frontenac	17	17	17
65	Mitchell Robert Co.	28	28	28
1024	Montreal Power Co.	24½	24	24¼
60	Montreal Tramways	40	40	40
85	National Breweries	45	44½	45
1320	National Steel Car	27½	27	27
25	Niagara Wire Co.	25	25	25
430	Noranda Mines Ltd.	64½	64	64
90	Oglivie Flour Mills	31	31	31
25	Ontario Steel Prod.	21¾	21¾	21¾
100	Ottawa Car & Air.	6½	6½	6½
10	Ottawa Electric Co.	61	61	61
20	Penmans Limited	70	70	70
325	Power Corp. of Can.	13⅝	13½	13½
805	Price Bros. & Co.	55¼	54	54
10	Québec Power Co.	21½	21½	21½
275	St. Lawrence Corp.	8½	8½	8½
75	do priv. classe A	31½	31¾	31½
190	St. Law. Paper priv.	86	85	85
875	Shawinigan W. & P.	25	24	24¼
10	Sherwin Williams	28	28	28
25	Simon H. & Sons	31	31	31
885	Standard Chem. xr	10¾	10¼	10¼
4136	do rights	10	03	403
50	Southern Can. Power	15	15	15
50	Steel Co. of Canada	84½	84½	84½
1035	United Steel Corp.	10¼	9⅞	10¼
20	Viau Limited	16½	16½	16½
10	Wabasso Cotton Co.	79	79	79
300	Wilsil Limited	25	25	25
15	Winnipeg Electric	13¼	13	13¼
90	do privilégié	99	99	99
	Les banques:			
240	Commerce	23½	23¼	23¼
510	Montréal	25½	25¼	25½
75	Nouvelle-Ecosse	35	35	35
120	Royale	24¼	24¼	24¼

Les ventes:
Actions industrielles . . 62,300
Actions minières 215,800
278,100

"Il faut plus de tabac", déclare M. Conrad Turcot

Le sujet du tabac intéresse par le temps qui court nombre de gens: producteurs, commerçants, industriels, consommateurs: sans oublier le Département du Revenu National, toujours avide de percevoir taxe sur taxe à même cette industrie.

Depuis quelques années, l'industrie canadienne du tabac traverse une étape assez délicate: ici comme à l'étranger, la consommation se maintient à la hausse: par contre les "stocks" ou réserves de tabac non manufacturés sont passablement épuisés; puis, la production globale annuelle, tant dans le Québec qu'en Ontario, est loin de suffire aux besoins de l'heure. De telles constatations, jointes à quelques item d'ordre économique de production, ont permis aux producteurs de toucher des prix assez encourageants en ces derniers temps, pour la vente de leurs récoltes. Une telle situation fait présager que les prix seront bons encore d'ici quelques années. Qu'il s'agisse de n'importe quel type de tabac, nos producteurs y gagneront donc, en général, à accroître leur production, à compter de cette année, à condition, bien entendu, qu'elle soit du point de vue qualité, conforme aux exigences du commerce et de l'industrie.

Bien qu'Ontario, avec une production annuelle oscillent entre 70 et 80 millions de livres dame le pion dans le domaine de la culture du tabac jaune, au Canada. Québec occupe néanmoins, aujourd'hui une place assez importante dans cette industrie, son volume de production s'élevant depuis quelque temps à près de 5 millions de livres par année.

Le tabac jaune du Québec, maintenant mieux connu et fort apprécié, est en grande demande sur le marché domestique, à cause surtout de son arôme; comme on le sait, ce nouveau type de tabac de chez-nous est utilisé, dans l'industrie, surtout comme "blend".

Grâce à l'expérience que nos producteurs ont acquise dans cette industrie, la qualité du tabac jaune s'est grandement améliorée dans le Québec, en ces derniers temps. Mais encore, faut-il que cette culture ne se limite pas à ce qu'elle est actuellement. Elle a encore besoin de prendre de l'expansion. Aussi, l'occasion est-elle des plus propices pour en augmenter la production; de fait, quelques nouveaux venus se lanceront dans cette culture cette année dans les secteurs de Joliette et Trois-Rivières; de plus maints producteurs augmenteront leurs superficies. Une augmentation d'environ 12% dans les superficies est prévue pour 1946: ce qui fera un total de quelque 7,500 arpents.

Encore dans son enfance, cette production a encore beaucoup à faire pour atteindre son apogée dans le Québec: car, le plus tôt possible, cette province se doit de doubler et même de tripler sa production actuelle.

Cependant, une meilleure solution au présent problème, n'est pas tant une augmentation dans le nombre de producteurs qu'une amélioration sensible dans la technique culturale, l'item "rendement par unité de superficie en culture", devant venir au premier plan.

Quelque soit la qualité récoltée, tous les intéressés soutiennent volontiers que, des rendements de 500 à 650 lbs de tabac jaune à l'arpent ne sont pas profitables. Ceux variant d'environ 700 à 750 lbs ne paient pas outre-mesure. Enfin, au rythme de quelque 1,000 livres à l'arpent, cette production est certes, par les temps présents, la plus rémunératrice qui soit sur les fermes du Québec.

Pour des fins pratiques, il est urgent de souligner à l'attention des producteurs, deux conditions fondamentales ou d'ordre technique, qui les aideront à obtenir des rendements enviables, tout en maintenant ou en améliorant encore davantage la qualité du produit; elles se résument comme suit:

1. D'abord, il y a le sujet de la fertilité du sol. C'est en fait, sa capacité ou son potentiel de production. A cause de certaines conditions de milieu, tant d'ordre géologique que climatérique, le sol propice à la culture du tabac jaune requiert, au pays de Québec, une haute teneur en matière organique, soit au moins 2 à 3% et mieux 4%. On réussit à maintenir ou à reconstituer la matière organique du sol — à un niveau convenable — à l'aide d'une rotation systématique et d'enfouissements, répétés d'engrais verts; en plus, chaque année de production requiert, outre quelque 4 tonnes d'engrais de ferme bien décomposée à l'arpent, une forte application d'engrais chimique d'une analyse recommandée, la dose requise variant selon le milieu, de 1,000 à 1,400 lbs également à l'arpent. Entre parenthèse, rectifions ici, une impression générale ou encore une opinion maintes fois exprimée dans le public par certaines gens, gros "Jos connaissants": à l'effet que la culture du tabac jaune ne réussit que sur des terres pauvres; car en réalité, c'est bien juste le contraire qui se produit. De telles assertions à tort et à travers ne font que fausser les faits et causent plus de tort que de bien.

2. En second lieu, il faut tenir compte de certaines méthodes culturales.

En principe, il importe de semer et de planter le tabac, très tôt mais par contre de le récolter le plus tard possible; grâce à certaines conditions de milieu optima et surtout beaucoup d'insolation, une longue saison de végétation favorise l'ensemble des phénomènes se rattachant au métabolisme de la plante.

Mais, dans la pratique de cette culture, on se contentera de terminer les travaux de la plantation au début de juin; puis à l'aide de binages et de sarclages, de détruire les mauvaises herbes: au temps de l'écimage, on laissera environ 12 ou 13 bonnes feuilles sur la plante; en outre, on aura soin d'ébourgeonner tous les champs à une couple de reprises, à chacune de celles-ci, la plante devant être soigneusement nettoyée de la tête jusqu'au pied. Enfin, au temps de la récolte, on retardera autant que se peut les 2e et 3e cueillettes pour que le tabac mûrisse à point. Cette façon de procéder devance de plusieurs jours la fin de toute la récolte.

Quant à la question du tabac à cigares, la situation est des plus sérieuses; à part de la stricte nécessité de refaire leurs "réserves" d'enveloppe et de filasse, tous les manufacturiers se voient forcés de fabriquer davantage; c'est ce qui explique la rareté des cigares à l'heure actuelle dans le commerce du détail. Etant donné que les districts de Joliette et de la Vallée de l'Yamaska sont les seuls producteurs de tabac à cigares au Canada, ils se doivent plus que d'habitude dès cette année, d'acquiescer aux besoins de cette industrie et d'augmenter sensiblement leur production. Au bas mot une augmentation de quelque 50% sur les superficies de l'an dernier est requise pour 1946. Il importe donc aux producteurs du Québec de conserver, coûte que coûte, un marché qu'ils alimentent à eux seuls depuis un temps reculé. La présente recommandation est à l'ordre du jour et tout à fait dans leur intérêt.

Enfin, il ya lieu de considérer la production du tabac à pipe, un peu chancelante depuis quelques années et dont la demande s'avère encore excelelnte pour fins de consommation à l'état brut. Les variétés aromatiques, le Rose-Canelle, le Belgique et le Grand-Rouge sont en grande demande, à condition que le produit final soit attrayant. Dans ce domaine, on souhaite pour cette année, une augmentation de production d'environ 35% sur celle de 1945. Etant donné que le commerce de la feuille brute se fait encore au petit bonheur, il est de l'intérêt des producteurs et des commerçants, que l'on songe sérieusement et le plus tôt possible, à la formation d'un organisme quelconque pour la préparation et l'écoulement de ce produit.

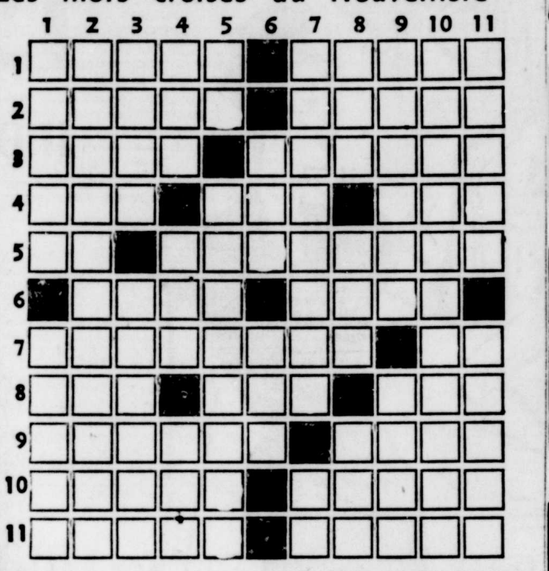
Comme conclusion, souhaitons que tous les producteurs intéressés se mettront de la partie pour le plus grand bien de l'industrie du tabac.

En concert ici le 26



PIERRE VIDOR, brillant ténor, que les mélomanes auront l'occasion d'entendre, mardi, le 26 mars prochain, à l'auditorium de la Salle, dans un grand concert émaillé d'airs d'opéra, d'opérette et de mélodies suaves. Le programme de Vidor, qui sera publié sous peu, fera sensation. Le plan de la salle et les billets sont en vente chez C. W. Lindsay, rue Notre-Dame.

Les mots croisés du Nouvelliste



HORIZONTALEMENT
1—Séparé. — Large, bien ouvert.
2—Qui prétend découvrir les choses cachées. — Petit trait horizontal.
3—Négligé. — Ota les marchandises mises en étalage.
4—"Liliacée". — Bien qu'une femme apporte en mariage. — Mot arabe signifiant "fils".
5—Préposition: dans. — Remettant debout ce qui était tombé.
6—Entrave au paturon de chevaux. — Pris une teinte rose.
7—Marchas devant. — Equerre.
8—Action de lire. — Sans ornement "pl". — Mot arabe signifiant: "fils".
9—Cryptogame vasculaire des bords des lacs. — Extrémité.
10—Etends, allonge. — Fruit rouge de l'alisier
11—Guides. — Faire tort.

VERTICALEMENT
1—Statue représentant une divinité. — Honore la Divinité par des paroles.
2—Celui qui est instruit dans un séminaire.
3—Qui concerne les moutons. — Manque d'une chose nécessaire.
4—"Liliacée". — Masse de pierre très dure. — Epoque.
5—Préposition: dans. — Pièces de ressort de fusils.
6—Fraude, tromperie. — Tenue de payer.
7—Tailleras la tête d'un arbre. — Symbole de l'aluminium.
8—Est en vie. — Plus de "votre". — Nom vulgaire d'une araignée.
9—De l'Arabie. — Substance dure et compacte des arbres.
10—Qui concerne du sulfate de calcium.
11—Existant. — Greffer une ente

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	G	A	B	A	R	O	T	■	L	O	S
2	E	D	U	C	A	B	I	L	I	T	E
3	L	O	T	I	R	■	C	A	L	E	R
4	A	R	A	S	E	R	■	P	A	R	T
5	T	E	S	■	T	U	B	E	S	■	I
6	I	R	■	P	E	S	E	R	■	A	S
7	N	■	B	A	S	E	R	■	M	U	S
8	E	G	A	L	■	R	E	L	A	T	E
9	U	R	I	E	L	■	T	A	T	O	U
10	S	A	N	T	A	L	■	C	O	U	R
11	E	N	S	■	C	I	R	E	U	R	S

L'oeuvre

Nicolet, 15 (D.N.C.) — En 1946 le diocèse de Nicolet a souscrit une somme totale de $6,654.40 à l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre.

Dans le cours du mois de février 1946, ce même diocèse de Nicolet a souscrit la somme de $94.30 répartie comme suit: M. Denis Proulx, de Nicolet, $10.00; St-Frédéric, un vicaire, $5.00; M. Paul Robert, $20.00; Mgr F.A. St-Germain, P.D., de Nicolet, $3.00; M. l'abbé Geo.-Et. Roberge, de Nicolet, $2.00; M. le curé de St-Léonard, $10.00; Mme Borromée Turcotte, de St-Léonard, cont. à vie $25.00; Anonyme, $15.00; Contributions diverses, $4.30.

Transport de caoutchouc naturel par le Pacifique

Montréal, 15 — Plus de 1,200 tonnes de caoutchouc naturel furent tirées des cales du nouveau cargo Beaverdell, du Pacifique Canadien, pour être remisées dans 45 wagons de fret du C.P.R. à destination de Toronto et de Sarnia. On croit que c'est le premier envoi de caoutchouc venant de Singapour depuis la défaite du Japon.

En plus de 13,000 ballots de caoutchouc, ce nouveau super-cargo de 10,000 tonnes transportait 100 tonnes de laine, de la vaisselle et autres articles recherchés par les Canadiens.

Le "Beaverdell" retournera à Londres avec 6,000 tonnes de marchandises canadiennes dont 1,400 tonnes de farine, 640 tonnes d'oeufs et 1,200 tonnes de blé.

"Les familles Masson et Désilets"



ALFRED DUYON ET FILS
ENTREPRENEUR FUNERAIRE

DANS NOS CINEMAS

IMPERIAL

Dernier jour



avec Lucille BALL et Dick POWELL

Deuxième film



TOUSSEZ-VOUS?
ACHETEZ DU VENO
SIROP CONTRE LA TOUX
AUJOURD'HUI
LES ENFANTS AIMENT LE VENO
SOULAGEMENT RAPIDE POUR RHUMES, TOUX BRONCHITES ASTHME
PETITS MAUX DE GORGE

WHIST
CE SOIR A 8 HRES
Organisé par les Zouaves au No. 756 Radisson
Prix de présence: $1.00
Nombreux prix
Admission: 15 sous

ECOUTEZ LE PROGRAMME
La Banque Féminine
Tous les jours, 9h. 30 à 10h. 30
Prenez part au concours et gagnez de magnifiques prix sans débourser un sou: 1er prix: réfrigérateur Westinghouse; 2e prix: lessiveuse Westinghouse; 3e prix: bague à diamant Blue Steel; 4e prix: radio Westinghouse.
Larivée & Delorme
Marchand de [illegible]
484, Des Forges Tél. 2538

CAPITOL

Dernier jour

JAMES CAGNEY
ANN SHERIDAN
dans
"La Ville des Rêves"
En Français

CINEMA de PARIS

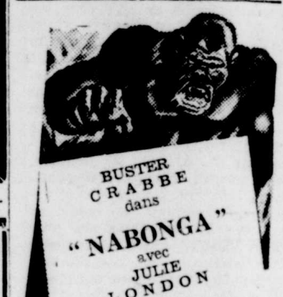
Dernier jour
"PATRICIA" et "FEU NICOLAS"

Commençant demain



RIALTO

VENDREDI — SAMEDI



Deuxième grande vue
EDWARD EVERETT HORTON
GLADYS GEORGE
RUTH TERRY
ROBERT LIVINGSTON
dans
"STEPPIN' in SOCIETY"
Huitième épisode
"MONSTER AND APE"

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

1800 forment notre famille québécoise

Asbestos, P.Q. est le site de la plus grande mine d'amiante du monde et aussi le lieu de résidence d'une heureuse famille de 1800 membres. C'est ainsi que Johns-Manville aime à se représenter les ouvriers de la vaste mine, de l'atelier et de la fabrique J-M.

En dehors du travail quotidien, les ouvriers de Johns-Manville sont très proches de la Compagnie. Plusieurs vivent dans d'attrayantes maisons de la compagnie — tous bénéficient du moderne hôpital J-M — et le foyer de leur vie sociale est le Centre de Récréation J-M. La Compagnie donne des cours spéciaux qui permettent aux ouvriers de parfaire leur instruction afin de pouvoir occuper des postes plus rémunératifs.

Johns-Manville est fier de cette "famille" dont les efforts ont fait de l'écusson J-M un symbole de qualité et de confiance — une marque de produits honnêtes et efficaces.

BLONDINETTE

La ménagère parfaite



HENRI

Par Carl Anderson



Convertissez meubles et vêtements de seconde-main en bel argent par les annonces, Tél. 3000

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

mots	une fois	trois fois	une sem.	deux sem.	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	1.45	2.61	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.78	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m. et le samedi, jusqu'à midi. Téléphone: 3000 ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriété à vendre

ALPHONSE COSSETTE, agent d'immeubles Propriétés toutes sortes aux Trois-Rivières. Terre en culture, Maisons campagne hiver et été. Chalets d'été 218 Des Forges Tél: 3522. 3-m.

DEUX MAISONS NEUVES: une 2 logements, 34-36, 5 pièces chacun, plus chambre bain. Bien chaude. Située coin rue. L'autre 2 étages, 24-26, 1 logement 8 pièces. Logement libre pour acheteur seulement, au 1er mai. Bonnes conditions. S'adresser:134 St-Alphonce, Cap-Madeleine. 111-113

2 MAISONS: Nos. 1275-1281-1283 rue Denoue près tunnel St-Maurice. 1 Nos 1370-1372 St-Denis entre Volontaire et Des Forges. 1 Nos. 1266-1268 rue St-Olivier entre Radisson et Bonaventure. 1 dans village Champlain, 150 pieds de l'église et 200 pieds de la route nationale, avec terrain pour bâtir à côté. S'adresser: LUDGER MAGNY, 540 DES FORGES, Trois-Rivières, Tél. 2040-J. 113-115

MAISON NEUVE, 5 pièces, située dans St-Odilon, Cap-Madeleine, à vendre cause départ. Tél. 155-W. 112-114

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON. 1154 rue St-Olivier. Trois-Rivières. Tél: 2997-w. 3-m.

3 Terres à vendre

TERRE A VENDRE: 131 arpents, dont 126 en culture, 5 en bois franc. Bonne maison, 8 pièces, électricité, eau courante. 136 pi. bâtiments. Vendra avec ou sans roulant. Située sur ancienne route nationale, 3 milles de Louiseville. S'adresser: Napoléon Guillemette, route rurale No. 2, Louiseville. 111-116

TERRE à vendre sur route Montréal-Québec, à 1 1-2 mille de Louiseville, avec ou sans roulant Superficie 140 arpents, en bonne condition. S'adresser: M. Hector Livernoche, R.R. No. 3, Louiseville, P.Q. 112-114

8 Terrains à vendre

TERRAINS A VENDRE sur la ferme de M. Auguste Bellemare, Banlieue des Trois-Rivières. Plan déposé au bureau du notaire Alphonse Lamy. 108-119

9 Commerce à vendre

MAGASIN GENERAL faisant bon chiffre d'affaires, ayant bureau de Poste. Vendra bonnes conditions. S'adresser A. CLOUTIER, Aston Station, Co. Nicolet. 108-119

10 Commerces demandés

ON DEMANDE A ACHETER une "run de lait". Aussi bonnes voitures, hiver et été, pour la livraison. Ecrire confidentiellement, donnant détails à Casier 1228 Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 112-114

16 Logis à louer

ECHANGERAIS LOGEMENT 3 pièces et chambre de bain contre 1 de 4, 5 ou 6 pièces. Tél. 1291-J. 112-114

ECHANGERAIS LOGEMENT 6 pièces contre logement de 3 ou 4 pièces. S'adresser: 192 Dorval, Cap-Madeleine, Tél. 3630-R-2. 112-113

ECHANGERAIS LOGEMENT 6 pièces, un bas, aux Trois-Rivières, contre 1 au Cap-Madeleine, près Aéroport Tél. 2156-W. 112-114

17 Logis demandé

COUPLE SANS ENFANT demande logement 3 ou 4 pièces, chambre bain, aux Trois-Rivières ou Cap. Possession immédiate ou 1er mai. Tél. 2227-W. 112-114

LOGEMENT 5, 6 pièces ou plus demandé, dans ville ou limites de la ville. Ecrire: Casier 1212, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 113-115

ON DEMANDE logement 4 pièces, chambre de bain, pour le mois de mai. S'adresser: 1108 St-Martin, tél. 4018. 110-115

ON DEMANDE LOGEMENT de 3 ou 4 ou même 5 pièces. Bon paiement. Bonnes références. Tél. 3105-R. 112-114

27 A vendre divers

BRULEURS à l'huile à vendre, 1ère qualité, 'Silent Glow et A.B.C', pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires. installation garantie. S'adresser: M. WILFRID DESROBERTS, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine. Tél. 3238. 20 ans d'expérience. Cap 94-119

ATTENTION: BRULEURS à l'huile Silent Glow, "J.M.C." et "A.B.C" etc. Grus et détail ainsi que toutes pièces de rechange, telles que carburateurs, mèches, drums pour l'huile, chantepleures, etc.,. P.-H. POLIQUIN, 1123 rue Ste-Angèle. Tél. 2347-W. 89-114

ATTENTION! Fèves au lard cuites au four Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE 573 St-Georges Tél 1596. 99-124

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande. Tranocheurs Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695 Bonaventure. Trois-Rivières Tél. 21997 3-m.

CABANE A PECHE pouvant servir poulailler, 2 barils à l'huile avec chantepleure, 1 de 90 gallons, l'autre 45 gallons. 1908 Royale. 111-113

COFFRE EN CEDRE, neuf, 2 cameras. Manteau en seal. Paletot d'enfant, gr. 10 ans. S'adresser: 908 Ste-Angèle, Tél. 3159. 113-114

PIANO AUTOMATIQUE .. ,marque Lindsay, très propre et en parfaite condition, avec banc double et rouleaux, à vendre. S'adresser: 1921 St-Olivier. 98-123

PROFITEZ de NOTRE ESCOMPTE de 35% pour cette semaine seulement, au MAGASIN DE L'OUVRIER, seconde-main et neuf, 1015 St-Maurice. Tél. 1754-J. ACHETONS - VENDONS - ECHANGEONS. 111-113

REFRIGERATEURS, BALANCES TOLEDO. Tranche-jambon Berkel Caisse enregistreuse système McCaskey. Hache-viande "Entreprise" Peleuse de patates. Coupe-patates. P.-H. GAUTHIER, 1038 St-Maurice Trois-Rivières. Tél. 731 3-m.

TELEPHONE 1272. RECONSTRUCTION de tous moteurs électriques, 550 volts et moins.
MAGNETOS, carburateurs, ignition, batteries radiateurs.
SOUDURE électrique et acétylène. Service de livraison.
LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch aux Trois-Rivières. 112-136

29 On demande à acheter

ACHETEUR de PIANO. Achèterais un bon piano pour du comptant. Tél. à 2343-J. 106-j.n.o.

33 Argent demandé

ON DEMANDE A EMPRUNTER $2,000 sur première hypothèque. Très bonnes garanties. Ecrire: Casier 1231 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 113-115

36 Matériaux pour bâtir

JOINTS CIMENT PLASTIQUE pour ouvertures. 2 fusils sur pression d'air. Nous protégerons vos ouvertures du froid et e l'eau. Nous allons partout pour faire l'ouvrage. UNE ESTIMATION GRATUITE. Réparation de briques et de pierres. PAUL LAMBERT, 909 Cartier, Tél. 4954-W. 109-134

37 Plomberie-Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêles usagés en ordre. LA FONDERIE L'ISLET LTEE. 1692 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél. 2907. 94-119

39 Charbon Bois Huile

ATTENTION: Nous venons de recevoir du bois franc de 1ère qualité. Aussi croûtes de bois mou et croûtes de bois franc. Placez votre commande dès aujourd'hui. CHARBONNERIE CHAMPLAIN ENRG., 124 rue Rochefort, Cap-Madeleine, Tél. 907 111-136

10 Articles de ménage

A. ALAIN, 1251 Laviolette, Tél: 544-Meubles. Poêles McClary. Tapis. Prélarts. Fournaise à l'huile Duo-Therm RADIOS -GLACIERES ELECTRIQUES LAVEUSES. Ameublement de bureau "Rols-Rim". Beau choix. Bas prix. 3-m.

AU MAGASIN DE L'ECONOMIE, 1525 Laviolette, économisez en choisissant dès aujourd'hui vos meubles du printemps. Assortimen complet de chesterfields, divans, mobiliers de chambre, cuisine. Mobiliers chromés. Poêles. Tout pour bien meubler votre foyer. SATISFACTION GARANTIE. François Turcotte, marchand de meubles, Tél. 769-J. 103-128

BEAU CHOIX de meubles modernes, poêles, chesterfield. Mobiliers de cuisine. Mobiliers de chambre Carosses. Bassinnettes. Lampes, etc. GEORGES LAFLEUR, Marchand de meubles. 1127. Ste-Angèle, Trois-Rivières Tél 4858-w. 93-118

BON POELE "FINDLAY" Lit. Bureau. Rideaux de salon et chambre. S'adresser: 2320 St-Olivier. 113

BRULEURS A.B.C. De Luxe, complets neufs. $50. installés. Aussi carburateurs et brûleurs "Pot" à $25.00. S'adresser: Bernard Héroux, 936 Bonaventure. Tél. 4161-R. 110-115

LAVABO ET BAIN en bonne condition, à vendre. S'adresser à 344 Laurier, dans l'avant-midi et le soir. 113

MENAGE à vendre pour cause de déménagement. S'adresser à 614 rue McDougall, Trois-Rivières 113-115

MOBILIER CUISINE, noir et blanc, très propre. Tapis turquie 7 x 8 et aussi tapis de passage. S'adresser: 288 Laverendrye. 112-114

PIANO!... PIANO! .. Piano "Willis", en très bon ordre, à prix raisonnable, très bon marché. Adressez-vous immédiatement à 554 rue Laurier. 101-j.n.o

POELE. Mobilier chesterfield. 1 demi-lit. Matelas à ressorts pour demi-lit Bureau. Sommier. 2 bureaux. Machine à laver électrique. S'adresser: 833 Ste-Angèle. 112-113

POELE ELECTRIQUE "Gurney", 4 ronds avec fourneau et réchaud. En très bon ordre. S'adresser: 1169 Duplessis. Tél. 2345. 112-113

POELE BLANC, marque Bélanger à vendre. S'adresser à 338 rue Laurier, Trois-Rivières. 113

41 Chambre à louer

CHAMBRES NON MEUBLEES pour couple sans enfant. Une autre meublée, chambre bain, eau chaude et froide. S'adresser: 664 Des Forges. 113

42 Chambres demandées

ON DEMANDE à louer une chambre pour Monsieur, dans le centre de la ville Téléphoner à 4760-J. 113-115

44 Ch. et pension demandée

DEUX PERSONNES RECOMMANDABLES demandent chambre et pension pour le mois d'avril. Préférence Banlieue ou Pointe-du-Lac. 1836 St-Olivier. Tél. 2545-W. 113-115

46 Radio et accessoires

REPARATION DE RADIOS faite par **2 EXPERTS** sur instruments des plus modernes. Ouvrage garanti 30 jours. Tél. 578. **GERARD FORTIER**, 1373 rue Hart, Trois-Rivières. 106-131

RADIO CABINET "General Electric", pratiquement neuf, à vendre Aubaine. S'adresser: 1623 St-Philippe. 112-114

RADIO STUART WARNER, 8 lampes, modèle cabinet, en bon état, à vendre. S'adresser: 1460 Ste-Julie. 112-114

VERRET RADIO SERVICE.— Radiotricien diplômé. Vétéran. Réparation toutes marques de radio par un EXPERT. Service rapide. 1395 St-François-Xavier. Tél. 4709-J. 94-119

50 Timbres

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES, pour recevoir un choix de timbres en approbation ,envoyez votre nom et adresse à Mount Royal Stamp Co., 1473 McGill College Ave. Montréal 2. Canada. 88-113

51 Horlogers

BAGUES de fiançailles, JONCS de mariage, DIAMANTS toutes sortes Choix varié de montres spécialité: réparation garantie montres américaines et suisses, horloges. bijoux ACHETONS vieil or, payons plus haut prix J. A PROULX Edifice Cordonnerie Lacombe, 346 Radisson, tél. 4697. 83-107

CONFIEZ REPARATION montres, horloges à un bijoutier de 35 années d'expérience. Ouvrage fait avec précision. Chez ALBERIC GARCEAU, 1062 St-Prosper. Tél 3019-w 3-m.

53 Service domestique

A MONTREAL. Bonne demandée pour ouvrage général dans excellent foyer Très bon salaire. Chambre privée pour la bonne. Communiquer par Tél. WA-8904. 112-114

BONNE DEMANDEE pour famille sans enfant. Bon salaire. Soirées libres. S'adresser: Roch Bournival, 536 Radisson. 113-115

JEUNE PERSONNE, 20 à 30 ans, avec expérience pour travailler 3 ou 4 jours par semaine dans famille, dame seule. S'adresser: 2229, 5e Avenue, 2e étage. 110-113

ON DEMANDE une servante dans famille sans enfant. Pas de lavage. Soirées libres. Bon chez soi. Bon salaire. Références exigéess. S'adresser après 7 heures p.m. à 1017 St-Prosper. 113-j.n.o.

1 Hommes demandés

JEUNE HOMME demandé, ayant fait sa 12e année et ayant des aptitudes comme vendeur. S'adresser: CREMERIE MAURICIE, 2101 St-Paul, Tél. 1318. 111-j.n.o.

NOUS CHERCHONS un jeune homme d'au moins 25 ans, avec une connaissance parfaite de l'anglais et du français, avec de l'expérience pratique pour lui permettre de prendre charge de nore département de correspondance et avec assez d'ambition pour se qualifier pour une position plus élevée plus tard. LACATION: petite ville 100 milles à l'est de Monreal. Mentionnez âge, expérience, statut marital et salaire désiré. Ecrire: Casier 1229, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 112-114

55 Femmes demandées

DEMANDE CUISINIERE ou SERVANTE pour faire et servir le déjeuner. Ouvrage général de maison. Préparer et servir le diner. Finir à 4 heures p.m. Bon salaire payé si ouvrage satisfaisant. S'adresser: C. O. Baptist, 472 Niverville. Tél 2585 112-114

ON DEMANDE 2 personnes, demoiselles ou dames veuves, comme aide pour travaux de couture et de ménage. Pour autres conditions, S'adresser: MERE PRIEURE, Maison des Soeurs Dominicaines, Pointe-du-Lac. 112-117

59 Occasions d'affaires

ACHETERAIS: FUSILS, CARABINES de tous calibres. Aussi toutes sortes d'instruments de musique .Paierais le plus haut prix. MAGASIN DE L'OUVRIER, 1015 St-Maurice. Tél. 1754-J. 112-114

L'AVENIR EST DANS LE PLASTIQUE. Voulez-vous apprendre à travailler le plastique et manufacturer chez vous?... Ecrivez-nous. PLASTIC ART STUDIO. 1495, Bélanger, appt 1. MONTREAL, Canada. 103-128

PLASTIQUE: teintures couleurs assorties, ciment spécial, poli, procédés pour manufacurer. Tout ce qui se rapporte au plastique. Prix du gros. PRATT PLASTIC, 6270 Henri-Julien, Montréal. 112-137

62 Elèves demandés

ANGLAIS. COURS DU SOIR. — 3 cours différents. Renseignements de 6 à 7 heures p.m Professeur Lenghan, 1666 St-Olivier, Tél. 3301-M. 94-119

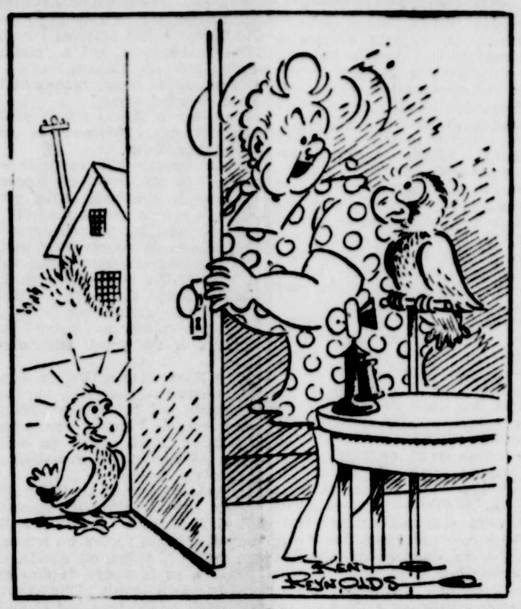
63 Cours privés

NOUVELLE METHODE. Anglais par correspondance garantie par écrit en deux mois. Prix régulier $8.00. Pour MARS $3.00 le cours complet. Adressez S. A. F. FORTIERr, St-Ubald, Co. Portneuf. 106-102

64 Salons de coiffure

M. LAFRANCE de retour d'un voyage d'études à New-York. Spécialiste diplômé en coupe de cheveux Pitterburg ou Hollywood pour hommes, garçons et coiffure, Nouveaux messages à l'huile. Dernières nouveautés de permanentes. 1009 St-Maurice, Tél.: 1113 82-107

Silhouettes par Ken Reynolds



As-tu encore utilisé le téléphone! Il dit qu'il a vu dans la page d'annonces du Nouvelliste la petite annonce où nous demandons un compagnon de chambre.

68 Modistes

MME RINGUETTE, 1020 Ste-Angèle, se spécialise dans réparation de chapeaux tous genres. Faites une visite immédiatement. Voyez le choix varié des modèles du printemps. 113-115

POUR VOTRE NOUVEAU CHAPEAU, voyez Mme M. Pellerin, 510 rue Des Forges. Tél. 4290-M. Spécialité: Réparation et garnitures de tous genres. 113-138

71 Médicaments

POUR UNE FORME SVELTE — les comprimés Slendor. Efficaees. Inoffensifs. Traitement 2 semaines $1.00. 12 semaines $5.00 Aux Pharmacies AUBIN, NORMAND et ST-MAURICE. 3-m.

TOUX DES BEBES. — Promptement soulagée par l'emploi du LINIMENT EUCALYNE. Donne SATISFACTION depuis près de 15 ans. Prix: .75 cts. Pharmacie HEBERT, 665 Bonaventure. 84-109

72 Machines à coudre

VENTE ET REPARATION machines à coudre SINGER et autres marques. Remettons à neuf toutes marques de machines. Avons pièces de rechange et aiguilles. Tél. 4774, WALTER BIBEAU, prop., importateur, 1556 rue Royale, Trois-Rivières. 3-m.

74 Autos à vendre

AUTO FORD 1934, 5 bons pneus, en bonne condition. S'adresser: 1525 Blvd St-Louis, de 5 à 9 heures p.m. 110-112

CHEVROLET 1932 à vendre ou à échanger pour 1 FORD 1931, en bonne condition. S'adresser: 820 rue Ste-Angèle, Trois-Rivières. 113-115

ECHANGERAIS ou VENDRAIS automobile Dodge coach, modèle 1938 pour un sedan, préférence un Packard 1938, etc., Ecrire: Casier 1232, Le Nouvelliste. 113-114

TROIS AUTOMOBILES à vendre: Dodge 1941. Ford 1935. De Soto 1932. S'adresser au Club St-Louis, Trois-Rivières. 110-115

78 Autos réparés

AUTOMOBILISTES: 2 mécaniciens experts sont à votre disposition. Tous genres d'ouvrage. Prix défiant toute compétition. GARAGE GELINAS, Banlieue des Trois-Rivières. Tél. garage 1780-R. Privé 1205-J. 112-114

VITRERIE TROIS-RIVIERES, Enrg. 546 Benjamin-Suite, Tél. 1893-J. Vente, installation. Vitres toutes sortes, construction, d'auto, dessus table, miroir, show-case, etc. 104-130

83 Bicyclettes-Motocycl.

A VENDRE: BICYCLE de fille, trois mois d'usage, prix d'aubaine. S'adresser: 1887 Notre-Dame. 110-112

BICYCLE BLEU, double barre, garde-chaines, en très bon ordre, pour homme, à vendre $30. S'adresser: 1732 St-François--Xavier. 112-1

88 Chevaux-Voitures

JEUNE CHEVAL pesant 1300 livres, à vendre. S'adresser à 455 rue Ste-Angèle, Trois-Rivières. Tél. 4366. 112-114

89 Oeufs et Volailles

LES POUSSSINS DE MONKTON POULTRY FARMS commandés immédiatement par TELEPHONE. Prix réduits. Surplus d'éclosion. Cochets S x W. H. jour pour livraison de 18 et 25 mars seulement, $6.00 le 100. Livraison avril-mai-juin: Cochets L x R.B., L. x H., $3.00 le 100. Il reste quelques centaines de poussins mêlés ou poulettes pour livraison en mai et juin Races Hybrides: H. x R., L x R., L. x H. S. x H. Agent: LUCIEN CARIGNAN, 1579 Laviolette, Trois-Rivières, Tél. 364. 113-115

POUSSINS BRAY pouvant être livrés immédiatement, plus tard dans le mois, ou en avril-mai. Mais ils doivent être commandés maintenant. Le couvoir a quelques poulettes précoces pour livraison immédiate. Demandez liste de prix et catalogue de races, etc., valables. Et faites votre ordre aussitôt. Races variées, croisées. Sauvez du temps, appelez nos agents: J. A. Goulet, marché des Trois-Rivières. Clément Villemure, Charette Mills, Eddy Gélinas, St-Etienne des Grès. 113

108 Informations

AVIS: La Cordonnerie "CHEZ ALBERT", J. A. Gagnon, prop. St-Stanislas de Champlain, informe ses clients qu'il ne peut les servir encore pour 4 ou 5 semaines environ, cause maladie et intervention chirurgicale. Pour le moment je prendrai vos commandes pour "MARCHANDISES D'AGENCE: Poêles, Radios, Laveuses, Réfrigerateurs, Lambrissage papier brique, Gyproc, etc. 113-114

120 Coupons - Tissus

CHEZ MME SAMSON, 1726 Notre-Dame, bas de crêpe, Coton fleuri pour garnitures maison d'été. Flanellette et crêpe soie pour robes. Crêpe sheer. Tél. 2633. 104-130

MME E. ROUETTE, 1557 St-Olivier. Tél 3011-J. Vous trouverez beau choix de serge cheviot. Jersey Suède, couleurs assorties. Frippé imprimé. Cotonnades de toutes sortes, etc., etc. 94-119

REMARQUEZ BIEN: Camisoles, Bloomers, crêpes, lime, american-beauty blanc, bleu, rose, noir, assortis Broadcloth, soie unie, imprimés, moirée, jersey, alpine, spun, matériel manteaux, costume, Mlle PELLAND, 953, Champflour. 93-118

122 Vêtements à vendre

CAUSE MORTALITE: Tailleur bleu aviateur. Manteau tweed brun, 16 ans Robes ensemble jersey, 14-16 ans. S'adresser: 550 McDougall. 111-113

MANTEAU CARREAUTE, robes gr. 14 Pardessus gris-fer pour homme, gr. 38. Manteau brun coco avec collet loup. S'adresser: 997 Ste-Angèle. 111-113

MANTEAU BEIGE garni de renard beige, presque neuf et robe mauve, gr. 14 ans. Tél. 487. 113-114

MANTEAUX très propres, gr. 14 ans, à vendre bon marché. S'adresser: 455 Radisson, apt. 6. Tél. 4663-R. 113

ROBES, MANTEAUX. Costumes, gr. 12-14 à vendre cause de deuil. S'adresser: 658 Niverville, Tél. 572-R. 112-114

2 MNTEAUX printemps: 1 tweed, 1 noir avec collet velours. Lingerie d'enfant. 1718 St-François-Xavier. Le tout très propre. 113-115

5 MANTEAUX demi-saison, costume tailleur Manteau en seal. Le tout gr. 12-16 ans. Habit de neige. Robes, manteaux pour fillette 10-12 ans Vraie aubaine cause manque despace. S'adresser de 4 à 8 heures p.m., 489 Niverville, 2e étage. 113

POULETTES Plymouth-Rock de 1 jour et aussi Plymouth-Rock de 4 1-2 semaines. Livraison immédiate. Ecrire pour catalogue et liste de prix gratis. La SOCIETE COOPERATIVE St-Marc des Carrières. Denis Baribeau, gérant. 109-120

91 Objets perdus

PAIRE LUNETTES fumées dans étui cuir brun, perdues à la messe de 8 heures à la cathédrale. Rapporter 226 Des Forges, 2e étage. Tél. 318-W. 113

PERDU: le 5 mars, du Château de Blois à rue Royale, par rues Hart et Des Forges, paire lunettes avec étui cuir brun, marque Etienne Lamontagne. S.V.P. appelez 4508-J ou 1146. 112-114

VALISE CUIR peau cochon, perdue partir 1056 Ste-Julie, passant par chemin Des Forges, Jusqu'à Notre-Dame Salette Récompense si rapportée: M. l'abbé Moreau, Séminaire St-Joseph. 111-113

92 Personnel

MESDAMES. POILS et DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS Co., P.O 93, Times Square Station, New-York, City. 93-118

POUR ECZEMA et PSORIASIS (Inflammation peau, gale)) essayez "KLEEREX", le remède éprouvé. Moyen et grand formats, 50c et $1.00 chez tous ls PHARMACIENS 3-m.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, timidité, tabac, alcool, rhumatisme. Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture physique, réussir. Envoyez 10 cts. à: L'INSTITUT, 3838 Rivard, Montréal. 24. 103-128

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés Slendor sont efficaces, et inoffensifs. Traitement 2 semaines $1. 12 semaines $5. Aux Pharmacies HENAULT, ROYALE, ST-ONGE et MODERNE. 3-m.

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas Spécialité: réparation de matelas à ressorts Armand Proulx, 1109 St-Prosper. Trois-Rivières. Tél 2495-W. 99-124

REMBOURRAGE — Pour remettre à neuf votre chesterfield, divan, fauteuil. Téléphonez à 3291-W, ou adressez-vous à 633 Des Volontaires. 3-m

REMBOURRONS - REMODELONS - MODERNISONS. Tissus des plus nouveaux. Appelez 4724-W. 111-113

A. LEMAY, 896 Ste-Marguerite, Tél: 2658-W. rembourra vos vieux chesterfields, divan, fauteuil. AU PLUS BAS PRIX en ville Satisfaction Garantie. 3-m

98 Reparations générales

BALAYEUSE ELECTRIQUE. Louage, réparations. Echange Service. Fourniture. Cristaux Désinfectant de toutes sortes Nettoyeur pour tapis, etc. ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie. Tél. 3763. 99-124

MATELAS REPARES par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matelas à ressorts ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS Enr 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél 2597 ou résidence 557 Des Forges Tél 1299. 89-114

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé Réparations de laveuses repasseuses, balayeuses de toutes marques SATISFACTION GARANTIE E. Hudon 1522 Notre-Dame Trois-Rivières, Tél. 1316. 99-124

REPARATION MOTEURS tous genres. Démarreurs Générateurs. Transformateurs Armatures de balayeuses 10 années d'expérience. GEORGES SAVARD 564 Ste-Julie, coin Ste-Geneviève. Tél. 244. 109-134

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques Spécialités: parties d'Eureka aussi moteurs électriques Antonio Bolour 1853 Bellefeuille Tél 2345-J. 99-124

99 Correspondance

COMMENT SE FAIRE DES AMI (e)S? Jeunes gens, jeunes filles, célibataires. Une chose intéressante dans la vie, c'est de se connaître entre nous. Adressez-vous au CLUB DES MILLIONNAIRES, Casier 95, St-Roch, Québec. 113-138

A VENDRE: mixeur à ciment et moule à blocs de ciment, aussi grange démolie S'adresser M. Joseph Carle, Mont-Carmel, Rang St-Louis. S 113-115

A VENDRE: Bonne vache, fraiche vêlée. S'adresser: A. Legault, Route Grand'Mere, près de l'école. S 113-115

A VENDRE: machine à bardeaux avec deligneuse et quantité de poulies, "shafts", courroies, et "marbres". S'adresser Alexandre Bergeron, 729 2ème Ave. Almaville Bas. S 113-115

A VENDRE: Parcours de laitier, établit depuis 15 ans, centrifuge, embouteilleur à lait, poney, attelage, voitures d'hiver et été. Cause mortalité. Voir Eugène Martel, 1150, 9ème Rue, Almaville-Haut. Tél. 3697. S 113-115

A VENDRE: machine à écrire "Underwood", neuve. S'adresser à Armand Plante, 19-B, 3ème Rue. S 113-115

ACHETONS tous meubles usagés. A VENDRE: tricycle, laveuses, radios, glacieres, lits, panneaux, divans, tables. 220, 13ème rue, Almaville-haut. tel. 3180. S 110-115

ATTENTION! hommes et jeunes gens, echangez votre habit ou pardessus pour un neuf au Magasin Bordeleau, 356, 6e Avenue, Grand'Mère. S-100-125

ATTENTION: Mme Roch Levasseur annonce l'ouverture d'un nouveau magasin de coupons, marchandises à la verge, à 1, 2ème Rue. S 110-121

ATTENTION: Nouveau magasin de coupons, marchandises à la verge, chapeaux, ouvert à 103 St-Marc. Mme Raoul Petit, Tél. 2513. S 110-121

ATTENTION: Radio combiné, 7 lampes, à vendre, en parfaite condition, avec 50 disques. S'adresser 386, rue Champlain. S 113-115

A QUI LA CHANCE? 1 radio de table, $19.00, 1 balayeuse, genre cylindre, $29.00, 1 machine à coudre, tête basculante, $39.00. P. E. Bélanger, 61, Champlain, Tél 3757 S 111-113

AUTO demandée en bonne condition, payerait comptant. S'adresser à 150 Station, Tél. 2251, de 9 a.m. à 6 h. p. m. hrs. S 111-113

BRULEURS A L'HUILE Alasko à vendre, 1 et 2 mèches. Un certificat qui est fourni par la compagnie, vous protège pendant 5 ans. Nous avons toutes les pièces de rechange. Satisfaction garantie. Voyez Bernard Limoges, marchand de meubles, 200 Frigon, coin St-Marc, Tél. 2436 S-108-113

BRULEURS A.B.C., ordinaires et de luxe, 6½ pcs, 2 mèches, ainsi que cruches en vitre 2 gallons avec bouchons et poignées. Installation garantie. R. Longpré, 184 Notre-Dame. Tél. 3539 S 112-114

BUREAUX A LOUER. Cinquième Rue, 2ème étage, 7 pièces chauffées, centre commercial. S'adresser: Louis A. Cyr, 26, cinquième Rue. S 112-117

COMMERCE à vendre $2,000.00, affaires $500.00 par mois, Route Nationale Almaville-Haut. Voir Geo. Dion, 182 4ème Rue, Shawinigan. S 113-115

CROUTES Bois mou, bien sec, 4 pieds $7.00 la corde, 1 pied $2.75. S'adresser 130 avenue des Hêtres, tél. 4268. S-95-120

CROUTES A VENDRE. — Bois 4 pieds, sec, pas moins de 3 cordes à la fois pour Shawinigan et Grand'Mère, à $6.75, livrées. BRONSARD & FRERE. Marchands de bois de Construction, Ste-Flore, P.Q Tél 2106. Sha-91-116

DESIRERAIS obtenir un loyer de 7 ou 9 pièces. Tél. 2064. S 113-115

DESIRERAIS un logement de 6 pièces dans le bas de la ville. Paiement assuré. S'adresser: Casier Postal 252, Shawinigan. S 113-115

ENSEIGNES NEON: Vente et entretien, enseignes de tous genres. Vos enseignes peuvent être remises à neuf à prix raisonnable. J. P. Poirier, Almaville-Haut, tél. 2868 S. 102-127

JEUNE FILLE demandée, situation permanente, doit parler les deux langues, âge 25 à 30 ans, expérience de commerce préférée. S'adresser: Pharmacie Cyr, 5ème Rue. S 112-114

ON DEMANDE pour famille sans enfant, un loyer de 5 ou 6 pièces, en haut ou en bas de la ville ou à Grand'Mère. Occupation immédiate. S'adresser: Mme Alphonse Martel, Lac-à-la-Tortue. S 112-114

ON DEMANDE barbier d'expérience. Bon salaire, position permanente. S'adresser: O. Beaulieu, 152, St-Marc, Tél. 3888 S 110-115

ON DEMANDE une bonne d'expérience. Se présenter personnellement. Maison privée, sans enfant. Devra coucher chez elle. S'adresser: Mme Polydore Beaulac, 295, rue Georges. S 113-115

REPARATIONS: confiez vos laveuses à un machiniste compétent, 12 ans d'expérience, diplôme école technique, ouvrage garanti, Joanette, 118, 4ème Rue, tél. 4059. S. 102-127

REPARATIONS: Laveuses de toutes marques aussi d'agitateurs de laveuses, rouleaux d'essoreuse remis a neuf. Voyez magasin Beauchemin, 49 Station. Tél. 541. S. 102-127

REPARATIONS: machines à coudre de toutes marques. Adressez-vous à J. Léo Descôteaux, 16, 4ème Rue Tél. 2701, voisin garage Lamothe. S 111-137

SCIEUR d'expérience dans bois franc demandé pour période d'au moins quatre mois, à bon salaire. Prière de bien mentionner votre expérience et références. S'adresser à Willie Lavergne, St-Gérard des Laurentides. S 111-116

SERVANTE d'expérience, demandée pour situation permanente, doit fournir références. S'adresser: 95 Broadway. S 112-114

SERVANTE DEMANDEE: famille un enfant, ouvrage général de maison 87 par semaine Coucher assure, références. S

Brève séance au Conseil Législatif

Québec, 15. (D.N.C.) — Le Conseil législatif a tenu, hier, une courte séance, sous la présidence de l'hon. Alphonse Raymond. On y fit toutefois beaucoup de travail.

On vota en troisième lecture le bill assurant des pensions aux employés de l'Hydro-Québec et de la Beauharnois; le bill pour aider les jeunes et former des spécialistes en génie électrique; le bill à l'effet de modifier la loi des licences; le bill pourvoyant à l'établissement d'une école forestière à Québec.

Par le dernier bill, le gouvernement paiera annuellement durant une période de 10 ans, $60,000. La Chambre haute vota ensuite le bill modifiant la loi des Syndicats professionnels.

Le bill de l'hon. M. Barré, ministre de l'Agriculture, fut aussi voté en troisième lecture, à l'effet de doter la ville de Sherbrooke d'une Ecole régional d'agriculture. Durant 5 ans, le gouvernement provincial accordera pour cette école annuellement $50,000.

Le Conseil vota ensuite en troisième lecture plusieurs bills privés. Et il s'ajourna à mercredi prochain à trois heures.

Les conditions

(suite de la page 9)

des placements qui contribueront à rétablir et à développer les affaires. Maintenant que la production du matériel de guerre a pris fin, le rôle primordial des placements consiste à maintenir le maximum de production des marchandises

Dr E. Rousseau
857, rue St-Pierre,
sera absent de ses bureaux pour quelque temps.

Bureau d'information et de radio pour le Québec

Québec, 15 (D.N.C.)—Au cours du débat sur le projet de la loi constituant le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, hier après-midi, à l'Assemblée législative, le premier ministre Duplessis a fait une déclaration importante. Il a annoncé que le gouvernement présentera fort probablement" un projet de loi durant la session actuelle, dans le but de créer un département ou un service qui' s'occupera exclusivement de la radio du cinéma, du tourisme de la publicité et de la propagande sous toutes ses formes.

M. René Chaloult qui avait alors la parole, a provoqué cette déclaration en disant que ce qui presse le plus, actuellement dans la province, c'est un ministère de la publicité, notamment pour faire mieux connaître le Québec à l'extérieur.

"Je dirai à mon bon ami," a alors affirmé le premier ministre, que c'est notre intention de présenter un projet de loi, probablement au cours de la session actuelle, pour créer un département qui comprendra la radio, le cinéma, le tourisme et la publicité. Ce qui m'a fait penser à cela ce sont les sugestions que le député faisait, lors de la dernière session.

—"Que le premier ministre m'en donne la direction, alors", a fait observer M. Chaloult. "Car si j'avais déjà carresser l'espoir de diriger un ministère, ce serait un ministère de la publicité".

Le premier ministre n'en a pas dit davantage sur son projet.

que désirent les consommateurs. Cela s'accomplit en premier lieu, fournissant aux industries des capitaux sous forme de marchandises durables, d'usines et de machines qui se mettront à l'oeuvre et continueront à produire pendant des années. Les sommes affectés aux instruments de production au cours des mois prochains nous seront rendues au centuple sous forme de marchandises pour regarnir les étagères des magasins et des entrepôts.

La fin de la guerre a apporté des modifications non seulement dans les besoins financiers du gouvernement, mais aussi dans tout le reste de l'économie. Les déficits de l'Etat devraient diminuer; les affaires trouveront moyen d'utiliser les fonds mis à leur disposition, quand réapparaitront les matières rares. Il est suprêmement important de concevoir des plans susceptibles de donner aux entreprises la plus grande somme de liberté compatible avec le succès économique de la période de transition.

Dans le passé, les crises financières ont été suscitées par des malentendus que l'on aurait pu éviter en abordant les problèmes dans un esprit scientifique au lieu de les étudier d'une façon intéressée, égoiste ou bornée. Nous devons maintenant décider si nous nous intéressons suffisamment à notre propre progrès et à celui de l'univers, pour réfléchir sérieusement aux mesures susceptibles de nous orienter dans cette voie sous notre direction personnelle ou celle de nos gouvernants. Si les dirigeants du pays expliquaient à l'avance et avec plus de détail, comme un professeur à ses élèves, les projets de mesures économiques, cela donnerait de meilleurs résultats qu'une explication des règlements après leur adoption. Les affaires du pays intéressant tout le monde, et le conseil que l'on trouve sur le cent américain de Franklin s'applique aussi bien à l'économie en général qu'à la monnaie: "Occupez-vous de vos affaires".

La Banque Royale du Canada.

Buffalo écrase New-Haven 5-1

New-Haven, Conn. 15. (P.C.) — Les Bisons de Buffalo n'ont pas eu beaucoup de difficulté à vaincre les Aigles de New-Haven au pointage de 5 à 1 hier soir devant 1,000 personnes.

Ayant déjà établi un record pour le nombre de parties gagnées dans une saison, les Bisons ne furent jamais dans le danger de perdre cette joute et se montra trop d'expérience pour les gars du New-Haven.

Goldup sauva les Aigles du blanchissage en scorant le seul but des siens, vers la fin de la deuxième période.

Sommaire:

Première période

1—Buffalo, Adams (Bellemare, Boothman) 8.20
2—Buffalo, Hunt (Lewis, Field) 14.48

Punitions: Cupolo, Lynn, Boothmann, Lessard (Majeure) Goldup (Majeure).

Deuxième période

3—Buffalo, Lynn (McKay, Cooper) 1.57
4—Buffalo, Cooper Mackay, Lynn) 3.55
5—New-Haven, Goldup (Courteau, Milne) 17.00

Punition: Labrie.

Troisième période

6—Buffalo, Hunt (Halderson, Field) 14.10

Punitions: Courteau, McMahon. Hunt.

Objections de l'opposition à 2 amendements

Québec, 15. (D.N.C.) — Des amendements du Conseil législatif à deux projets de loi du gouvernement ont provoqué un bref débat à l'Assemblée législative, hier après-midi, avant d'être adoptés.

Dans le premier cas, l'Opposition a protesté contre un amendement que la Chambre haute, à la suggestion de l'hon. Edouard Asselin, a apporté au projet de loi modifiant la Loi des statuts pour décréter qu'à l'avenir, lorsqu'un fonctionnaire donnera sa démission, cette démission pourra être acceptée par le ministre concerné (e n'aura pas besoin d'être ratifiée par un arrêté ministériel

"Les employés civils ont besoin de stabilité", a déclaré l'hon. Adélard Godbout," et tout ce qui peut la leur garantir est profitable à la province. Cet amendement pourrait avoir des conséquences désastreuses pour certains employés qui ne seraient pas dans les bonnes grâces d'un ministre, surtout les employés qui sont assujettis aux dispositions de l'ancienne Loi des pensions. En vertu de cette loi, le fonctionnaire qui démissionne a droit au remboursement de ses contributions au fonds de pension; s'il est destitué il perd ses contributions. Avec l'amendement, un ministre pourra exiger la démission d'un employé le menaçant, en cas de refus, d'être destitué et de perdre ses contributions au fonds de pension".

L'hon. Maurice Duplessis a répliqué que le chef de l'Opposition parlait tout à fait à côté de la question. Dans cet amendement, a-t-il déclaré, il n'est question ni de fonds de pension, ni de démission ni de destitution.

"Le seul but de l'amendement est de simplifier le travail et la procédure sans atteinte aux droits de quiconque", a expliqué le premier ministre." Il veut tout simplement autoriser le ministre à accepter une simple démission sans qu'il soit nécessaire de soumettre le cas au conseil exécutif. A l'heure actuelle, le conseil doit s'occuper de toutes sortes de questions de détails et approuver, parfois, de 200 à 250 arrêtés ministériels en une seule séance. En vertu de notre amendement, la question de la démission pourra être réglée par le ministre concerné."

M. Duplessis a admis que l'amendement a été soumis au Conseil législatif à sa demande. Dans ce cas, a déclaré M. Valmore Bienvenue," pourquoi le premier ministre ne l'a-t-il pas proposé lui-même à l'Assemblée législative lors de l'étude du bill?

En second lieu, la Chambre haute a rejeté un amendement apporté par l'Assemblée législative elle-même au projet de loi concernant les appareils de jeu. La rédaction initiale du bill disait que le procureur-général devait disposer des appareils de jeu confisqués. L'Assemblée législative, à la suggestion de Me Wellie Morin, c.r., a remplacé le mot procureur-général par le mot "juge". Toutefois, le Conseil législatif a rétabli la rédaction première et c'est contre quoi M. Léon Casgrain, c.r. (L—Rivière du Loup) a protesté, hier, en disant que suivant les termes mêmes de la loi, le procureur-général n'est pas obligé de détruire les appareils de jeu. On devrait, a dit M. Casgrain, ajouter une disposition à la clause suivant laquelle le procureur-général serait tenu de détruire complètement ces machines automatiques.

M. Bienvenue a opiné dans le même sens, en disant qu'il est déjà arrivé que des appareils de jeu saisis avaient été remisés dans un garage et ont subitement disparu, ensuite.

Le premier ministre a répondu en avouant s'être trompé lorsqu'il a accepté l'amendement suggéré, à la Chambre basse. Quand le juge a ordonné la confiscation, a déclaré M. Duplessis, son mandat est épuisé. L'amendement donnait à un juge une continuation de pouvoirs contraire à la loi et aux principes fondamentaux de la séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif.

Après quelques remarques de M. André Laurendeau, l'amendement a été adopté sur division.

Visite industrielle des Cantons de l'Est

Québec, 15 (P.C.) — Environ 200 étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de l'Université Laval visiteront les centres industriels des Cantons de l'est au cours de la troisième semaine d'avril. Ils visiteront les usines de Sherbrooke, Granby, Asbestos et de plusieurs autres centres. Ils seront accompagnés de professeurs.

W. Tremblay ne pourra pas épouser sa nièce

Québec, 15. (P.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée Législative a rejeté sans débat, hier, un bill où Wenceslas Tremblay, employé municipal de Montréal, demandait la permission d'épouser sa nièce Madeleine, fille de son frère Oswald Tremblay, décédé.

Un article du code civil défend un tel mariage. On croit que c'est la première fois qu'une telle mesure est soumise à la Législature.

Sénateurs malades

Orlando, 15 (P.A.) — Les Sénateurs de Washington ont plusieurs joueurs malades au camp d'entraînement. Ce handicap retarde la

Le député

(Suite de la première page)

l'extérieur, mais cela ne vient certainement pas de moi. Des collègues m'ont déclaré que celui qui donne des informations sur cette séance n'est pas plus coupable que Winston Churchill (chef de l'Opposition britannique), qui a récemment publié un discours qu'il a prononcé à une séance secrète de la Chambre britannique."

Fred Rose a fait la sourde oreille aux rumeurs touchant sa détention prochaine.

"Si je pensais être coupable de quoi que ce soit, a-t-il dit, croyez-vous que je circulerais ainsi partout à la vue de tout le monde?"

Cet homme, qui fut condamné à trente jours de prison pour avoir tenu des propos communistes lors de la "bataille de Queen's Park" pour la liberté de parole en 1929, est tout juste arrivé chez lui d'Ottawa pour enlever son paletot et répondre à un appel téléphonique.

Mme Rose a reconstitué la scène de l'arrestation en présence d'un journaliste qui lui a rendu visite à son foyer de l'avenue Beechwood à Eastview, foyer auquel on arrive en escaladant un étourdissant escalier extérieur.

M. Rose a répondu au téléphone. "C'était un journaliste qui demandait si Fred était arrêté", a-t-elle raconté. M. Rose parlait au journaliste quand la police est entrée.

"Fred a eu le temps de dire au reporter qu'il avait l'impression qu'il serait cueilli sous peu et qu'il entendait déclarer tout de suite: Ils n'ont rien à me reprocher et je suis innocent!" continua Mme Rose en faisant le récit de l'arrestation.

Toujours d'après Madame Rose "Fred" avait fini de déclarer au reporter qu'il n'avait donné aucun renseignement à aucun agent ou espion soviétique, quand la police lui a dit: "Venez".

Fred a embrassé sa femme et il est parti en disant que tout cela était "ridicule"

Avant son élection au Parlement en 1943, M. Rose était membre de l'exécutif national du parti communiste. Il est l'auteur de nombreuses brochurettes.

Ayant fait ses études primaires au "gymnase humaniste" de Lublin, Fred Rose avait douze ans lorsqu'il est venu au Canada avec ses parents. Il continué ses études à l'école publique du Mont-Royal, à Montréal. Electricien de son métier, il a marié en 1938 Fanny Charness, de Dunayetsy, Ukraine De ce mariage est née une enfant, Laura Rose.

Membre de l'Organisme juif social et d'assistance et du conseil du dominion du Congrès juif canadien, Fred Rose a été défait à l'élection fédérale générale de 1935 comme candidat à la Chambre des communes. Il a aussi été défait à une élection générale de la Législature de Québec, mais il a gagné un siège aux Communes lors de l'élection partielle d'août 1943. Il a été réélu à l'élection générale de juin dernier.

M. Rose est associé au communisme depuis 1925. A cette époque, il est entré dans la Ligue de jeunesse communiste, laquelle avait des liens étroits avec le parti communiste canadien formé en 1922. La Ligue de jeunesse communiste était affiliée à des ligues semblables en France et en Allemagne, ligues dont le quartier-général était à Moscou. Un peu plus tard, Rose fit partie du comité exécutif national de la ligue.

Lors de la convention de 1929 de la Ligue de jeunesse communiste, Fred Rose fut nommé rédacteur du "Younger Worker". Il devint la même année membre du comité central du parti communiste.

mise en condition des joueurs. Jeff Heath est blessé tandis que Gil Coan, Ray Goolsby souffrent de la grippe et George Myatt s'est luxé une cheville

Dr JOS. NORMAND
Coin Laviolette et St-Martin
Tous les jours 10 à 12 A.M. 1 à 2 P.M.
Lundi, Merc., Vend., 7 à 8 P.M.
Téléphone: 2043

Tels:... Bureau 3952
..... Rés. 3951
LES DOCTEURS
JACQUES
CAYER
et
PIERRE
HUBERT
Médecine générale
Heures de bureau:
2 à 5 h. p.m. - 7 à 9 h. p.m.
(tous les jours excepté: dimanche)
104, Ave. Brunelle,
Cap-de-la-Madeleine

LA PATIENCE EST UNE VERTU.... !
QUI EST TOUJOURS RÉCOMPENSÉE

Nous désirons annoncer les nominations
de
M. PHILIPPE DENIS gérant local et surveillant de la manufacture
M. EMILE LAPERRIERE, contremaître des tailleurs
MLLE YVETTE CHAMBERLAND, contremaîtresse des opératrices
UNIQUE GLOVE CO. (Canada) LIMITED
Manufacturiers de gants fins
Fabrique No. 2
Cap-de-la-Madeleine P.Q.

La 4e réunion de l'UNRRA

Atlantic City, 15. (P.A.) — Les délégués de la quatrième réunion annuelle de l'UNRRA siégent aujourd'hui pour trouver les moyens de secourir les millions de gens affamés dans le monde.

Les représentants de quarante-sept nations et les membres de leur personnel se sont réunis, hier soir dans cette ville estivale pour discuter des problèmes qui se posent pour eux — et entre autres de se trouver un autre emploi, lorsque les services de l'UNRRA ne seront plus requis dans seize mois.

En plus de leurs propres problèmes personnels, les délégués sont bien convaincus de l'immensité de la tâche qu'ils ont à remplir et de l'aide qu'ils peuvent apporter à la tranquilité du monde.

La grande question pour le moment est de trouver un remplaçant à Herbert Lehman, ancien gouverneur de New-York, comme directeur-général de l'organisme.

Les candidats mentionnés sont Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis; John Winant, ambassadeur américain en Angleterre, et W. Averill Harriman, ancien ambassadeur américain en Russie.

Max Bentley écarte tout danger par sa tenue d'hier soir

Montréal 15 (P.C.)—Max Bentley continue de mener le bal chez les compteurs de la ligue Natonale en obt enant trois assistances hier soir contre le Détroit alors que le Chicago se fit battre par le compte de 7 à 3. Bentley a maintenant 31 buts et 30 assistances pour un total de 61 points. Clint Smith et Bill Mosienko tous deux du Chicago sont sur un pied d'égalité en seconde place avec chacun 48 points.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Tot.
M. Bentley Chiago	31	30	61
Smith Chicago	25	23	48
Misienko Chicago	18	30	48
Stewart Toronto	33	13	46
Blake, Montréal	26	20	46
Demarco, New-York	20	25	45
Lach, Montréal	12	32	44

Remerciements du maire Tourigny

St-Stanislas, 13. (D.N.C.) — M. J. Ubald Tourigny, maire du village de St-Stanislas de Champlain désire remercier par la voix du Nouvelliste, le club de Grand'Mère



Shoe et le personnel de l'Arena pour la belle réception qu'on leur a faite lors de la partie de hockey disputée le 28 février dernier entre le Grand'Mère Shoe et le club St-Stanislas.

Ceux qui accompagnaient les joueurs sont: MM. l'abbé H. Morin, vicaire de St-Stanislas, U. Tourigny, maire du village, Antoine Lafontaine, Yvanhoe Lamy, Gaétan Cossette, J.-C. Courey, J. Guy Marchand.

M. le maire Tourigny avait retenu pour ce voyage un auto-neige spécial de Grand'Mère Taxi. Remerciements de tous au club Grand' Mere Shoe pour le bel accueil.

Franco se défiait du Fuehrer nazi

Madrid, 15 (Reuters) — Le journal catholique indépendant de Madrid, le Ya, a dit dans un éditorial, hier que le généralissime Franco avant de partir pour une entrevue avec Hitler à Hendaye en octobre 1940, remit secrètement tous ses pouvoirs de chef d'état à trois ministres, au cas où il ne reviendrait pas.

Le journal dit que le chef espagnol prit cette mesure à cause des risques qu'il devrait courir au cours de ce voyage et aussi au cas où Hitler déciderait de le faire enlever.

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l'...
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, St-Denis—LA. 8151. — Montréal

Viennent d'arriver
LES INCOMPARABLES
Brûleurs "ALASKO" à l'huile
A mèches
Bouteilles - carburateurs - valves les plus perfectionnés sur le marché pour poêles fournaises.
distributeur:
J. M. MARTIN
Quincaillerie
910, rue St-Maurice
Téléphone: 997 - 998

S'habille MIEUX QUI S'HABILLE CHEZ
CAMIRAND & OUELLET
J. L. OUELLET Prop.
Confection pour dames
1396 RUE HART
TÉLÉPHONE 1153
TROIS-RIVIÈRES

SPECIAUX
Au rayon de la chaussure
200 paires de souliers



Style "SADDLE"
couleurs: blanc et brun
Semelles de caoutchouc
Pointures pour dames 5½ à 8
$1.59

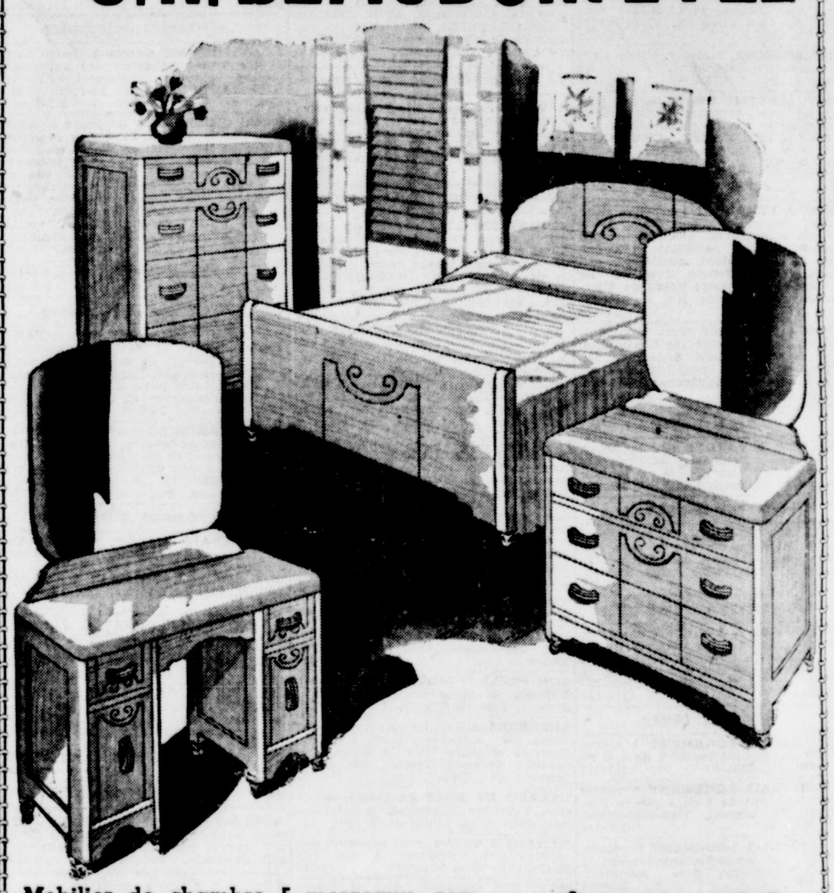
250 paires de souliers
en veau brun ou noir
Lacés ou avec courroie - Semelles en caoutchouc (brun)
Pointures pour filles 11 à 3
$1.39

LISEZ CECI AVEC ATTENTION
SOULIERS "MOCASSIN"
Semelles en caoutchouc - Empeigne en cuir
Pointures dames: 3 à 8
$1.99

SOULIERS EN CUIR NOIR OU BRUN
Pointures: 11 à 5½
$1.99

FORTIN

Chez **J. N. BEAUDOIN LTEE**



Mobilier de chambre 5 morceaux, comprenant un coiffeuse, un bureau, une commode, une couchette et un banc. **$71.50**

Autre mobilier de chambre plus gros **$84.00**

Mobilier de studio avec ressorts. 3 morceaux **$75.00**

Matelas à ressorts Simmons **$21.50**

Voiture de bébé, montée sur ressorts **$26.00**

Vénitiens en bois, grandeur 36 x 64 pcs **$10.00**

Table à cartes bien construites **$3.75**

Pharmacies avec miroir à la grandeur **$6.50**

Prélart Congoleum, 3 vgs de largeur. 72c la vge carrée

Tapis Axminster qualité supérieure **$44.00**

GRANDS SPÉCIAUX
Beaux couvre-pieds en chenille, dans les couleurs, blanc, pêche, turquoise, vert et rose. **$16.50**
Fournaise à l'huile Findlays, construction canadienne **$84.00**

Nous avons présentement un beau choix de chesterfields, studios, etc.
C'est le temps de faire votre choix.

676, Rue Champflour — Tél. 2225